

Les premiers ministres Bennett et Davis, respectivement de Colombie-Britannique et d'Ontario, n'ont rien perdu de leur bonne humeur malgré les difficultés de la conférence de Victoria.

L'Ontario suggère de relier sécurité sociale et fiscalité

par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

VICTORIA — D'accord avec les objectifs de la politique sociale québécoise, l'Ontario ne croit pas pour autant qu'il faille modifier immédiatement la constitution pour y "compartimenter" la sécurité du revenu.

Dans une déclaration fort nuancée qu'il a prononcée, mardi, devant la conférence constitutionnelle, dans le cadre de la discussion sur la politique sociale, le premier ministre ontarien, M. William Davis, a souhaité que l'examen des différents aspects de la sécurité de revenu se fasse dans le cadre d'un débat sur la réforme fiscale et le partage des pouvoirs.

A première vue, le Québec a peut-être recueilli auprès de l'Ontario son principal appui dans sa tentative pour obtenir une plus grande prépondérance dans le domaine de la politique sociale.

Toutefois, les propos de M. Davis indiquent que l'Ontario n'accorde pas la même urgence à cette question et qu'en plus, elle préconise une approche différente qui aurait pour résultat de remettre à plus tard la solution constitutionnelle recherchée par le Québec.

M. Davis, par exemple, suggère carrément de remettre toute proposition visant à accorder une équivalence fiscale aux provinces dans le domaine

de la sécurité sociale, comme le stipule le Québec.

Aux journalistes qui ont vu dans la démarche ontarienne un quelconque front commun Québec-Ontario sur la politique sociale, M. Davis s'est empressé de dire qu'il n'en était évidemment rien et que son gouvernement avait déjà dévoilé cette position dans son budget du mois d'avril dernier.

La veille, le premier ministre de l'Alberta, M. Harry Strom, avait affirmé que les provinces, pour conserver tout vestige d'autonomie, se devaient de posséder le plein contrôle de la politique sociale.

Comme le ministre des Affaires Sociales du Québec, M. Claude Castonguay, le premier ministre ontarien croit qu'il y a lieu de chercher à intégrer la politique sociale pour en arriver éventuellement à mettre sur pied un régime de revenu annuel garanti en utilisant la technique des crédits fiscaux.

M. Davis est d'avis qu'en intégrant la politique de revenu au régime fiscal, il serait possible d'éviter l'impasse constitutionnelle à laquelle la sécurité du revenu donne lieu.

L'Ontario, comme le Québec, croit qu'il y a lieu de décentraliser les dif-

férents programmes qui composent la politique sociale.

Les provinces, selon M. Davis, devraient être en mesure d'élaborer leur propre régime de sécurité du revenu en fonction de priorités différentes. Les bénéficiaires de ces programmes, tout en étant différents, tiendraient compte de minima nationaux.

Pour l'Ontario, il faut trouver un contrepoint au pouvoir de dépenser du fédéral. Ce rapport de force, on pourrait l'établir en reconnaissant une certaine primauté aux provinces.

Pour assurer la transférabilité de

Voir L'ONTARIO, page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Montréal, mercredi 16 juin 1971, 87e année, no 139, 140 pages, 9 cahiers

★★ 10¢

Peu de progrès à Victoria

par Gilles DAUST
envoyé spécial de LA PRESSE

VICTORIA — C'est à pas de tortue que semblent progresser, à huis clos, les négociations fédérales-provinciales

à la conférence constitutionnelle de Victoria.

Rien d'officiel n'a transpiré hier de la deuxième journée des pourparlers, sinon qu'à quelques heures de la fin de la conférence (aujourd'hui) on

avait commencé à peine à aborder le cœur du débat: les revendications québécoises en matière de politique sociale.

Par contre, on sait que Québec a en main une contre-proposition fédérale

à son projet d'amendement constitutionnel.

Cette contre-proposition fédérale, selon certaines sources, se lirait ainsi: "1) Le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse

et prestations additionnelles, y compris les prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge, ainsi que sur les allocations familiales et les allocations de jeunesse, mais aucune loi ainsi édictée ne doit porter

atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une Législature provinciale en ces matières.

"2) Il n'est pas loisible au gouvernement du Canada de proposer à la Chambre des communes de projet de loi relatif à l'une des matières mentionnées à l'article 1, à moins qu'il n'ait, au moins 90 jours avant de faire une telle proposition, informé le gouvernement de chaque province du contenu de la législation proposée et demandé son avis."

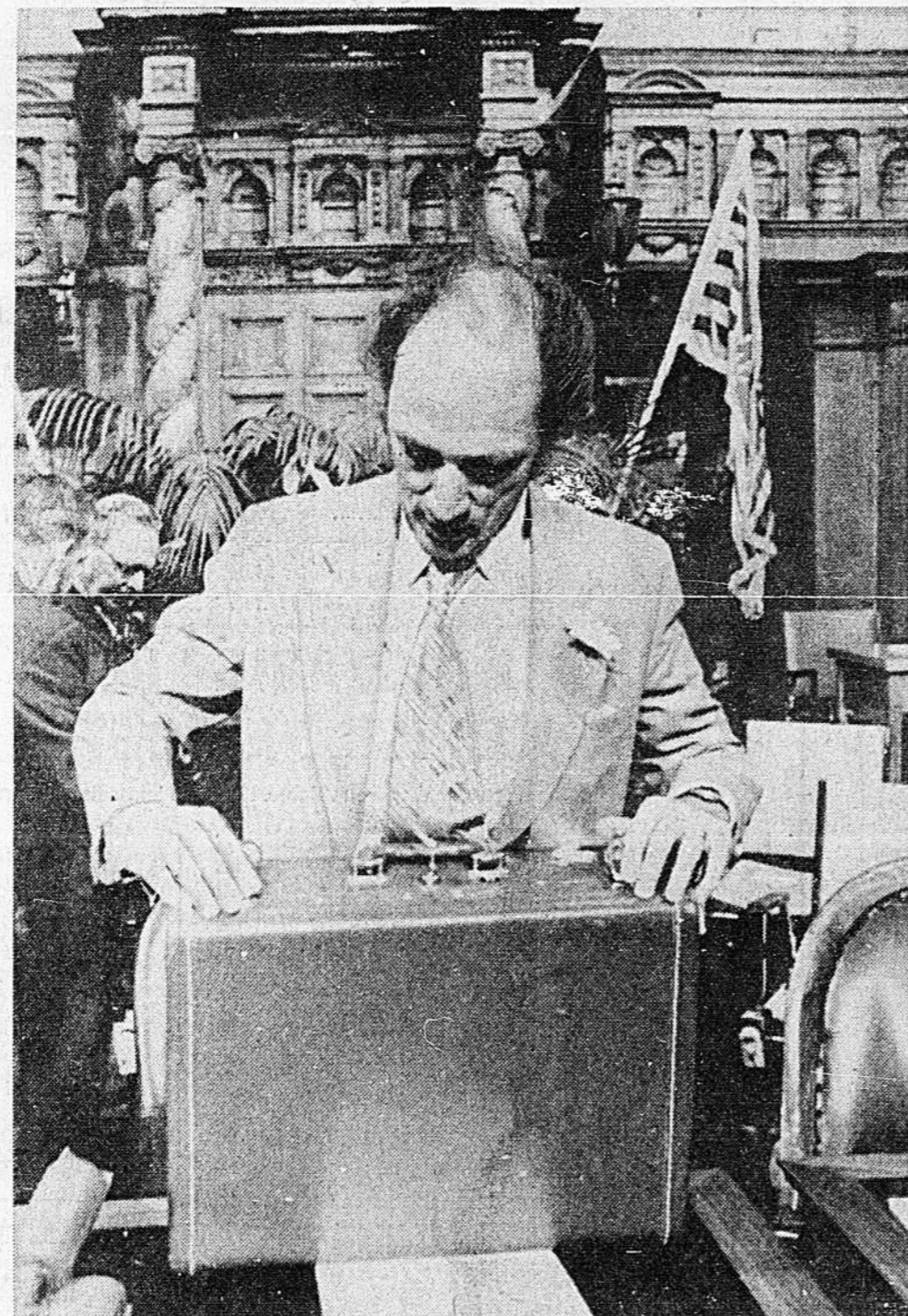
Si les représentants des provinces sont à divers degrés opposés à la formule québécoise, ils ne semblent guère plus satisfaits de la proposition fédérale. Car si elle reconnaît la primauté provinciale dans les domaines mentionnés notamment sur les allocations familiales, comme le réclamait le Québec et oblige le gouvernement central à consulter les provinces, elle ne fait aucune mention d'un quelconque mécanisme de compensation fiscale pour le cas où une province se prévaudrait de la primauté qui lui est reconnue.

Cette formule, n'ayant pas le bonheur de plaire aux provinces anglophones, semble rencontrer encore plus d'opposition chez les représentants du Québec à la conférence.

Hier soir, le premier ministre Trudeau a tout simplement fui au pas de course les journalistes qui attendaient les délégués à la sortie de la salle de conférence, située dans l'enceinte de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. M. Bourassa, de son côté, s'est esquivé, avant la fin de la conférence, par une porte de service, cependant que son ministre des Affaires

Voir PEU DE PROGRES, page A 6

Autres informations — page A 2



Avant la fin des travaux

Alors que la conférence constitutionnelle tire à sa fin, les principaux participants, MM. Trudeau et Bourassa, se préparent à la grande discussion finale autour de la contre-proposition fédérale qui donne triplement l'accord d'Ottawa à certaines requêtes québécoises, sans cependant accepter la demande globale du Québec.



téléphoto PC



- Larue-Langlois et C. Gagnon: acquittés — page A 3
- Le remboursement des dettes: une plaie au Québec — page G 8
- Guérison de l'insuffisance cardiaque des nouveau-nés — page H 1

Sommaire

- Annonces classées: H 2 à H 14
- Arts et spectacles: D 11 à D 13
- Bandes dessinées: G 12
- Cinéma: D 13
- Décès, naissances, etc.: H 15
- Economie: G 8 à G 10
- Editorial: A 4
- Etiez-vous observateur!: H 12
- Golf: D 4
- Horoscope: E 5
- Informations étrangères: G 1 / G 2
- Informations nationales: A 2 / C 1 à C 6
- Les secrets de polichinelle: E 9
- Loto-Press: C 10
- "Mot-mystère": G 13
- Mots croisés: G 13
- Radio et télévision: D 12
- Religion: A 9 / A 14 / E 4 / G 6
- Sports: D 1 à D 10
- Tribunaux: A 8 / A 9
- Vivre aujourd'hui: E 1 à E 11
- Votre médecin: E 11



Marcel Pepin remet sa démission

par Pierre VENNAT

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a pris tout son mouvement par surprise, hier, en remettant "en trois minutes", sa démission comme président de la centrale, lors d'une réunion du bureau confédéral de la CSN.

M. Pepin, toutefois, ne quitte pas le mouvement.

Il a fermement annoncé son intention de demeurer au sein de la CSN, de préférence comme "coordonnateur du Front commun sur la fonction publique", en charge de la lutte des ouvriers de la construction "contre le ministre Jean Cournoyer" et comme représentant de la CSN au sein du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre.

Celui qui présidait le mouvement depuis 1965, alors qu'il avait succédé à Jean Marchand, considère que la CSN, "qui a évolué très rapidement depuis quelques années, a actuellement besoin d'un renouvellement à la présidence pour prendre un élan encore plus considérable".

"Officiellement", tel est le seul motif de sa démission.

M. Pepin demeure en fonction jusqu'à l'automne, alors qu'il sera remplacé, soit par un congrès spécial, soit par un conseil confédéral.

Personnellement, ne serait-ce que pour donner plus de latitude à son successeur, M. Pepin préférerait qu'il soit choisi par un congrès spécial, où le nombre des délégués serait de 1,500 plutôt que de 150 lors d'un conseil confédéral.

Il a d'ailleurs été question que la

CSN tiende un congrès spécial à l'automne, à l'occasion de son 50e anniversaire et la décision, concernant l'élection d'un successeur à M. Pepin, ne sera prise que dans quelque temps.

Aucun successeur en vue

Ce qui est marquant dans la démission, outre l'élément surprise, c'est qu'il n'y a aucun successeur de prévu.

M. Pepin n'a aucun dauphin et n'appuiera personne à la lutte à la chefferie, parce qu'il estime qu'un homme qui part ne doit pas avoir aucun dauphin, sinon il ne quitte pas réellement.

Et hier, dans les corridors de la CSN, on ne voyait personne pour lui succéder, quoique la tradition à la CSN semble indiquer que les secrétaires généraux succèdent au

président. Ce fut le cas notamment de M. Pepin, qui succéda à Jean Marchand et de Jean Marchand, qui succéda à Gérard Picard.

Mais il y a des exceptions notables, comme M. Roger Mathieu, qui fut élu président de la CSN en 1958, et qui venait de la base, à savoir de la salle de rédaction de LA PRESSE.

Enfin, pour ceux qui craindraient qu'il s'engage vers la politique, M. Pepin a précisé que non seulement il n'en est pas question, mais qu'avant d'accéder à la direction de la CSN, il avait toujours été membre du NPD.

Son poste lui interdit, par la suite, la politique partisane.

Voir MARCEL PEPIN, page A 6

Autres informations — page A 5

On interdit au NY Times de publier le "rapport"

NEW YORK (AFP) — Un juge fédéral a ordonné hier au "New York Times" de suspendre la publication de l'étude secrète du Pentagone sur le Vietnam commencée dimanche jusqu'à samedi. La veille au soir, M. John Mitchell, Attorney General, avait envoyé un télégramme au journal lui demandant de cesser cette publication de documents classés "Top Secret", mais le journal avait décidé de passer outre dans l'intérêt du peuple américain qui a le droit d'être informé, disait-il. Le "Times" avait cependant annoncé qu'il se conformerait à toute

Voir ON INTERDIT, page A 6



Ensoleillé aujourd'hui.

Demain: ensoleillé et chaud.

Min. 55° Max. 80° • Détails à la page A 6

Le rendez-vous constitutionnel de Victoria

Une "crise" de confiance semble régner au sein même de la délégation du Québec

par Pierre-C. O'NEIL

envoyé spécial de LA PRESSE

VICTORIA — Grands arbres, vieilles douairières, Union Jacks, jardins symétriques, petites foules, gazons doux comme des pelisses, collines d'où on devine la mer, telle est Victoria, capitale de l'âge d'or devenue — symboliquement — le grand lieu de l'avenir du pays depuis que les dinosaures de la Constitution l'ont envahie en fin de semaine portant de multiples mallettes toutes plus lourdes les unes que les autres de leurs spécialistes intrançais et de documents dans lesquels ce savoir s'illustre depuis quelques années.

Victoria, c'est aussi un climat. Mais là, je m'arrête, car celui de la conférence constitutionnelle est tout ce qu'il y a de plus éloigné. Il est devenu hier soir lourd, difficile à supporter, et il a donné lieu, du côté des participants à la conférence, à un va-et-vient de soubrettes jouant les classiques.

Difficultés au chapitre des droits linguistiques, hésitations à celui de la réforme de la Cour suprême, refus des provinces devant le troc, que propose Québec, d'oranges constitutionnelles contre des pommes fiscales, incapacité apparente d'Ottawa de satisfaire les provinces aussi bien que le Québec sans faire des accords aux principes dans lesquels il s'est enfoncé depuis la publication de ses livres blancs, voilà de quoi est fait le climat qui régnait hier, en fin de journée, et au moment, où, sans leur collègue du Québec, les premiers ministres entreprenaient une croisière de trois heures sur le Pacifique.

Ces difficultés sont essentiellement d'ordre politique. Elles sont également

techniques, car, comme le disait M. Bourassa hier, même s'il est disposé à s'entendre avec M. Trudeau, il resterait extrêmement difficile de traduire leurs volontés dans des textes constitutionnels acceptables par tous.

Elles sont enfin d'ordre psychologique. Je lisais à cet égard, l'autre jour, le compte rendu que faisait un journaliste d'une brève conversation avec M. Claude Castonguay. Il y était question de confiance et on y disait surtout qu'elle ne règne pas. Je trouvais cela un peu banal jusqu'à ce que j'arrive ici.

Pas seulement Ottawa-Québec.

On constate ici non seulement qu'elle ne règne pas entre Québec et Ottawa, mais qu'elle semble faire défaut aussi à l'intérieur de l'équipe québécoise.

Qu'elle ne règne pas entre Québec et Ottawa, cela saute aux yeux dès qu'on est mis en présence de hauts fonctionnaires de l'un ou l'autre gouvernement. On s'accuse assez joyeusement de se livrer à la propagande, de traiter les documents confidentiels avec une désinvolture qui frise la malhonnêteté. Cette petite guerre se joue plutôt entre fonctionnaires, car tout laisse croire que MM. Bourassa et Trudeau ont entre eux des rapports très francs et très corrects.

Mais il y a une autre dimension au problème de la confiance: il semble qu'elle ne règne pas non plus au sein de l'équipe québécoise. Comment expliquer autrement que certains personnages n'aient pas été mis au courant des amendements proposés par Ottawa à certains articles de la Constitution quand ils étaient connus au

niveau politique et dans un cercle très restreint?

Comment expliquer autrement que des documents circulent entre des fonctionnaires provinciaux et des hommes politiques fédéraux à l'insu de certains membres du cabinet québécois qui sont partie à la négociation constitutionnelle?

Comment expliquer la vigueur du texte québécois transmis aux provinces et au fédéral, vendredi dernier, si ce n'est, comme me l'expliquait un informateur assez neutre, pour enserrer dans un texte très précis les discussions que pourrait avoir M. Bourassa en tête-à-tête avec ses homologues?

On dira de ces points d'interrogation qu'ils sont inspirés de source fédérale, mais ce serait trop court, encore que le fédéral se plaint assez de la difficulté de négocier avec M. Bourassa dont le style tranche singulièrement avec les méthodes outaouaises selon lesquelles les positions constitutionnelles sont discutées en comités du cabinet et acceptées par les arrières avant d'être soumises à l'interlocuteur.

Départ de Claude Morin

Peut-être est-ce dans ce contexte qu'il faut analyser la rumeur du départ prochain de M. Claude Morin, l'arrivée au ministère des Affaires intergouvernementales d'un nouveau sous-ministre adjoint, voire l'étonnante montée sur la scène politique provinciale du rocambolesque Oswald Parent, auquel une troupe de théâtre paroissial ne confierait même pas la tâche de souffleur.

Enfin, et quelle que soit la mesquinerie avec laquelle le gouvernement fédéral voudrait l'exploiter, il semble

que la crise de confiance soit réelle à l'intérieur de l'équipe québécoise et qu'elle ne facilite pas du tout, à ce moment, le progrès des discussions constitutionnelles.

C'est peut-être ce manque de confiance qu'illustrent un certain nombre de provinces quand elles se plaignent,

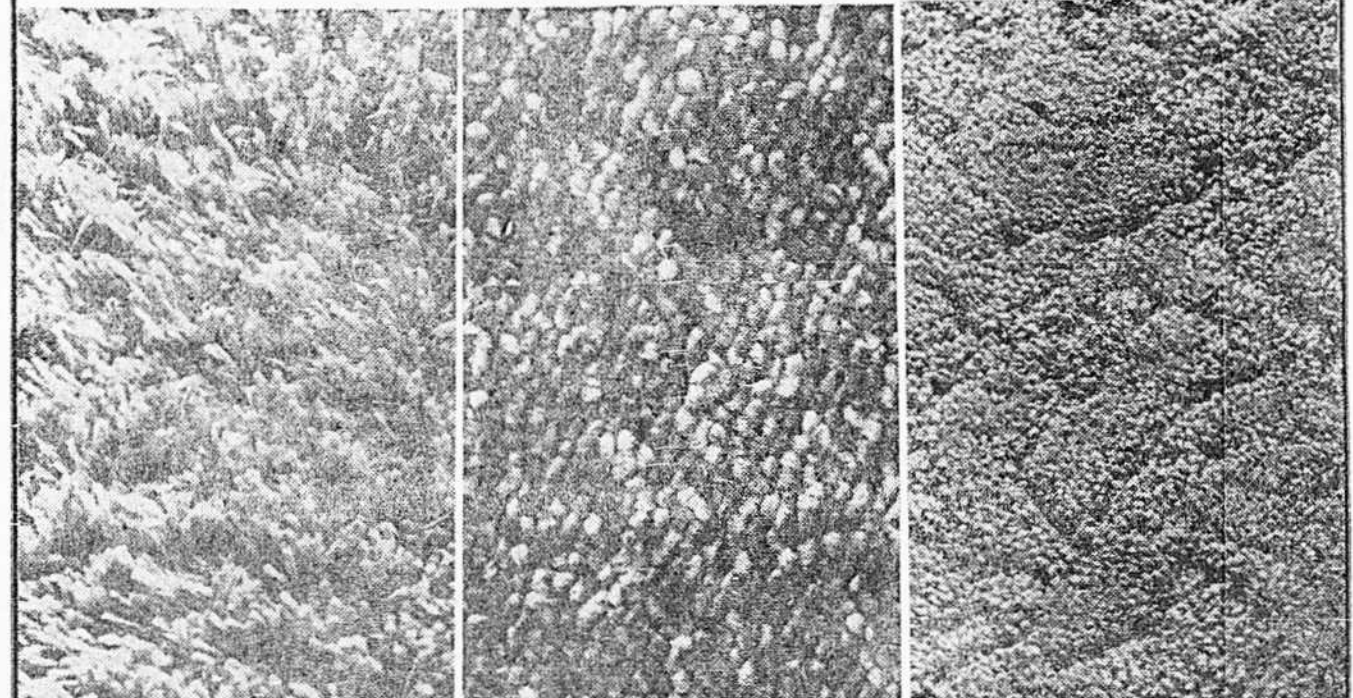
sans trop préciser, des méthodes qu'aurait utilisées le gouvernement de Québec pour les saisir de ses positions.

En réalité, il ne faut y voir qu'un des facteurs des difficultés qui rendent pénible et risquent de faire rater l'accouchement de Victoria.

Mais la crise de confiance fait tache d'huile. Deux étudiants l'ont cruellement indiqué, hier, en fabriquant des bulles de savon sur le gazon devant la législature de Victoria, au moment où les premiers ministres poursuivaient leurs débats à huis clos, hier après-midi.

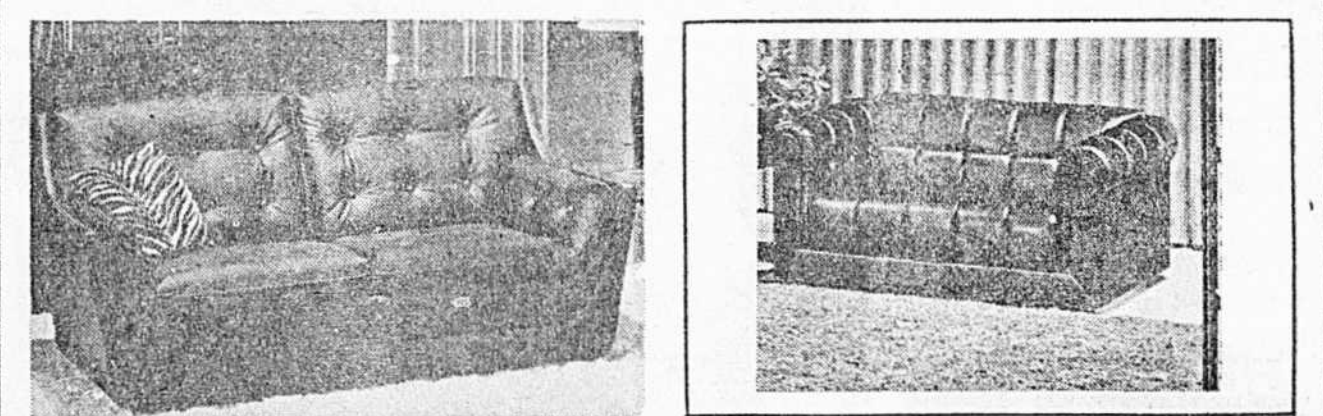
MONTREAL TAPIS ET CARREAUX Ltée EXPLICATION DE LA MEILLEURE VENTE DE TAPIS

Toutes les ventes de tapis ne se ressemblent pas. Il est impossible à un client de faire la différence entre elles à moins qu'elles aient été clairement expliquées. Dans cette vente: 1) Chaque tapis provient d'un fabricant national bien connu qui ne fabrique que des tapis de première qualité. 2) Ce ne sont pas des restes de rouleaux, mais des tapis de prix plus élevés de cette saison, offerts à prix réduits. 3) Ces tapis ne sont pas des articles offerts en quantités limitées ou des séries de couleur limitées, mais un assortiment assez important pour vous permettre de choisir sans difficulté. C'est le genre de vente de tapis supérieur que vous verrez. VENEZ VOIR.



Peluche Oiefin Herculon tweed	6.88	Peluche acrylique de velours, superbe	8.88
Peluche de nylon coupée et non coupée	6.88	Peluche Oiefin Herculon, boucles hautes-basses	8.88
Peluche de nylon velours résistante, très jolie	6.88	Peluche polyester luxueuse	8.88
Peluche Acrylique Acrilan, tweed bouclé	7.88	Peluche polyester Kodel de velours, apparence riche	9.88
Peluche tout nylon velu, tweed ou uni	7.88	Peluche de nylon tweed à rayures	9.88
Peluche de nylon, feuille tournoyante, ton sur ton	7.88	Peluche acrylique Crestan ciselée	9.88

SOLDES INCROYABLES DE CAUSEUSES KROEHLER \$159



Recouvertes de vinyle ou velours. Livraison immédiate. Fauteuil assorti disponible.

Softred
DE VINYLE COUSSINE

12 Pl. de LARGE
\$298
verge carrée

100 PATRONS ET COULEURS AU CHOIX
2, 3, 4 VERGES DE LARGE

Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton, de sous-sol. Peut être posé par n'importe qui — aucune colle nécessaire. Imparfait offerts à 2.49 vg. car.

VINYLE INCRUSTÉ
à la verge

2 verges de large
Special **\$200**
la verge carrée

Pour le chalet d'été
VINYLE COUSSINE
LARGEUR 2 VERGES

Coupons vendus au rouleau
A compter de 30 verges carrés
Rég. \$3.00
la verge carrée **\$150**
la verge carrée

PRÉLART ORDINAIRE
LARGEUR 2 et 3 VERGES

Rég. 99¢
la verge carrée
4 verges de large 99¢ la verge carrée

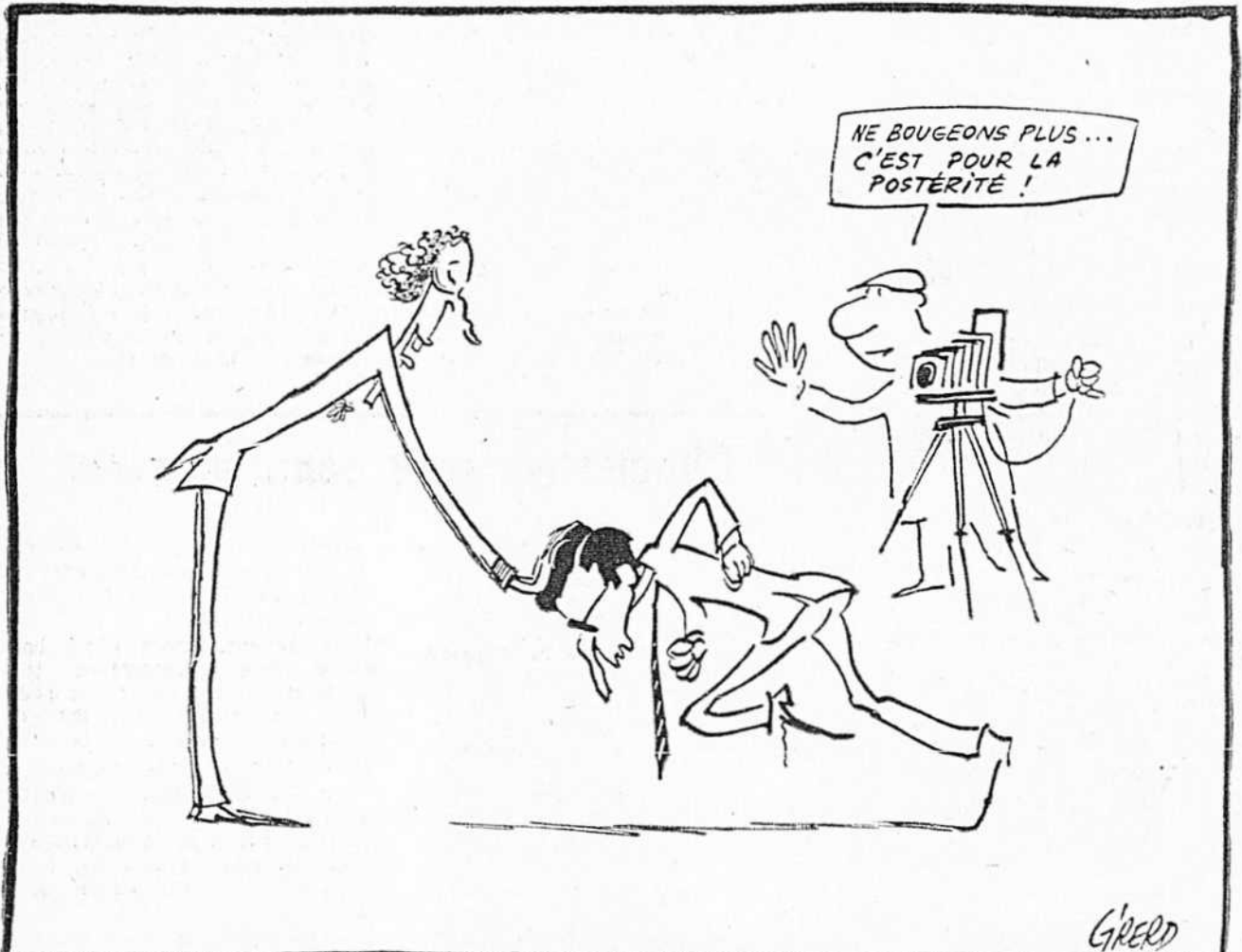
PRÉLART FINI VINYLE

2 et 3 verges de large
30 couleurs
GRANDE VENTE **99¢**
la verge carrée

AMTICO **Zip-Stik**

CARREAUX DE VINYLE PRÉ-COLLÉS

AUSSI MILLIONS DE CARREAUX EN VENTE:
5¢, 10¢, 11¢ et jusqu'à 50¢
chaque tuile



Victoria: une simple affaire de gros sous?



Maurice Giroux
chroniqueur politique

envoyé spécial de LA PRESSE

VICTORIA — Au fur et à mesure que l'on peut transpercer le mur épais des délibérations de Victoria, il paraît, à première vue, que c'est d'abord une question de gros sous qui sépare les positions de M. Bourassa et celles de M. Trudeau.

Ce n'est pas là, sans doute, une bien grande trouvaille.

Mais les hommes politiques ont tellement l'habitude de se draper dans de grands principes politiques pour couvrir l'enjeu réel de leurs différends, que cela devient rafraîchissant de revenir à des considérations plus terre-à-terre.

Donc, au risque de simplifier à l'extrême, alignons les deux énoncés suivants:

1) M. Bourassa demande à Ottawa de défrayer complètement le coût de certaines politiques sociales jusqu'ici élaborées par Ottawa et qui pourraient, demain ou plus tard, être élaborées par Québec.

2) M. Trudeau refuse d'accorder une pleine compensation financière à des politiques sociales élaborées par une province dans des domaines où, précisément, le gouvernement fédéral veut continuer d'exercer une juridiction à travers le Canada.

Comme on peut le comprendre, c'est toute la question de la compensation financière qui constitue l'enjeu réel des discussions au chapitre de la politique sociale.

MM. Trudeau et Bourassa ont tous

les deux admis que la primauté législative des provinces pouvait être acceptée comme base de discussion, mais que le financement de cette primauté constituait la pierre d'achoppement du débat.

M. Bourassa voudrait que l'exercice du pouvoir provincial dans un domaine de la politique sociale soit compensé par un montant d'argent égal au montant que le gouvernement canadien aurait dépensé sur le territoire de cette province si la loi du Parlement du Canada y était en vigueur.

Spending Power

M. Trudeau rejette carrément cette proposition.

Il accepterait une primauté provinciale, mais à condition que cette province défraie elle-même le coût de cette primauté.

Cette discussion révèle que même une redistribution des pouvoirs en faveur des provinces ne règle rien au problème de la capacité de financer l'exercice des pouvoirs provinciaux.

Le pouvoir de dépenser des provinces est limité en pratique, surtout dans le cas des provinces moins riches. Et le Québec se trouve dans ce cas.

Par contre, le pouvoir fédéral de dépenser est, en pratique, plus considérable.

M. Bourassa veut profiter des ressources fédérales en demandant une compensation financière appropriée aux projets québécois.

Mais en voulant garantir cela par un amendement constitutionnel, il rencontre le refus de M. Trudeau, parce que telle garantie réduirait en pratique le "spending power" du gouvernement fédéral. M. Trudeau voit dans la demande québécoise une diminution réelle du pouvoir fédéral dans le domaine social.

Par voie de conséquence, une diminution du pouvoir politique du gouvernement fédéral apparaît évidente, non seulement au Québec, si Québec exerce sa juridiction, mais aussi à travers le pays, si des provinces riches comme l'Ontario et l'Alberta exerçaient également leur juridiction.

La voie de sortie

Par le biais des questions financières, le débat débouche donc sur les grands principes politiques: Ottawa invoque son rôle de distributeur des richesses vis-à-vis les provinces pauvres, tandis que Québec invoque sa personnalité culturelle et ses besoins propres.

Sommes-nous en face de positions irréconciliables?

Oui, si chacun demeure intransigeant. Jusqu'à maintenant, l'intransigeance a prévalu parce que Québec et Ottawa affichaient des positions de négociations, donc susceptibles d'accommodement sans pour autant trahir les principes.

Par exemple, la compensation financière pourrait ne pas être inscrite dans la constitution, mais la primauté provinciale, elle, y serait inscrite en noir sur blanc.

Deuxièmement, le champ d'application des politiques sociales du Québec pourrait être temporairement réduit, qu'il s'agisse de dans les années futures la compétence provinciale soit graduellement appliquée.

Enfin, les accommodements financiers et administratifs offerts par Ottawa aideraient à faire avaler ce genre de compromis politico-constitutionnel. Serait-ce là l'une des voies de sortie de cette conférence des premiers ministres convoquée d'abord et avant tout pour régler la formule d'amendement constitutionnel?

(Droits réservés)

DES CLIENTS SATISFAITS DEPUIS PLUS DE 30 ANS

MONTREAL TAPIS et CARREAUX Ltée
MONTREAL FLOOR COVERING LIMITED

15 est. rue BERNARD (Magasin-Entrepôt) 273-9983 3424, avenue DU PARC 842 8871
392, boul. LAFLÉUR (LaSalle) 365 6550 311, rue BANK OTTAWA (613) 235-3044

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'À 18 HEURES JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 21 HEURES SAMEDI JUSQU'À 17 HEURES

STATIONNEMENT DISPONIBLE À CHAQUE MAGASIN

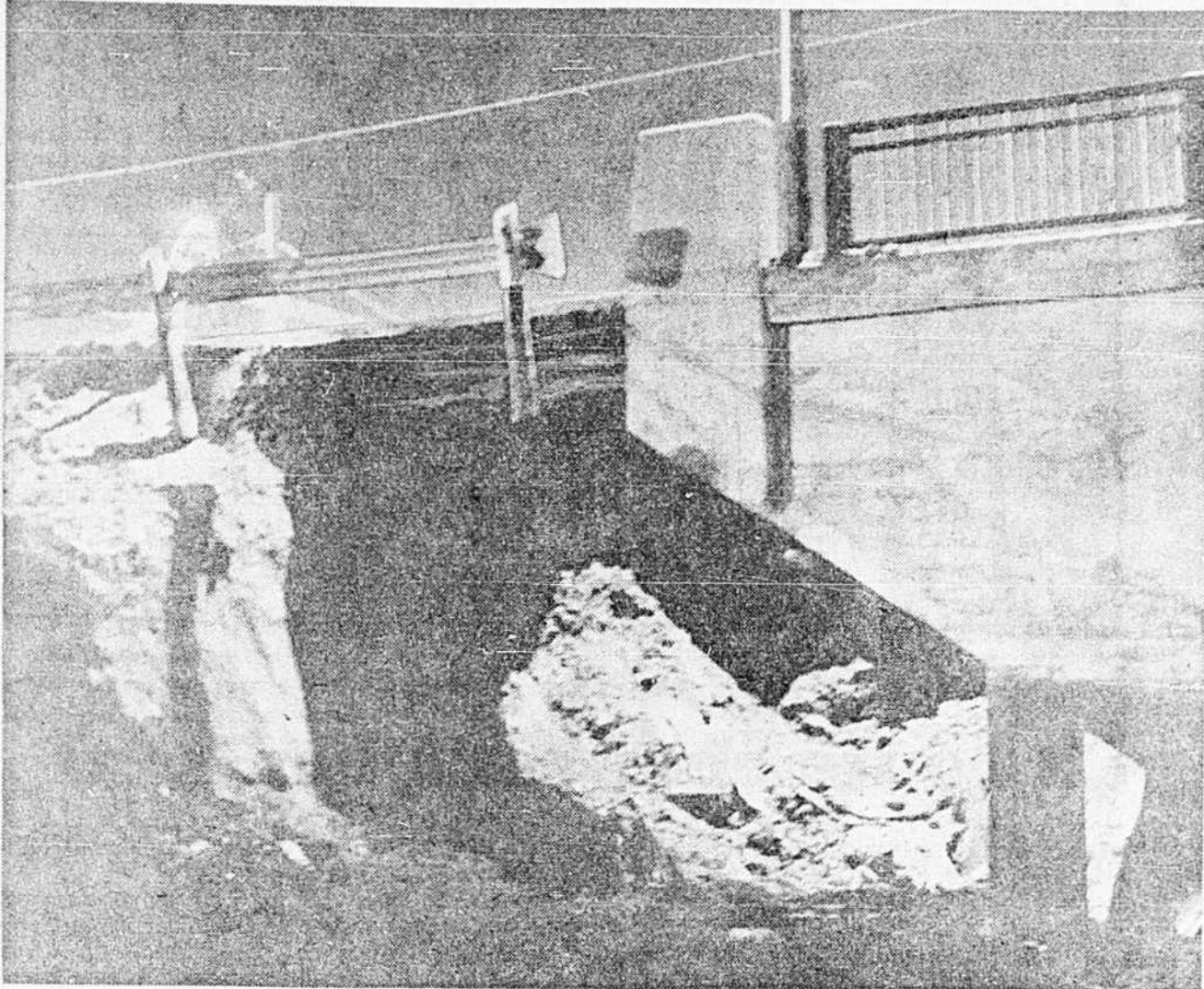


Photo René Picard, LA PRESSE

**Effondrement
au pont
Charlemagne**

Une partie du tablier du pont de Charlemagne, sur la rivière L'Assomption, entre Charlemagne et Repentigny, s'est effondrée hier soir. L'ouverture d'une quinzaine de pieds est attribuable à des travaux qu'on effectuait à cet endroit. Le pont a aussitôt été fermé à la circulation et les véhicules sont détournés par la rue Notre-Dame.

**Pincourt: les conseillers reprochent
au maire ses déclarations publiques**

Cinq des six conseillers municipaux de Pincourt ont soulevé, au cours de l'assemblée du conseil, et durant près de 60 minutes, la question de la publicité qui, depuis quelques semaines, comporte le nom de Pincourt dans tous les quotidiens de Montréal.

Les conseillers reprochent au maire, laquelle est également journaliste, "d'avoir la déclaration trop facile" et de s'approprier des honneurs au détriment du conseil.

Mais ce qui a surtout chatouillé la fierté des conseillers et soulevé le débat, hier soir, fut une déclaration de Mme Burley, faite à LA PRESSE, le 4 juin, relativement à l'entrevue que les membres du conseil ont eue avec le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, pour discuter du marasme financier de Pincourt.

Mme Burley avait déclaré qu'elle avait recommandé à ses conseillers de se faire mais les conseillers ont rétorqué qu'il n'en fut jamais question et, qu'au contraire, ils ont participé, verbalement, à cette rencontre.

Les conseillers Stoneburg, E. Mac-

Callum, Jr. Jones, R. Sénéchal et G. Legault ont sommé le maire de se rétracter publiquement, mais Mme Burley refusa de poser un tel geste.

Devant ce refus, les cinq conseillers ont pris un vote de non-confiance à l'endroit du maire qui, comme seule réaction, afficha son sourire du dimanche!

Un "procès"!

La présence de plusieurs journalistes à cette assemblée, a quelque peu "gêné" les membres du conseil alors que ceux-ci, ayant complètement oublié les affaires courantes de l'administration, s'enlisaient de plus en plus dans une étude "vaseuse" sur la façon de faire des déclarations aux journalistes et sur la façon de "fabriquer" une nouvelle.

C'est le maire Burley qui a dû intervenir, au plus fort de la discussion, pour assurer les journalistes que les conseillers n'étaient pas à "faire leur procès", mais bien le sien!

Les conseillers, qui ont fait "l'école buissonnière", toute la semaine dernière, pour protester contre les déclarations du maire, ont demandé à Mme

Burley de cesser de s'accorder tout le crédit du travail qui est fait par le conseil et d'avoir davantage l'esprit d'équipe.

Ils ont fait savoir à Mme Burley qu'elle devrait obtenir l'approbation de tous les conseillers avant de faire des déclarations aux journalistes.

Le maire a répondu qu'elle n'a à consulter personne avant de faire une déclaration, et qu'elle ne dicte à aucun journaliste les articles que ceux-ci rédigent dans leur journal.

La femme-journaliste-maire de Pincourt n'a pas eu la partie facile; mais comme toute bonne mère de famille sait le faire, elle a réussi à clore le débat avec humour.

Il reste que les cinq conseillers concernés sont déterminés à démontrer à Mme Burley qui porte les culottes au conseil municipal de Pincourt. Mais qui?

**2 évadés
capturés**

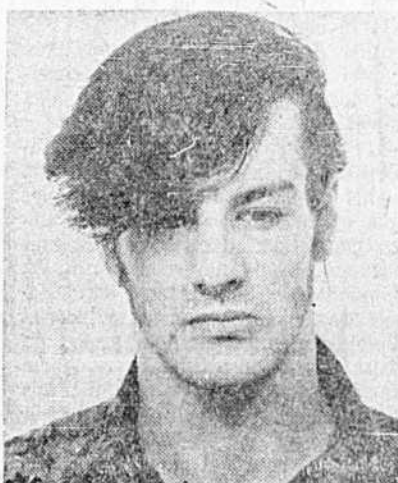
La Sûreté du Québec a capturé, hier, à Longueuil, Gérard Perron, 22 ans, et Michel Saint-Georges, qui s'étaient évadés du pénitencier de Cowansville, lundi après-midi.

Tous deux étaient considérés dangereux.

Perron est condamné à l'emprisonnement à vie pour meurtre et Saint-Georges à une peine de six ans pour vol d'automobile et vol à main armée.



Gérard Perron



Michel Saint-Georges

**Acquittement: Gagnon et
Jacques Larue-Langlois**

par Conrad BERNIER

Jacques Larue-Langlois et Charles Gagnon ont été acquittés, hier matin, de l'accusation de conspiration séditeuse sous laquelle ils subissaient leur procès depuis six semaines.

Le jury, qui délibérait depuis vendredi dernier, s'est finalement entendu pour rendre un verdict d'acquittement.

Quelque vingt minutes plus tard, Charles Gagnon obtenait un cautionnement personnel de \$950. Avant de pouvoir recouvrer provisoirement sa liberté, Charles Gagnon devra toutefois se présenter, ce matin, devant le juge en chef de la cour d'appel, pour obtenir un deuxième cautionnement, absolument indispensable celui-là, puisque l'intimé a été condamné, il y a un mois à peine, à trois mois de prison pour outrage au tribunal.

C'est à 10h10, hier matin, que les jurés, pour leur part visiblement déçus, sont entrés dans la vaste salle des assises et ont pris place dans les bancs qu'ils occupaient déjà depuis le 4 mai, date de l'ouverture du procès.

Le greffier fait d'abord l'appel de chacun d'entre eux, puis se lève et demande au président du jury si ses collègues sont prêts à rendre un verdict. Celui-ci répond affirmativement.

Le greffier lui pose alors la question suivante: "Est-ce que vous trouvez l'accusé Jacques Larue-Langlois coupable de conspiration séditeuse ou non coupable?"

"Non coupable", répond le président du jury.

Les applaudissements éclatent dans la salle.

Le greffier reprend la même question, mais, cette fois-ci, c'est de l'accusé Charles Gagnon qu'il s'agit.

La réponse du président du jury est identique à celle qu'il a donnée un peu plus tôt: "Non coupable!"

Pendant que les applaudissements fusent dans la salle, la fiancée de Charles Gagnon, Mlle Lise Waler, et son avocat, Me Robert Lemieux, bondissent au banc des accusés pour embrasser et étreindre Charles Gagnon, qui pleure.

Quant à Jacques Larue-Langlois, il est toujours assis au banc des accusés, extrêmement pâle, muet et visiblement figé. Il ne sourit même pas. Il donne l'impression d'un homme qui éprouve des difficultés énormes à sortir d'un cauchemar.

Charles Gagnon se lève et déclare à l'adresse des jurés: "Merci. Je vous félicite pour votre courage et votre lucidité. Si tous avaient fait preuve de ce même courage et de cette même lucidité, depuis le mois d'octobre 1970, on n'aurait pas réussi à terroriser le Québec comme on l'a fait!"

Au nom de son client Jacques Larue-Langlois, Me Robert Lemieux a tenu, lui aussi, à remercier les jurés. "Ce verdict est une victoire pour la liberté d'expression". Il a ensuite souhaité que les autorités travaillent désormais à des réformes sérieuses qui assureraient à tous les Québécois "la démocratie judiciaire et électorale".

Charles Gagnon, qui recouvrera vraisemblablement sa liberté provisoire, ce matin, devra cependant se présenter de nouveau devant la cour, en septembre prochain, pour subir un procès sous une inculpation d'appartenance au FLQ. Ses coaccusés seront alors Michel Chartrand, Pierre Vallières, Jacques Larue-Langlois et Me Robert Lemieux.

Le verdict d'acquittement rendu, hier matin, après quatre jours de délibérations, met un terme à un procès de six semaines qui, selon certains observateurs, fera désormais "partie de l'histoire du Québec."

Au dossier de sa preuve, la couronne avait produit 31 documents ou "actes manifestes" attribués à l'un ou à l'autre des deux accusés, ou au présumé coconspirateur Pierre Vallières.

**Ecole française
abandonnée en
Nouvelle-Ecosse**

HALIFAX (PC) — La Commission scolaire de Halifax a annoncé mardi que le projet pilote controversé d'une école primaire française avait été abandonné.

Le projet, prévoyant l'enseignement uniquement en langue française à 30 élèves du cours primaire, avait été approuvé en mai, par les autorités scolaires.

Une subvention de \$10,000 avait été fournie par le gouvernement fédéral pour la réalisation de ce projet. Le président de la Commission scolaire, M. Charles McGuire, a dit que cette somme devra être remboursée au Trésor fédéral.

M. McGuire attribue cet échec au manque d'intérêt de la part des parents, seulement 12 réponses ayant été reçues à la suite d'annonces publiées dans les journaux.

**7 jurés trinquent avec
Larue-Langlois acquitté**

En plus de faire étape dans la jurisprudence, le dénouement du procès de Charles Gagnon et de Jacques Larue-Langlois se sera aussi créé une place dans la petite histoire judiciaire.

A peine venaient-ils de prononcer l'acquittement que sept des 12 jurés se rendaient à la terrasse de l'hôtel Iroquois, place Jacques-Cartier, face à l'hôtel de ville de Montréal, pour trinquer... et le plus fraternellement du monde, avec le seul accusé qui soit resté effectivement en liberté, Larue-

Langlois. Et ses procureurs, Mes Robert Lemieux et Bernard Mergler, et un sympathisant rien de moins qu'évêque leader syndicaliste Michel Chartrand.

La seule chose que les sept pairs des prévenus n'ont pas voulu faire, ce fut de se laisser photographier à la table commune qui avait été dressée pour eux, du côté ouest de la place, où, l'automne dernier, s'était jouée l'une des parties les plus palpitantes des événements d'octobre.

Les jurés ont dû, au cours de leurs délibérations, lire, analyser et interpréter ces 400 pages de textes dactylographiés que la couronne, pour sa part, jugeaient fortement incriminants.

L'accusation portée contre Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois, le 8 mars 1971, et signée par le procureur général lui-même, n'était pas d'avoir réalisé une intention séditeuse, mais d'avoir conclu une entente pour réaliser une intention séditeuse, soit celle d'avoir voulu renverser deux gouvernements par la force entre le 1er février 1968 et le 30 novembre 1970.

Le président du tribunal, le juge Laurent Bélanger, avait d'ailleurs souligné aux jurés qu'ils n'avaient pas à se demander si l'intention séditeuse avait été réalisée ou si, au départ, elle avait des chances ou pas d'être réalisée.

"La Couronne, a-t-il déclaré à plusieurs reprises, n'était pas obligée de prouver que les présumés coconspirateurs se connaissaient ou connaissaient toute l'ampleur de la conspiration. Elle n'avait même pas à prouver

que l'un des accusés était ou pouvait avoir été l'instigateur de la conspiration."

Mes Jacques Clément et Bruno Pateras représentaient la couronne au cours de ce procès. Me Robert Lemieux défendait Jacques Larue-Langlois. Quant à Charles Gagnon, il assurait lui-même sa propre défense. De sa plaidoirie de cinq heures, un journaliste a dit: "C'était beau comme du Mozart!"

Le verdict rendu, hier matin, par douze jurés de langue française, suscite maintenant plus d'intérêt que le procès, qui a tout de même duré six semaines, n'en avait fait naître jusqu'à 10 h. 10, hier matin. En effet, plusieurs procureurs rencontrés, hier en fin d'après-midi, au Palais de Justice, nous ont avoué sans la moindre réticence qu'ils se proposaient "une étude approfondie et sérieuse de tous les documents sténographiés du procès." L'un d'eux nous a même déclaré: "Avant d'aller plus loin, il est capital de découvrir ce qu'a été exactement ce procès! Il est possible qu'une mutation d'importance..." Il n'a pas terminé sa phrase...

Choquette: sans commentaires

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, n'a pas encore fait savoir si son ministère ira en appel à la suite de la décision du jury d'acquiescer MM. Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois d'une accusation de conspiration séditeuse.

Le ministre de la Justice est demeuré muet par suite de cet acquiescement et il a refusé de commenter la décision des membres du jury.

En fin d'après-midi, hier, son attaché de presse avait fait savoir

que M. Choquette aurait probablement un commentaire à formuler à la sortie de la Chambre, à six heures, sur ce sujet.

Les journalistes voulaient en même temps l'interroger sur la rencontre de sept membres du jury avec MM. Michel Chartrand et Jacques Larue-Langlois à l'issue de l'annonce de la décision du jury.

Toutefois, M. Choquette a annulé ce rendez-vous avec les courtoisiers parlementaires en indiquant clairement qu'il n'avait aucun commentaire à formuler pour le moment.

PISCINES

VASTE CHOIX de grandeurs et modèles. Sièges jusqu'à 10" de large, profondeur jusqu'à 7" — mur en couleur — Filtre au sable, accessoires complets.

Nos piscines peuvent être employées comme bain romain avec notre appareil de massage hydrothérapeutique. Excellent pour muscles, fatigue, névrosité.

Jeux d'eau, fontainés

QUALITE SUPERIEURE MEILLEUR MARCHÉ 625-6083

IMCARPOOL
265 LABELLE, Ste-Thérèse

NE RESTEZ PAS SOURD

Paul Taffin ACOUSTICIEN

Spécialiste en prothèses auditives

APPAREILS AUDITIFS PHILIPS

800, PLACE VICTORIA, Montréal 115

Arcade du métro — Galerie des Boutiques

Pièces, service et réparations pour toutes marques

Du Lundi au Jeudi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m. Le Vendredi de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.

Téléphone 866-7422

PHILIPS

Pour les veines variqueuses

BAS ÉLASTIQUES
(pied complet)

SANS COUTURE EN NYLON DIAPHANE par Bauer & Black

Bas (maison) \$11.95 et \$13.95

Bas de toilette \$19.50

Ces bas sont exactement ce qu'il vous faut pour cette occasion spéciale. Chics — Élégants — Légers — Frais.

Pied complet avec longueur au-dessus du genou, ils donnent le support parfait. Celui que les médecins recommandent.

845-7251

PHARMACIE MONTREAL JEAN-P. DUQUET L. PH.

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 EST, rue STE-CATHERINE — Tél. 845-7251

Ne l'oubliez pas, le 20 juin ce sera sa fête

Cadeaux dignes d'un roi!

VOUS RECEVEZ?

ÉPARGNEZ-VOUS TEMPS ET SOUSIS. DÉLICIEUX SANDWICHES DE FANTAISIE... APPELÉZ-VOUS

48 sandwiches cocktail • Jambon tranche, dinde, salade aux oeufs et poulet, soit assez pour 6 à 8 personnes. Tel qu'illustré.

\$325 la bite

TÉLÉPHONEZ IMMÉDIATEMENT 844-3901

4075 rue ST-DENIS NOUS LIVRONS PARTOUT A MONTREAL

PEGROID'S

UN CADEAU DE CHOIX POUR UN PAPA CHÉRI

Création "Grand prix"

Escarpin blanc très élégant. Sa souplesse et sa légèreté en feront le soulier préféré de papa pour toutes les sorties d'été.

Pointures et largeurs courantes.

\$19.95

Vaste choix d'autres modèles et couleurs.

Louis Deslauriers Inc. 6314, rue SAINT-HUBERT

H. Groux et Fils Inc. 1500 est, rue MONT-ROYAL 4029, rue ONTARIO

A DEUX PAS DES STATIONS DE MÉTRO JEAN-TALON ET MONT-ROYAL

la presse

Le sort de l'Union nationale

Il est difficile de parler de l'Union nationale, en 1971, sans céder au goût bien naturel de refaire l'histoire. Ce goût est naturel en ce sens qu'on y cède tous les jours et dans toutes les conversations. Le propre des hommes d'action, c'est de céder très peu à ce penchant. Quoi qu'il en soit, cédon, l'espace de deux ou trois paragraphes.

L'Union nationale, depuis douze ans, a collectionné les malheurs. En 1959, Duplessis meurt, face au nord. Pas mal de choses ont été dites sur le duplessisme depuis ce temps. A l'heure qu'il est, on n'a pas encore le goût de chanter ses louanges, mais on commence à se demander si l'homme était aussi noir qu'on s'est plu à le dire. Le Québec, collectivement, se souvient; mais les maîtres de cérémonie qui se succèdent sur la scène de l'actualité manquent singulièrement de mémoire, à moins qu'ils ne manquent tout simplement de lectures.

Ainsi, manquant moi-même de lectures indigènes, j'ai dû m'y prendre à deux fois, lisant récemment un des discours de Duplessis, daté de 1939, avant de bien voir que c'était un discours de Duplessis. Ça aurait pu être un discours de René Lévesque, prononcé hier, à l'occasion de la crise d'octobre ou de la conférence de Victoria. Je ne sais même pas si l'impression de rabâchage est décourageante ou encourageante. Mettons qu'elle signifie la pérennité de la condition québécoise et il ne reste plus qu'à se demander si la condition québécoise est décourageante ou encourageante, ce qui serait un très vaste problème, étant donné que nous n'avons pas de condition de rechange.

Après la mort de Duplessis, Sauvé arrive avec son fameux "désormais". On sent comme un ébranlement. Une espèce de grand seigneur a l'air de trouver fort simples des choses que l'on croyait impossibles deux mois avant. Soit dit en passant, on pourrait dater la réforme scolaire de l'automne 59. A cette époque, l'université Laval n'avait même pas de budget au sens ordinaire du terme budget.

Sauvé meurt. S'il n'était pas mort... Question stupide. Et si ma tante avait deux roues, ça serait une bicyclette. Le 22 juin 1960, l'équipe du tonnerre se réveille au pouvoir. L'Union nationale a la fable basse. "Danny Boy" a deux pistolets sur les hanches et un faucon sur l'épaule. On vit là-dessus un bon moment, comme d'autres vivent avec un oeillet à la clavicle. Telle est la mobilité de l'opinion et des faiseurs de.

Et puis Johnson arrive au pouvoir. Nous sommes en 1966. C'est la faute à la carte électorale, bien sûr. L'homme a longuement mûri dans toutes sortes de sauces, comme mûrit un homme. Peu à peu, il se révèle. La fonction fait l'homme. Il avait attrapé le peuple. Le beau monde a suivi. Il meurt, face au nord, lui aussi.

Tout cela pour dire que l'Union nationale n'est pas chanceuse. Après de vrais malheurs (la mort de trois chefs), elle a en connu de petits, dont la défaite aux élections d'avril 70, qui était, pour une bonne part, des séquelles de ses grands malheurs.

Et voici qu'elle tient un congrès qui a bien de la misère à signaler son existence, coincé

entre la Constitution victorienne et le budget de M. Benson.

On pourrait dire, bien sûr, que rien ne pressait l'Union nationale de tenir ce congrès. Un peu plus de sens politique; un peu moins de comptes internes à régler; l'acceptation loyale d'une trêve de la part de quelques coqs de village auraient conduit les ex-ministres, les députés et les militants à lécher leurs plaies discrètement, à refaire leurs forces et surtout à laisser mûrir naturellement un candidat à la direction, sous le soleil crépusculaire, mais bienveillant de M. Bertrand.

En vérité, dès après la mort de M. Johnson, l'Union nationale a commencé à avoir des comportements d'armée en déroute. Dès lors, on a assisté à un flottement idéologique et à tout un grouillement de petites ambitions d'hommes trop pressés. Le diable est avec ceux qui sont pressés. La racine commune de ces comportements, c'a été le refus d'accepter le leadership de M. Bertrand. Ce dernier dut donc provoquer un congrès à la direction, en juin 69. Il en sortit sans guère plus d'autorité sur son parti, et le parti lui-même en sortit ébranlé. La défaite d'avril 70 fit le reste.

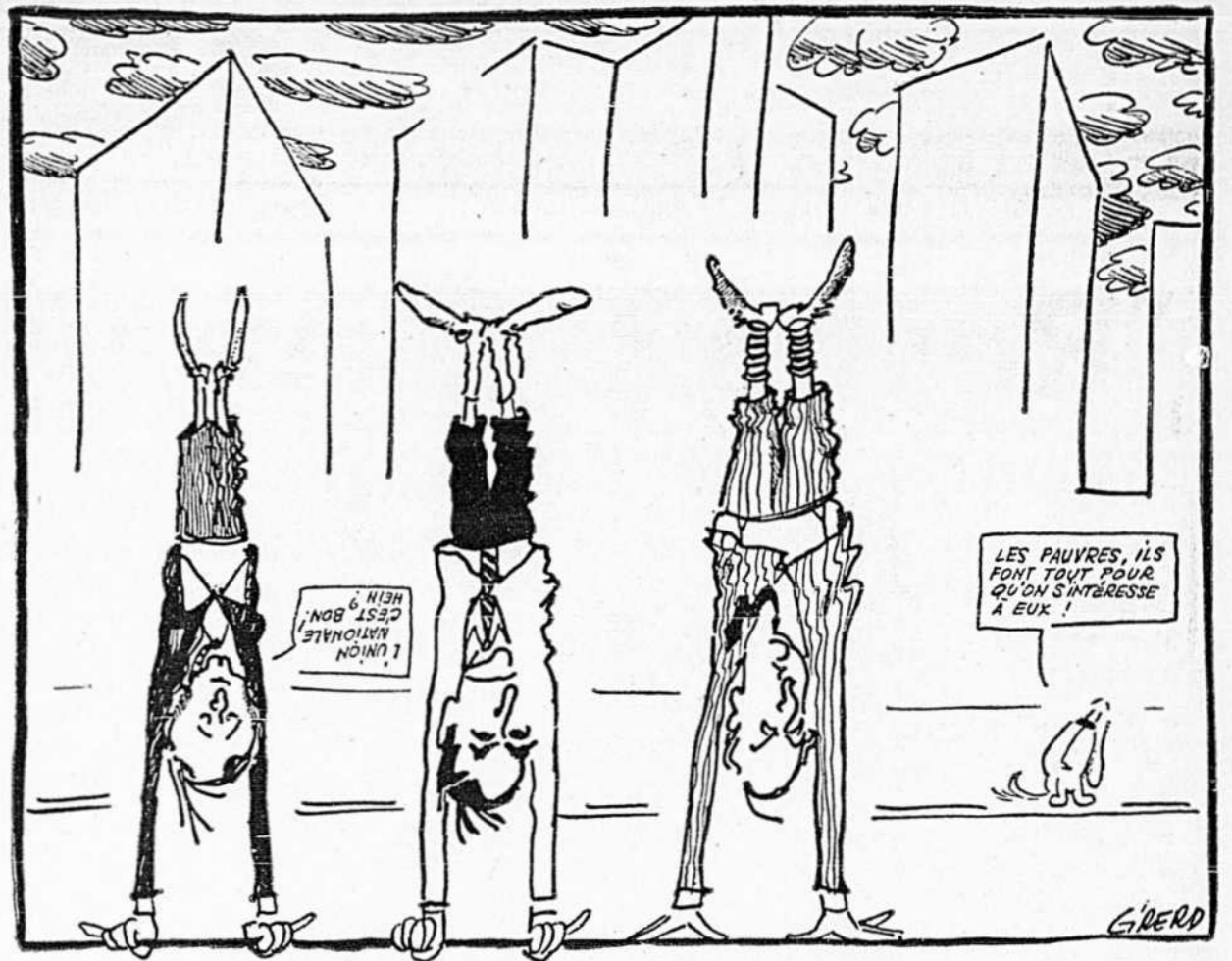
Quoi qu'il en soit, le vin est tiré. Le congrès aura lieu. On ne s'inquiète même pas de savoir s'il y aura quatre ou cinq candidats; il suffit de savoir que trois candidats seulement ont réussi à troubler l'incertitude générale: MM. Beaulieu, Masse et Loubier.

Cela enregistré, on peut céder au petit jeu des pronostics de taverne et annoncer la victoire de M. Loubier, ce qui est une façon d'oublier M. Beaulieu et d'indiquer qu'on ne serait pas mécontent du sort qui serait fait à M. Masse: avoir l'occasion de prendre du poids politique. Même en une époque réputée rapide et dévoratrice, la durée continue d'être un facteur d'autorité. Il n'est pas prouvé que le chef qui sera élu samedi prochain sera celui qui conduira éventuellement l'Union nationale au pouvoir. D'ici à ce que l'Union nationale puisse sérieusement ambitionner le pouvoir, bien des regroupements sont possibles et nul ne peut exclure l'apparition d'un homme de l'extérieur qui s'imposerait comme nouveau chef.

Certes, l'Union nationale est présentement à son plus bas. Elle n'était pas très fâchée non plus en juin 1960; n'empêche qu'elle a repris le pouvoir à l'équipe du tonnerre six ans plus tard. Six ans dans l'opposition, c'est long, mais on s'y use moins vite qu'au pouvoir et on court même la chance d'attraper quelques-uns des prestiges de l'absence.

L'Union nationale a des racines solides dans ce qu'il est convenu d'appeler "les campagnes" et qu'il vaut mieux appeler l'arrière-pays, si l'on donne à cette expression son sens nourricier. Et dans la mesure même où l'on tient à ce que l'arrière-pays possède le moyen de s'exprimer à l'intérieur des règles présentement connues de notre système politique, dans la même mesure on souhaite que l'Union nationale demeure autour de la table. Elle est censée avoir assez souffert, en tant que parti, pour avoir appris quelques leçons.

Jean-Paul DESBIENS



(Droits réservés)

Ça coûte cher sans bon sens

Les autorités se tuent à nous le répéter: la guerre contre l'inflation est gagnée, ou du moins, le pire est passé; la situation s'améliore. Simultanément, le Bureau fédéral de la statistique vient battre en brèche ce bel optimisme. Selon des chiffres récents, les prix à la consommation continuent à augmenter. L'augmentation est peut-être moins forte que l'an dernier à pareille date, mais elle s'accroît de mois en mois.

Les statisticiens sont explicites. Ce qui coûtait dix dollars en mai 1961, expliquent-ils, en coûte aujourd'hui \$13.27. Sur une période plus restreinte, ceci veut dire que l'augmentation a été de cinq cents d'avril à mai 1971, et de trente et un cents de mai 1970 à mai 1971.

Voilà certes un phénomène qui prête à réflexion, d'autant plus que les augmentations portent surtout sur des produits tels les aliments, les vêtements pour hommes, la bière, les tabacs, les loisirs et l'habitation. Les aliments dont le prix a augmenté sont ceux de consommation courante comme les fruits frais, les carottes, le bœuf, le poisson, la volaille et les oeufs. On note aussi des augmentations substantielles et

chroniques dans le prix des alcools et de l'essence. C'est désespérant.

Des spécialistes nous avaient savamment expliqué que, pour enrayer le fléau "continental" de l'inflation, il fallait accepter de voir augmenter le nombre des chômeurs car, ajoutait récemment un ministre, le problème de l'inflation passe avant celui du chômage, puisque l'inflation affecte tout le monde, tandis que le chômage n'affecte qu'une minorité seulement.

Ces explications commencent à paraître assez oiseuses puisque, depuis quelque temps, les citoyens ont l'impression de connaître les inconvénients à la fois de l'inflation et du chômage. Cette situation résulte, disent certains économistes, de "la politique économique inepte du gouvernement fédéral". Les spécialistes en vase clos fulminent et font semblant d'avoir en main toutes les solutions.

L'ex-ministre Paul Hellyer a dit, l'autre jour, qu'en combattant l'inflation, le gouvernement fédéral avait délibérément créé un demi million de chômeurs, ce qui laisse entendre que si le gouvernement n'avait pas combattu l'inflation, il n'y aurait pas un seul chômeur au Ca-

nada. Il s'agit là d'une simplification énorme.

De son côté, le ministre des Finances, M. Edgar Benson, proclame que l'augmentation de l'indice des prix à la consommation ne le préoccupe pas outre mesure. Il annonce que le budget devant être rendu public vendredi visera à stimuler l'économie au maximum, ce qui aura pour effet de réduire le nombre de chômeurs. De plus, ajoute le ministre, "l'inflation est toujours un problème, mais elle ne constitue plus une grande menace". Pareil optimisme a également l'air d'une simplification suspecte.

René Lévesque, de son côté, assure qu'après l'indépendance du Québec, le Parti québécois pourra créer un million d'emplois en dix ans. Hellyer, Benson, Lévesque, et aussi Kierans: les Canadiens ne manquent certes pas de sauveurs, ce qui ne les empêche pourtant pas d'être affligés d'un fort taux de chômage, et de voir grimper, de jour en jour, le coût de la vie. Il faudrait cesser de jouer les sorciers, et voir à corriger une politique décidément déficiente, politique qui se dévalorise à l'usage.

Jean PELLERIN

OPINION

J'ai visité une polyvalente-prison au Québec

par Maurice CHAMPAGNE

Écrivain et professeur, M. Maurice Champagne vient de publier, aux Éditions du Jour, un essai sur la paix intitulé: "La violence au pouvoir".

Je dirai d'abord les faits et je les commenterai très brièvement. Puis j'inviterai mes concitoyens de Saint-Hilaire à faire les représentations qui s'imposent auprès du ministère de l'Éducation du Québec pour venger l'affront qui a été fait à leur liberté de citoyens et de parents, à leur santé mentale et à leur dignité humaine. Il est urgent, pour l'honneur du Québec et pour la paix dans notre société que des citoyens prennent leurs responsabilités devant la manière dont le ministère de l'Éducation utilise les deniers publics. J'en ai souvent parlé. J'y reviens à partir d'un cas précis, celui de la polyvalente de ma région, qui menacerait mes propres enfants s'ils étaient en âge de fréquenter le secondaire.

Les faits
Cette école est située à Saint-Hilaire, au pied de la montagne. Elle est entourée d'arbres. Elle reçoit environ douze cents étudiants. Elle a coûté entre deux millions et demi et trois millions. (Ce coût exclut une grande partie de l'instrumentation pédagogique, dont elle n'est pas encore pourvue). C'est un luxueux monument de béton qui se distingue par quatre unités concentriques en forme de champignons ou de soucoupes volantes; trois renferment les laboratoires, la quatrième un amphithéâtre. Cet amphithéâtre est extensible; il peut être agrandi ou réduit de deux unités concentriques pivotantes qui forment deux classes-amphithéâtres. Depuis l'ouverture de l'école on ne s'est servi de ce système car on s'est aperçu que les constructeurs avaient oublié de prévoir un mécanisme de sécurité qui empêcherait des jeunes d'être écrasés entre deux murs lorsque la classe pivote...

—La caractéristique principale de cette école est qu'elle ne comporte pas de fenêtres, si ce n'est aux entrées, aux bureaux de la direction et à la "cafeteria". Il n'y a aucune fenêtre dans les classes, dans la bibliothèque, dans les laboratoires. (Le laboratoire de sciences naturelles et celui de biologie sont emmurés comme les autres.) Les jeunes, de treize à dix-huit ans, sont donc privés de lumière naturelle et ne voient jamais le magnifique paysage qui entoure l'école. Ils sont les cobayes d'une expérience de climatization que les ingénieurs et les architectes ont réalisée avec les spécialistes de la pédagogie au ministère de l'Éducation!

—Les murs de tous les locaux sont blancs. Malheur au jeune qui y met le doigt ou qui voudrait les décorer.

—Tous les locaux sont fermés à clef dès qu'un groupe en sort. Il n'est pas question pour un étudiant de se sentir chez lui dans cette école du ministère. Surveillants, officiers de sécurité, professeurs déguisés en géoliers font le guet.

—A la bibliothèque il n'y a pas dix pour cent des rayons qui sont occupés par des volumes. Les laboratoires sont d'un même dépouillement; dans les armoires vitrées sont alignées quelques éprouvettes et des instruments divers sont disposés dans un tel ordre qu'on dirait qu'ils n'ont encore jamais servi.

—L'extérieur, il n'y a aucun aménagement du terrain à des fins éducatives, mais un vaste terrain de stationnement. Les arbres ont été coupés jusqu'à une certaine distance pour mieux contrôler les allées et venues des jeunes vers la forêt...

—Le système d'enseignement est, selon la direction, ce qu'il y a de plus régulier. Les étudiants suivent trente-cinq périodes de cours par semaine, en changeant constamment de professeur et de local. En secondaire III, IV et V, ils ont cinq périodes d'affilée le matin; "ils en ont manifesté le désir afin de pouvoir quitter l'école plus tôt l'après-midi".

Une entrevue avec un directeur

La visite des locaux terminée, j'ai pu rencontrer un personnage de la direction. Cette entrevue allait accentuer l'impression que j'avais d'être dans une prison moderne. Le bureau de ce directeur est tout en fenêtres; la moitié lui permettent de voir le va-et-vient à l'extérieur sans être vu.

La première chose dont ce directeur se vante est le fait qu'il ne connaît aucun professeur, aucun étudiant, lorsqu'il est arrivé dans cette école. Il a tout fait pour mettre les professeurs en sécurité, leur remettant leur horaire exact et délimitant leurs tâches des premiers jours. Il a facilité "l'acclimatation" des étudiants en respectant leur choix d'options et en les dirigeant dans les bons locaux. Les parents, il n'a pas eu le temps de les voir au cours de l'année. Il n'en avait pas besoin de toute manière. Ses journées débutent à huit heures et demie et se terminent à cinq heures. Pendant l'entrevue, il se lève pour indiquer à des étudiants qu'ils n'ont pas à rentrer dans leur école. Il insiste pour dire que son école n'est pas une école-pilote même si on la présente comme telle. Selon lui personne ne se plaint de l'absence des fenêtres. De toute façon les étudiants sont

héroïques: "Aucun travailleur dans le monde ne ferait les journées qu'ils font dans son école". Mais il est de ceux qui ne peuvent pas tolérer les cheveux longs; il a mis des étudiants à la porte pour cette seule raison. (J'ai résumé ses propos, car je n'aime pas écrire en joute, surtout lorsqu'il s'agit de rapporter les paroles d'un éducateur québécois.)

Une expérience pédagogique ?

Bien que ce directeur s'en défende, cette école est une école-pilote. On la fait souvent visiter aux étrangers. Et je sais bien qu'il se trouve des spécialistes, même en psychologie et en sociologie, pour défendre l'absence de fenêtres et de couleurs comme une technique propre à favoriser la concentration chez l'étudiant. Or il faut être spécialiste et rien que spécialiste pour se servir d'un tel argument. Il n'est pas nécessaire d'avoir une longue expérience en éducation pour savoir que quantité d'individus sont plus distraits en milieu fermé qu'en milieu ouvert et que l'imagination peut être une source de distraction infiniment plus puissante que les sollicitations du milieu et de l'environnement. Il est même fréquent de voir la brutalité ou la pauvreté d'un milieu provoquer l'imagination à l'évasion et empêcher toute autre concentration. Par ailleurs, on ne saurait décemment attendre d'un étudiant du secondaire le même pouvoir de concentration que chez un universitaire. Et bien des professeurs oublient que l'étudiant au contraire du spécialiste qui a le privilège de se concentrer sur une seule discipline, est forcé de se concentrer sur ses trois ou quatre disciplines chaque jour. Enfin, quand on veut réaliser une expérience pilote de ce type, on n'engage pas toute une population, surtout sans la consulter.

Le cas-type d'un système scolaire-social malade
Cette école, sous un bel appareil, n'illustre que trop brutalement la dégénérescence d'un système scolaire qu'on a voulu faire évoluer jusqu'à la mégalomanie et d'une société qui régresse par là même où on la croit en progrès. On y retrouve les éléments les plus caractéristiques de ce que d'aucuns osent encore appeler la démocratisation de l'enseignement au Québec.

—Celle école n'est pas conçue pour les étudiants. Elle est un laboratoire pour les spécialistes, les ingénieurs et les architectes.

—Autant elle est luxueuse matériellement, autant elle est pauvre pédagogiquement.

—Elle fait violence aux droits fondamentaux des étudiants et témoigne d'une ignorance systématique de leur

entité personnelle, de leurs besoins affectifs et sociaux.

—Elle a été imposée à la région, aux parents, aux professeurs, et aux étudiants, dans ses particularités mêmes.

—Elle illustre la fonction schizophrénique que nous avons donnée à l'école. Nous avons fait de l'école un monde en soi, "sans fenêtres", coupé de la vie réelle, sous l'impulsion de spécialistes bornés à la cérébralisation, à la technocratie et au pouvoir de leur savoir personnel. Un professeur qui me fait visiter une classe en forme de cône, me dit en désignant sa table dans l'angle: "Ils ne sont pas distraits les étudiants, ils sont fixés sur moi... je ne pourrais plus enseigner dans une classe avec des fenêtres..."

—L'école est de plus en plus à l'image de la société et la société est de plus en plus à l'image de l'école. L'une et l'autre sont malades de dépersonnalisation, d'anonymat, de mécanisation, d'artificialité et d'AVOIR. La polyvalente de Saint-Hilaire est à l'image de la ville moderne, un beau et brillant ghetto. C'est une prison de riches à lumière artificielle et à air climatisé. Au pied des escaliers et des rampes, on a ménagé des plantations de cactus et de fleurs artificielles dans de la terre qui ressemble plus à de la poussière. Le nouvel ordre so-

cial y règne, l'ordre des étudiants-robots programmés par les professeurs spécialistes et par les technocrates. Mais pour combien de temps cet ordre règne-t-il ?

Un système-école de violence

Si un jour des jeunes, ou leurs parents, comme je l'ai entendu, décident de faire des fenêtres à cette école en recourant à la violence, on criera au terrorisme et à la délinquance. Pourtant la vraie violence, la première, est dans la création même d'une autre école inhumaine, d'un autre foyer de frustration et d'agressivité latente. Il faudra agrandir nos perceptions de la violence si nous ne voulons pas tous en devenir prisonniers.

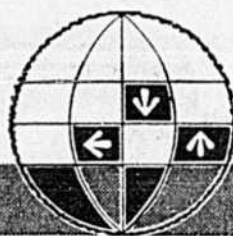
Il y a bien des façons d'exercer la violence contre autrui. La plus brutale et la plus subtile est celle qui consiste à réduire la personne à l'état d'objet. On peut faire confiance à quelqu'un aussi longtemps qu'il se sent une personne. Quand on le réduit à l'état d'objet, on peut au contraire en attendre des conduites d'objet, c'est-à-dire des conduites extrêmes et irrationnelles de rebondissement ou d'abrutissement. Dans ce sens le système scolaire du Québec, au secondaire et au collégial surtout, est en train de préparer une génération d'individus violents, par réaction au système, et en-

clins à des conduites extrêmes de ré- action, de révolution, de désabusement et d'évasion. Entre ces extrêmes la démocratie plonge dans le vide.

Tous ceux qui dans notre société se trouvent habituellement une voix pour protéger le droit à la vie et à la démocratie, évêques et curés de toutes religions et de toutes idéologies, marcheurs dans la rue, manifestants de toutes écoles, vont-ils rester indifférents devant le cas de la polyvalente de Saint-Hilaire? Tous ceux qui parlent à grands cris de communication, d'amour, de justice sociale, sont-ils prêts à lutter pour l'humanisation de l'école chez nous? Ou se trouve-t-il seulement des complices dans notre société anonyme, des complices comme les commissaires, comme les professeurs de cette école, comme la direction, comme l'architecte, comme les fonctionnaires qui ont tout décidé et tout programmé...

Cyrille FELTEAU

la presse
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.
Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés.
"Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 14007.
Port de retour garanti.
Service de tirage — téléphone 874-6911.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

"Rester? Ça aurait été m'accrocher"



Pierre VENNAT chroniqueur syndical

"J'AFFIRME qu'il n'y a aucun conflit qui a provoqué ma démission. D'ailleurs, s'il y avait eu conflit grave, actuellement, à la CSN, j'affirme que je ne serais pas parti."

Effectivement, la période des crises semblait dissipée à la CSN.

Depuis deux ans, il y avait eu le "conflit Chartrand-Pepin", phraseologie facile pour illustrer les affrontements entre le Conseil central de Montréal et ceux qui désirent l'action politique rapide et les éléments plus conservateurs de la centrale.

Puis il y eut un autre conflit sur la position linguistique de la centrale, l'expulsion de Chartrand des hautes instances de la centrale, le remous créé par un document de Marcel Pepin, baptisé "la Lettre aux mili-

tants" et plus récemment, le conflit des permanents.

Pourtant, tout ceci s'était peu à peu calmé.

Le dernier congrès de la CSN, en décembre 1970, fut un des plus calmes que l'on ait vus. On craignait un congrès d'affrontements, ce fut un congrès de réconciliation.

Marcel Pepin, d'ailleurs, y fut réélu président, à l'unanimité, jusqu'en octobre 1972.

Puis, lors du dernier congrès du Conseil central de Montréal, début mai, M. Pepin avait lancé un vibrant appel à la gauche, appel qui fut entendu, marquant par là la réconciliation finale avec le Conseil central.

Et avec Michel Chartrand à qui, du même coup, il avait rendu hommage.

Enfin, le conflit des permanents vient de trouver son épilogue. Alors quoi?

Il faut connaître Marcel Pepin

La réponse, selon les observateurs, c'est en Marcel Pepin qu'il faut la chercher.

Le poste de président, surtout pour

quelqu'un qui le prend à coeur comme lui, est épuisant. Marcel Pepin, en moyenne, passait 80 heures par semaine à son bureau.

Et personne ne met en doute sa parole, parmi son entourage et les observateurs, lorsqu'il dit qu'il serait resté si la CSN était encore secouée par une crise comme il y a quelques mois.

Pour M. Pepin, la société québécoise est une société en pleine mutation, surtout depuis six ans, alors qu'il a accédé à sa présidence.

"La CSN comptait 75,000 membres lorsque je fus élu secrétaire en 1961; 140,000 lorsque j'accédai à la présidence, en 1965 et 225,000 environ aujourd'hui."

"Ma démission est une question d'honnêteté. La société québécoise est en pleine mutation et la CSN suit cette mutation de près. J'avais peine à suivre cette évolution."

"Je n'ai pas reçu de vote de non-confiance. Je n'ai pas voulu courir le risque, même hypothétique, d'en recevoir un. Je suis convaincu, après 6 ans à mon poste, que ma démission peut aider le mouvement. Si un président s'accrochait à son poste, cela serait néfaste pour le mouvement."

C'était le lancement du Deuxième Front, de ce qui devait devenir ensuite l'Action politique non partisane, telle qu'appliquée maintenant, sur une base structurée, par les centrales syndicales.

Cela a d'ailleurs toujours été le rêve de M. Pepin: "Si tous les groupes de syndiqués, du syndicalisme agricole au syndicalisme étudiant en passant par le syndicalisme ouvrier traditionnel et le tout jeune syndicalisme des cadres, travaillaient davantage en collaboration, il se constituerait au Québec une véritable force populaire qui amènerait la province à être dirigée par ceux qui constituent sa véritable population."

Un homme ne peut endurer

Aperçu hier, lors d'une pause-café coupant la séance du bureau confédéral de la CSN au cours de laquelle M. Pepin a annoncé sa démission, le trésorier général Jacques Dion, visiblement bouleversé, a lancé qu'"il est malheureux que la CSN fatigue un homme au point qu'il ne peut plus endurer".

M. Dion devait ajouter que, selon lui, les derniers événements ont dû jouer dans ce qu'il appelle, "cette fatigue".

Pour le syndicaliste Pierre Vadeboncoeur, conseiller spécial des présidents de la CSN, Marcel Pepin "considère sa job épouvantable, pire que celle du premier ministre. Sa "job" (sic), quand on la fait comme il l'a faite, est épuisante".

Mais le point marquant, c'est qu'on ne voyait personne, hier soir, pour le remplacer.

Evidemment, cela n'a rien de tragique puisque M. Pepin ne quittera effectivement son poste qu'à l'automne.

Mais cela indique bien que tout comme il fut dit pour Matthias Rioux, à l'Alliance des professeurs de Montréal, on ne remplace pas Marcel Pepin, on lui succède.

Pour M. Gilles Beaulieu, le porte-parole du Conseil central de Montréal au bureau confédéral, non seulement la décision de M. Pepin est "déplorable", mais "on ne voit pas de chef pointer à l'horizon".

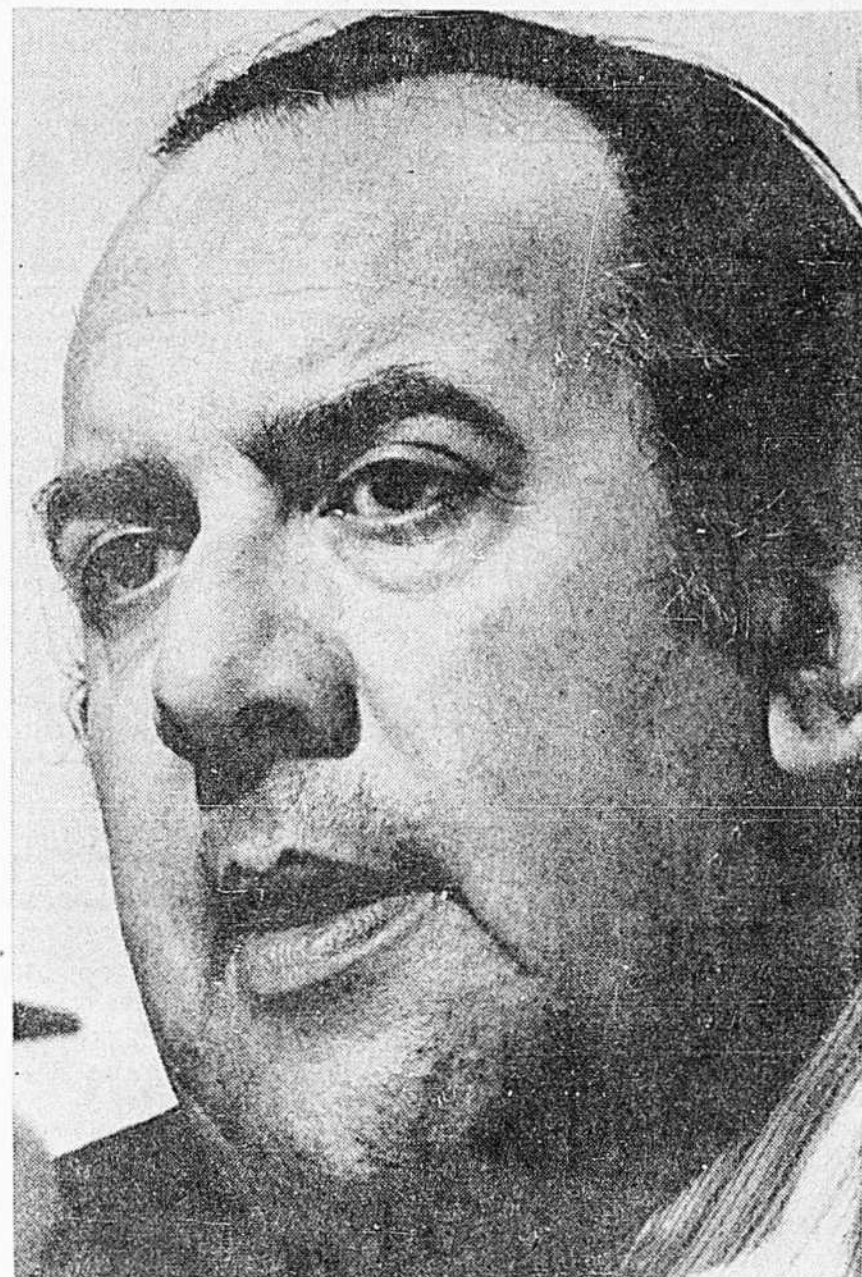


photo Antoine Désilets, LA PRESSE

"Ma démission est une question d'honnêteté..."

"Je vois mal qui pourrait le remplacer", a-t-il dit.

Pierre Vadeboncoeur non plus, ne voit pas "à première vue, de dauphin".

Mme Francine Lalonde, présidente de la Fédération nationale des enseignants, va plus loin:

Après avoir dit qu'elle ne voit pas, elle non plus, qui peut le remplacer, Marcel Pepin étant "un homme fort", elle ajouta ces mots lourds de sens: "La CSN a à faire son autocritique. Le geste de Pepin sera sans doute un catalyseur à cet égard."

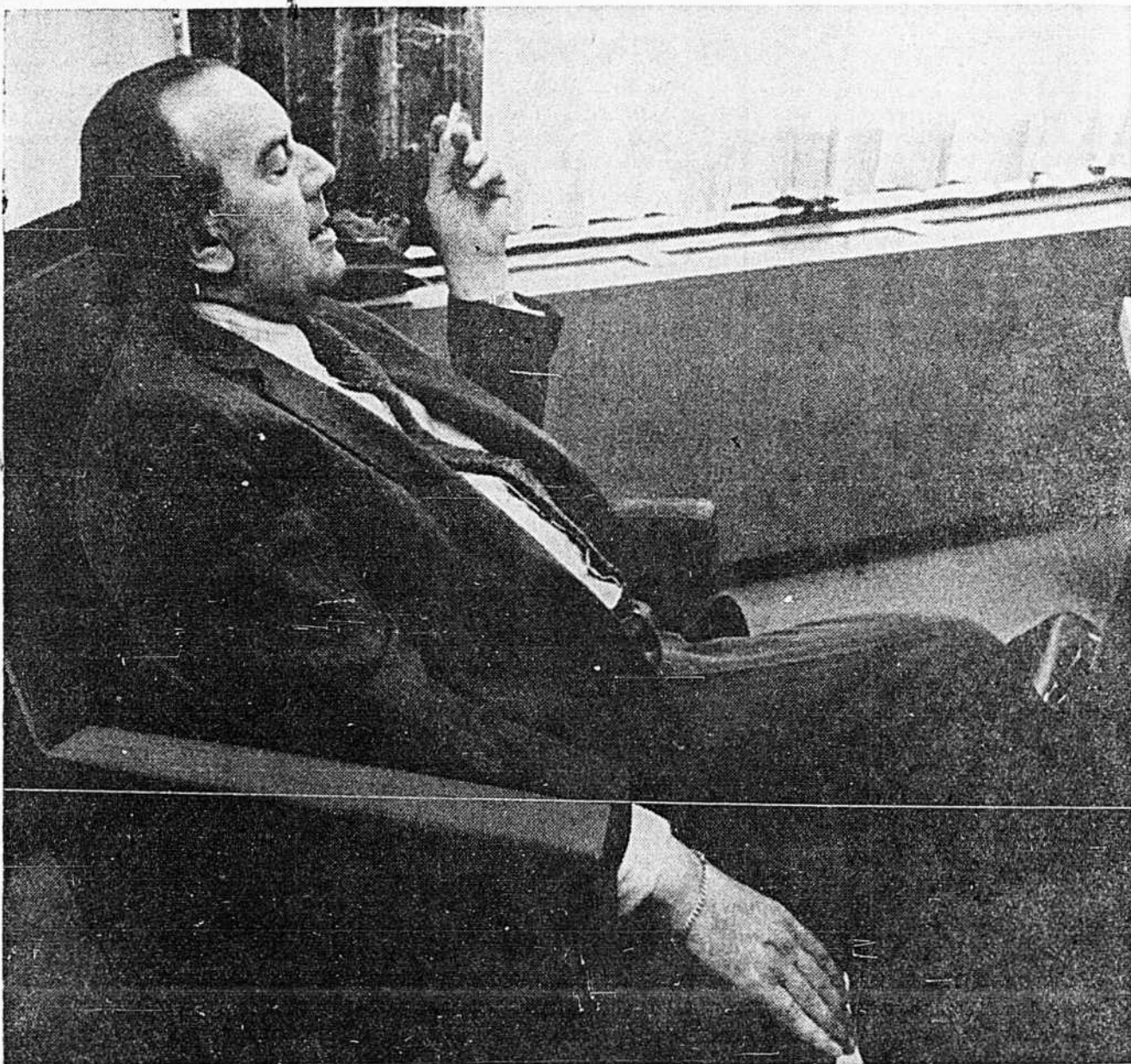


photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Enfin, la possibilité de relaxer quelque peu dans le fauteuil présidentiel, avant d'avoir à le quitter à l'automne.

PISCINES

FLASH

SPÉCIAUX DE JUIN

Special

OVALES

comprenant tous les équipements

27' x 15' — NET **799⁰⁰**

32' x 18' — NET **949⁵⁰**

RONDES jusqu'à 28' diam. x 8' profondeur

OVALES jusqu'à 35' x 18' et 8' profondeur

Extra spécial du fabricant

Piscine - filtre - échelle - chlore - bouée de natation.

12' x 36' \$119. OVALE \$249.50

15' x 42' \$199. 15' x 10' x 42' -- NET

18' x 48' \$279.

VASTE CHOIX DE PISCINES CREUSÉES ÉQUIPÉES ET INSTALLÉES A COMPTER DE \$2500

PRODUITS CANADIENS, MEILLEURS PRIX, MEILLEUR SERVICE

DEPOSITAIRES RÉGIONAUX

Ouvert tous les jours jusqu'à 9 hres - Samedi - dimanche jusqu'à 5 hres

PRODUITS DE DISTRIBUTION SOFABCO

L'UN DE CES SPÉCIALISTES VOUS OFFRIRA QUALITÉ, BON PRIX, COMPÉTENCE ET COURTOISIE

PISCINES OLYMPIA Inc. 2245, des Laurentides Vimont, Laval - 381-8398	PISCINES PREFAB Inc. 15610 est, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles - 642-7100
PISCINES ECONOMIC 544, des Laurentides Pont Vego - Laval - 388-2157	PISCINES POOL LAB 1286, boul. Parrot, Ile-Parrot - Qué. - 453-1455

Et d'ajouter qu'au congrès de décembre dernier, "je croyais pouvoir terminer mon mandat. J'estime aujourd'hui, c'est aussi bête que ça, que je ne le peux plus. La présidence de la CSN, ce n'est pas une sinécure".

Et d'ajouter que "je n'aurais pas annoncé mon départ si j'avais cru qu'il provoquerait une très grande crise à la CSN. Si je l'annonce à ce moment, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de problèmes, que mon départ, loin de changer les choses en les empirant, est susceptible de les améliorer".

L'apôtre de l'action politique

Marcel Pepin demeurera comme celui qui a publiquement mis l'action politique au monde au sein de la CSN. C'est d'ailleurs le premier commentaire qui est venu à l'idée du représentant du Conseil central de Montréal au sein du bureau confédéral, Gilles Beaulieu.

Quand il avait été élu à la présidence de la CSN, en 1965, d'ailleurs, M. Pepin s'était engagé à donner à la CSN un "nouveau départ dans le combat social".

Il avait alors précisé ce que serait son orientation:

— une prise de conscience plus aiguë en ce qui concerne toute la question sociale;

— un travail en profondeur pour éliminer le paupérisme dans le Québec.

Le 18 juin 1965, il lançait: "Notre syndicalisme ne se limitera pas à l'amélioration des conditions de travail, ni à l'amélioration des conditions des seuls salariés... La vraie révolution n'est pas nécessairement sanglante, mais conduit à des transformations radicales de la société, en assurant par exemple le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit au travail."

CENTRES DE RÉNOVATION

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 JUIN 1971 — LES PRIX INDICQUÉS SONT LES PRIX AU MAGASIN

CABANA DE JARDIN DE STYLE COLONIAL

LES CABANAS FAIT DE BOIS DURENT PLUS LONGTEMPS CE MODÈLE COLONIAL EST ATTRAYANT, LOGEABLE ET PRATIQUE

PORTE HOLLANDAISE — COULEUR REDWOOD AVEC DÉCORATION BLANCHE

"PRIX D'ÉQUERRE" \$195⁰⁰

PEINTURE VAL ROYAL LA SALLE POUR PISCINE

1ÈRE QUALITÉ

COULEUR: AQUA

"PRIX D'ÉQUERRE" \$9⁹⁵ gallon

PIERRE BLANCHE \$1⁹⁵

CONCASSÉE 1/2 POUCE — USAGES MULTIPLES

SAC 100 LIVRES — "PRIX D'ÉQUERRE"

CARTIERVILLE: 12200, boul. LAURENTIEN	334-5320	Magasins associés	J.-A. LAFERTE LIMITEE
MONTREAL-NORD: 11401, boul. PIE-IX	322-7341	DRUMMONDVILLE: 314, SAINT-JEAN	472-3360
BROSSARD: 6200, boul. TASCHEREAU	676-0311	SAINT-HYACINTHE: 2520, DESSAULLES	774-6454
MONTREAL: 159, avenue JEAN-TALON	273-1781	POINTE-CLAIRE LUMBER LIMITEE	
BOUCHERVILLE: 100, DUMAY	655-1357	176, avenue CARTIER	695-3320
VERDUN: 667, avenue GALT	769-4581	POINTE-CLAIRE	
QUEBEC: 325, DE L'ESPINAY	524-2478		

DIVISION DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTÉE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi de 8:30 a.m. à 5:30 p.m. — Jeudi, vendredi de 8:30 a.m. à 9 p.m. — Samedi de 9:30 a.m. à 5 p.m.

CHARGE X

- Plan budgétaire
- Val Royal — La Salle
- Service de livraison.

ON INTERDIT

SUITE DE LA PAGE A 1

décision judiciaire.

C'est le juge du district fédéral de Manhattan (première instance) M. Murray Gurfein, qui, après avoir entendu les deux parties, a ordonné mardi l'arrêt provisoire de la publication par le "New York Times" des documents relatifs à la guerre du Vietnam, en précisant que cet arrêt sera effectif jusqu'à 13 heures locales samedi. Il a fixé à vendredi matin une nouvelle audience au cours de laquelle sera débattue la requête gouvernementale tendant à interdire au journal la poursuite de la publication de ces documents.

L'audience de mardi le juge Gurfein a proposé à quatre reprises que le New York Times suspende la publication volontairement. Le prof. Alexander Bickel, de la Faculté de Droit de Yale, comparaisant au nom du Times, a déclaré qu'il n'était pas autorisé à accepter une suspension volontaire. Le professeur Bickel a déclaré par ailleurs que si le juge Gurfein prenait une décision d'arrêt de publication, il serait le premier juge fédéral dans l'histoire des Etats-Unis à interdire à un journal américain de publier quoi que ce soit.

Le procureur-adjoint Michael Hess, qui présentait la requête du gouvernement a souligné que les trois séries de documents parues jusqu'ici ont déjà "sérieusement perturbé nos relations étrangères". Dans sa requête écrite, M. Hess a souligné que si la publication ne cessait pas "les intérêts de la défense des Etats-Unis et la sécurité de la nation subiraient un tort immédiat et irréparable". Le journal, a-t-il ajouté, ne souffrira aucun dommage s'il arrête la publication tandis que les relations extérieures de la nation sont "sérieusement affectées" chaque jour où ces articles paraissent.

Le juge a demandé à M. Hess s'il existait un précédent à une "injonction à s'abstenir" requise à l'encontre d'un journal. M. Hess a répondu que le gouvernement appuyait sa requête sur une loi criminelle relative à la détention de documents secrets. Questionné par le juge, M. Hess a déclaré qu'il ne posait pas le problème sous l'angle de l'obtention légale ou illégale des documents par le "Times", mais qu'il s'agit d'une "détention non autorisée de documents".

L'avocat du "Times" a fait remarquer que la loi invoquée par le gouvernement se réfère à l'espionnage et ses dérivés et qu'il faut dans ce cas produire plus que "des considérations générales".

L'ordre de suspendre la publication jusqu'à samedi n'est pas sujet à appel.

Les termes employés par le juge Gurfein sont les suivants: "Les problèmes soulevés par cette action (en justice) sont sérieux et fondamentaux. Ils concernent non seulement la procédure mais aussi la substance même, avec, probablement, des implications constitutionnelles... Je pense que l'affaire est tellement importante et tellement imbriquée dans l'histoire des rapports entre la sécurité du gouvernement et la liberté de la presse qu'un débat plus approfondi que celui que les deux parties ont eu l'occasion de conduire est nécessaire". Le juge a déclaré qu'il ordonnait l'arrêt provisoire de la publication parce que "à mon avis le dommage passager qui résulterait de la non publication en attendant qu'une injonction puisse être appliquée n'aurait aucune commune mesure avec le tort irréparable qui serait causé aux intérêts du gouvernement des Etats-Unis si (la publication) se poursuivait avant la décision finale".

Le juge a par contre rejeté la requête du gouvernement qui demandait que les documents soient remis par le Times au Pentagone.

Le juge Gurfein a déclaré qu'il ne pensait pas que le New York Times ignorerait intentionnellement l'ordre d'arrêt provisoire de la publication et a ajouté que c'est intentionnellement qu'il ne s'est pas prononcé sur le fond de l'affaire.

Après l'audience, un porte-parole du New York Times a déclaré que, pour l'instant, il n'avait aucun commentaire à faire.

PEU DE PROGRES

SUITE DE LA PAGE A 1

res sociales, M. Castonguay, s'empresait de rejoindre les autres délégués sur un navire qui a amené les participants à la conférence en croisière dans l'archipel des îles de Vancouver (M. Bourassa n'a d'ailleurs pas participé à cette croisière).

Des hypothèses

On en était, hier soir, aux hypothèses. D'un côté, comme les négociations sur la sécurité sociale doivent se poursuivre aujourd'hui, on estimait que les délégués à la conférence ont refusé de parler parce que les discussions étaient en cours. D'autre part, se fiant à certaines affirmations de M. Bourassa selon lesquelles il faudrait peut-être attendre encore plusieurs mois avant d'avoir une réponse aux demandes québécoises en matière de politique sociale, certains observateurs affirmaient que la conférence, d'ores et déjà, était un échec pour le Québec (sauf en ce qui a trait aux allocations familiales).

Incidentement, la sécurité sociale n'est pas le seul item qui ait présenté des difficultés pour les participants à la conférence.

En effet, la question de la nomination des juges à la Cour suprême, soulevée par le premier ministre de la Colombie-Britannique, a forcé les délégués à la conférence à réviser tout le problème constitutionnel de ce tribunal au comité permanent des procureurs généraux des provinces. Ce débat sur la Cour suprême, d'autre part, aurait retardé les discussions sur la sécurité sociale d'une demi-journée.

Tout cela incite les observateurs à croire que les résultats de la conférence de Victoria, jusqu'ici, sont loin d'être satisfaisants pour le Québec qui n'y aurait encore marqué aucun point.

Hier, le gouvernement d'Ontario publiait une déclaration officielle qui, tout en appuyant de façon très mitigée les revendications québécoises, affirme ni plus ni moins que la question de la juridiction en matière de sécurité sociale devrait être abordée non pas à Victoria, mais au moment où les gouvernements discuteront globalement du partage des pouvoirs et du partage fiscal.

Conférence de Bourassa

Pour sa part, le premier ministre québécois, avant que ne commencent vraiment les discussions sur la sécurité sociale, hier après-midi, a tenu une courte conférence d'information au cours de laquelle il a précisé les vues du Québec en ce qui touche la primauté législative au niveau de certains domaines de la politique sociale.

On sait que l'une des dernières demandes du Québec (sous la forme d'un texte écrit qui a dû, cependant, évoluer depuis) visait à amender l'article 94A de la constitution pour donner la primauté législative à la province au niveau des allocations familiales, des allocations de formation de la main-d'œuvre, du supplément de revenu garanti, de la sécurité de la vieillesse, des allocations de jeunesse et des allocations sociales, de l'assurance-chômage, des pensions de vieillesse et des prestations additionnelles aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge.

M. Bourassa a-t-il, depuis le début de la conférence, assoupli ou non sa position quant à l'article 94A? Quoi qu'il en soit, il a distingué, selon les domaines, hier, devant les journalistes concurrence, exclusivité et primauté.

En ce qui a trait aux allocations familiales, en particulier, le Québec vise à ce que les lois québécoises prennent sur les lois fédérales. L'exemple des allocations familiales a dit M. Bourassa, est l'exemple le plus pratique. Certes, le Québec songe à d'autres champs que les allocations familiales, mais, dans ces autres champs, il peut y avoir des arrangements entre Ottawa et Québec. C'est ainsi, a-t-il ajouté, qu'en ce qui concerne les pensions de vieillesse, le Québec est satisfait du présent système... Mais il en va tout autrement des allocations familiales.

En somme, le Québec demande la primauté de législation dans plusieurs champs, a dit M. Bourassa, mais, en pratique, cela s'appliquera principalement aux allocations familiales (sur lesquelles, selon certains, un accord Ottawa-Québec serait imminent).

Quant au transfert de ressources fiscales que devrait accompagner une nouvelle distribution des responsabilités en matière sociale, M. Bourassa avoue que cela constitue le noeud de la discussion fédérale-provinciale. "C'est cette question de compensation fiscale que nous devons discuter, a-t-il dit, il y a plusieurs façons de l'effectuer. Cette question implique également la péréquation... Nous voulons trouver une formule qui satisfasse à la fois les revendications du Québec et les revendications des autres gouvernements."

M. Bourassa s'est refusé toutefois à toute prédiction au cas où il n'obtiendrait pas gain de cause au niveau de cette compensation fiscale. "Nous discutons encore", a-t-il dit, tout en laissant entendre, d'autre part, que le Québec ne pourrait se satisfaire globalement "d'arrangements administratifs" (tel que suggéré par M. Trudeau) et continuait d'exiger un amendement à l'article 94A de la constitution.

Par ailleurs, une séance spéciale d'information tenue en fin de journée par le Québec au profit des autres délégations provinciales n'aurait guère changé l'attitude des divers gouvernements à l'endroit des revendications québécoises. M. Bourassa devait lui-même laisser entendre, au début de la journée, que les discussions fédérales-provinciales sur la politique de sécurité pourraient se poursuivre bien après Victoria. Il en est de même du problème des droits linguistiques sur lesquels M. Bourassa ne veut pas engager "les futurs gouvernements au Québec".

MARCEL PEPIN

SUITE DE LA PAGE A 1

M. Pepin affirme qu'aucune crise n'a provoqué sa démission. Il ajoute même que si crise il y avait eu, il serait resté.

Pour lui, la situation est claire: le Québec et la CSN ont évolué considérablement depuis six ans, il a de la misère à suivre, il démissionne donc.

"Simple question d'honnêteté". Pourtant il n'avait fait l'objet d'aucun vote de non-confiance et rien ne semblait l'empêcher de terminer son mandat, en octobre 1972.

Il prit une semaine de congé dernièrement. "Il a été malade", de nous dire sa dévouée secrétaire, Mme Jacqueline Dubuc.

A son retour, lundi matin, il annonça à Mme Dubuc sa décision.

Pour les autres membres de l'exécutif, ils durent attendre jusqu'à lundi soir, tandis que le bureau confédéral l'apprenait hier seulement.

Pour l'instant, M. Pepin partira dans quelques jours pour la Yougoslavie, passer huit jours.

Il s'agira, toutefois, d'un voyage plus syndical que de plaisir.

"Et ensuite, je compte bien prendre mes vacances".

M. Pepin, dans la fleur de l'âge, n'a que 45 ans. Il est entré à la CSN en 1949, comme conseiller technique à la Fédération de la métallurgie. Il a été élu secrétaire général en 1961 et président général en 1965.

M. Marcel Pepin venait à peine de démissionner que, déjà, sa décision était "déplorée" et personne ne semblait lui trouver de successeur.

Son homologue de la FTQ, M. Louis Laberge, après avoir admis que ce n'est pas une sinécure d'assumer la présidence de la CSN, s'est dit "dégouté" de la décision de M. Pepin.

"Même si parfois nous avons été

Québec participera encore aux projets de rénovation urbaine, et sans le fédéral

QUEBEC (PC) - Le nouveau président de la Société d'habitation du Québec (SHQ), M. Jacques Bernier, a affirmé mardi que le gouvernement provincial était toujours disposé à participer aux projets de rénovation urbaine, même si le gouvernement fédéral l'a abandonné.

Parlant devant les membres du club Rotary de Québec, M. Bernier a expliqué que la part du provincial, soit 25

pour cent, était toujours disponible pour les municipalités intéressées.

Il a souligné cependant que ces municipalités devront accepter de déboursier la part du gouvernement fédéral, c'est-à-dire 50 pour cent.

M. Bernier a d'autre part révélé que la Société d'habitation du Québec ne pouvait participer au financement des projets d'habitations du genre copropriété, mais a souligné que les acheteurs d'un logement dans un édifice pouvaient recevoir la bonification de 3 pour cent, généralement appelée ristourne provinciale, grâce à la loi de l'habitation familiale.

Confusion

Le conférencier a par ailleurs fait une mise au point au sujet du rôle de la SHQ.

Il a d'abord précisé qu'il était faux de prétendre qu'elle est identique à la Société centrale d'hypothèques et de logement, concurrente ou même un substitut.

"Nous n'œuvrons pas dans le domaine du prêt hypothécaire pour un individu qui veut s'acheter une maison, a-t-il dit, mais uniquement dans les domaines public et parapublic."

Au 31 mai 1971, la SHQ avait approuvé des projets d'habitations pour une somme globale de \$314,4 millions et consenti des prêts pour un total de \$301,6 millions.

Ces projets ne sont pas réalisés par la société puisqu'elle n'a pas de pouvoir exécutif.

Cependant, selon M. Bernier, il est question que la loi soit amendée sous peu, de façon à ce que la SHQ puisse jouer un rôle suppléant dans certains cas particuliers.

L'ONTARIO

SUITE DE LA PAGE A 1

certain programmes sociaux et pour maintenir une meilleure coordination, l'Ontario suggère que l'article 94A soit amendé non seulement pour obliger le gouvernement fédéral à consulter les provinces avant de proposer une nouvelle mesure sociale, mais également pour amener ces dernières à faire de même dans les mêmes circonstances.

L'Ontario ne croit pas que le fait d'accorder la prépondérance aux provinces dans le domaine social contribuerait à l'érosion des pouvoirs fiscaux du gouvernement central. M. Davis reste convaincu que le gouvernement fédéral pourrait continuer à contrôler la politique fiscale du pays même s'il disposait d'une tranche moins importante de l'assiette fiscale.

M. Davis serait prêt à laisser la sécurité de la vieillesse au gouvernement fédéral tout comme il serait disposé à lui laisser la juridiction dans le domaine de l'assurance-chômage à la condition que celle-ci n'englobe pas la maladie et les absences de maternité.

la METEO

De la L... pour tout le monde!

Que faire lorsque Dorval nous annonce deux belles journées consécutives, avec un mercure qui oscillera entre 80 et 85 degrés?

Aller à la Ronde...
Aller à une conférence constitutionnelle...
Aller à la plage...
Arpenter les allées du cimetière de la Côte-des-Neiges...

Aller flâner devant un bon verre à la terrasse d'un quelconque café...

Aller aux vues...?
Non, rien de tout cela; par un temps pareil, on imite tous les peuples sages de la terre vivant à des basses latitudes; on fait la sieste et on attend que ça passe!

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 80° • Minimum 55° Généralement ensoleillé	Maximum 85° • Minimum 55° Ensoleillé et chaud
SOLEIL : Lever à 5:02	Coucher à 20:46

au QUEBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN	
Abitibi	Gén. clair	80° - 45°	Ensoleillé et chaud
Outaouais	Ensoleillé	80° - 55°	Ensoleillé et chaud
Cantons de l'Est	Gén. clair	75° - 45°	Ensoleillé et chaud
Mauricie	Ensoleillé	75° - 45°	Ensoleillé et chaud
Québec	Ensoleillé	75° - 45°	Ensoleillé et chaud
Lac-St-Jean	Ensoleillé	80° - 45°	Ensoleillé et chaud
Baie-Comeau	Ensoleillé	70° - 45°	Ensoleillé et chaud
Rimouski	Ensoleillé	70° - 45°	Ensoleillé et chaud
Gaspésie	Per. nuageuses	60° - 40°	Gén. ensoleillé
Laurentides	Ensoleillé	75° - 45°	Ensoleillé et chaud

au CANADA

			Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	50	63
Alberta	Averse	Edmonton	47	59
Saskatchewan	Temps clair	Régina	43	75
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	62	81
Ontario	Temps clair	Toronto	50	69
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	40	70
Nouvelle-Ecosse	Nuageux	Halifax	45	70
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	40	70
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	40	65

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	57	79	Chicago	61	71			
Washington	63	66	San Francisco	56	77	New Orleans	73	94
Boston	52	64	Los Angeles	64	93	Miami	77	95

Vers les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Paris	48	59	Moscou	57	59
Londres	50	55	Stockholm	54	66
Rome	66	72	Tokyo	68	70
Berlin	55	61	Athènes	70	79
Amsterdam	48	50	Casablanca	63	68
Bruxelles	46	—	Genève	54	61
Madrid	52	63	Le Caire	72	—

Vers les plages	Min.	Max.	Min.	Max.	
Acapulco	79	88	Bermudes	75	82
Mexico	55	75	Barbades	79	86
			Nassau	81	84
			Rio de Janeiro	64	70

(Ces chiffres incluent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

PHARMACIE

6151 ouest, rue Sherbrooke, MTL LAKE

Notre devise: DES BAS PRIX... et EN VOICI!

<p>CHLORTRIPOLON 196 4 mg 100 4.45</p> <p>DIMETAPP 181 extents 30 4.13</p> <p>Q-TIPS .64 100 1.19</p> <p>OLD SPICE .59 bâton désodorisant 1.50</p> <p>NOXZEMA crème 1.49 14 oz 2.69</p> <p>JAVEX .74 12 oz 2.69</p> <p>VO 5 CREME 1.48 pot 7 oz 3.00</p> <p>FROSST 217 7c 12 3.1</p> <p>ASPIRIN 1.19 Bayer 300 2.49</p> <p>RIT .16 teinture 39</p>	<p>TINACTIN 107 crème 2.29</p> <p>SHAMPOING J&J .99 pour bébé, gros format 1.89</p> <p>WILKINSON .24 James 5 75</p> <p>ARRID .94 Ultra Sec 9 oz 1.98</p> <p>PIISOHEX 1.98 16 oz 3.98</p> <p>LUX liquide .43 24 oz FORMIDABLE!</p> <p>VO 5 FIXATIF 1.79 16 oz PLUS 5.02 GRATIS 2.99</p> <p>BUFFERIN .77 100 1.69</p> <p>ANACIN .74 100's 1.45</p> <p>POUDRE J&J .66 bébé 1.29</p>	<p>PAPIER DE TOILETTE DELSEY couleurs formidable! 6/89c</p> <p>PAPIER MOUCHOIR KLEENEX "406" couleurs formidable! 3/89c</p> <p>ESSUIE-TOUT KLEENEX "2 PAK" couleurs formidable! 47c</p>	<p>2nd DEBUT CEF 1200 3.54 4 oz SAVON GRATIS Valeur 7.75</p> <p>BAS CULOTTE 3/1.59 Garantis Terre exotique FORMIDABLE!</p> <p>PANSEMENTS .19 APRESHIS 14 1/2" x 6" by FORMIDABLE!</p> <p>PLANTERS arachides .68 roties, pot 12 oz 1.99</p> <p>LAVORIS .99 22 oz 1.99</p> <p>NEO-SYNEPHRINE .54 gouttes 1/2" 1.00</p> <p>SHEIK .83 Prophylactiques 12 1.95</p> <p>MODESS 1.34 régulier 48 2.39</p> <p>TAMPAX 1.24 40 1.97</p> <p>VO 5 shampooing .79 15.5 oz 2.49</p> <p>GILLETTE .79 "Feamy" 13" oz 1.35</p> <p>NIVEA .57 savon 3 1.05</p> <p>GELUSIL 1.19 100 comp. 2.39</p> <p>GRAVOL 1.26 25 comp. 2.10</p> <p>MAALOX .77 suspension 12 oz 1.75</p> <p>ROLAIDS .64 pot 1.19</p> <p>AGAROL .69 16 oz 1.69</p> <p>MAGNOLAX .69 gros format 1.69</p> <p>METAMUCIL 1.77 12 oz 3.6c</p> <p>MACLEANS .69 diestric 1.69</p> <p>WAMPOLE Vitamine C 1.14 100mg 500 FORMIDABLE!</p> <p>ANUSOL 1.39 24 suppositoires 2.69</p> <p>ALPHA-KERI 2.49 16 oz 4.55</p> <p>OZONOL .87 1.49</p> <p>BAND-AIDS I & J .49 100 1.49</p> <p>TROUSSE PREMIERS SOINS J & I 4.29 1.74 lotion 4 oz 1.35</p> <p>NEET .74</p> <p>TONI 1.34 permanent 2.49</p> <p>RAID maison et jardin 14.5 oz 1.79 .99</p> <p>OFF .84 spray 5 oz 1.39</p> <p>6-12 PLUS .53 liquide .89</p> <p>DISQUES à MITES 19c gros format FORMIDABLE!</p> <p>BRONZTAN 1.06 huile-solaire 8 oz 2.25</p> <p>CORICIDIN D .99 24 comp. 2.19</p> <p>BAIN de SOLEIL 2.00</p>
--	--	--	--

INSULINE AU PRIX COOTANT

<p>TORONTO 80 unités .68 40 unités .90</p> <p>LENTE 40 unités 1.05 Reg. 1.40</p> <p>SEMI-LENTE 40 unités 1.05 Reg. 1.40</p> <p>ULTRA-LENTE 40 unités 1.05 Reg. 1.40</p> <p>PROTAMINE ZINC 40 unités .86 Reg. 1.15</p> <p>GLOBIN 40 unités 1.13 Reg. 1.50</p>	<p>TORONTO 80 unités 1.31 40 unités 1.75</p> <p>LENTE 80 unités 1.99 Reg. 2.65</p> <p>SEMI-LENTE 80 unités 1.99 Reg. 2.65</p> <p>ULTRA-LENTE 80 unités 1.99 Reg. 2.65</p> <p>PROTAMINE ZINC 80 unités 1.69 Reg. 2.25</p> <p>SULFATE 100 unités 6.75 Reg. 9.00</p>
--	---

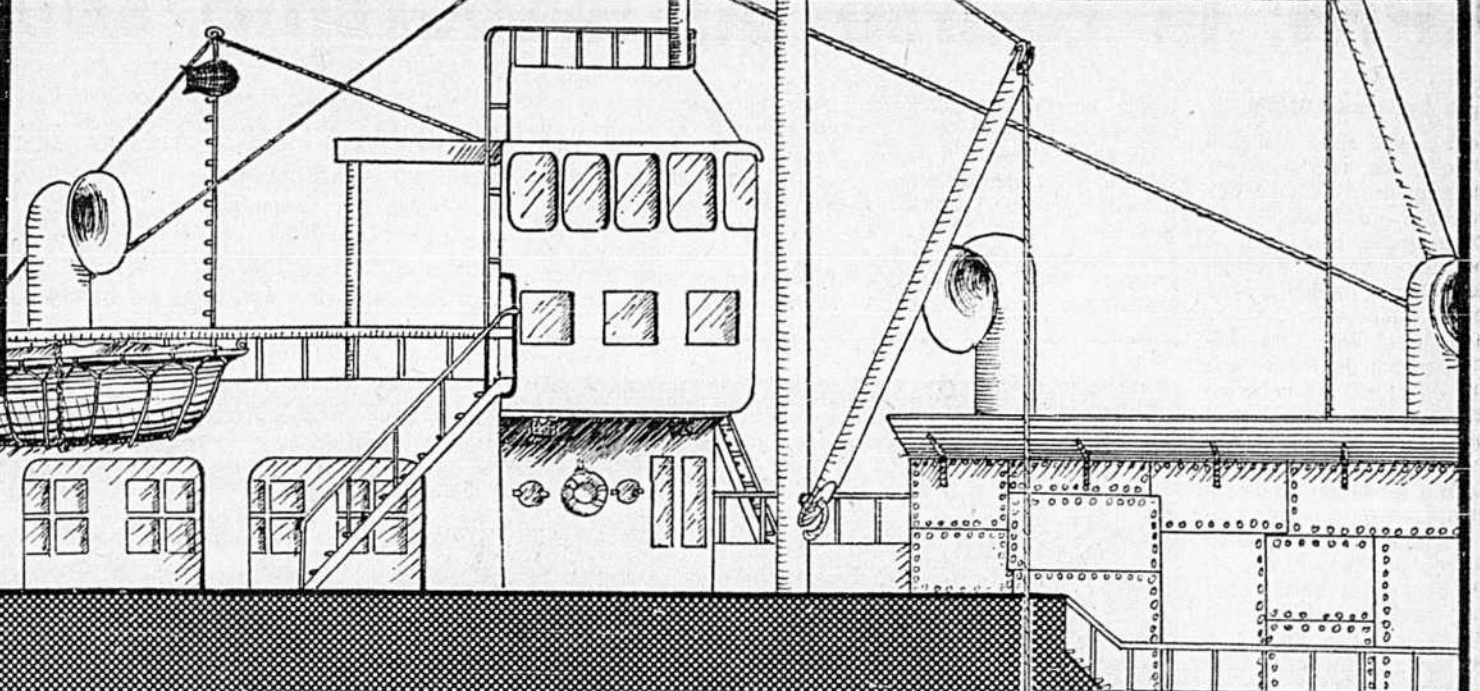
À PRIX COUPÉS

FILMS KODAK COULEUR

<p>POLAROID 108 4.56 couleur Reg. 6.45</p> <p>EX 135-36 2.19 Reg. 3.38</p> <p>K 135-20 2.83 Reg. 4.22</p> <p>CINÉ 8 mm 3.23 Reg. 5.13</p> <p>KX 126-20 2.83 Reg. 4.22</p> <p>CX 127 86 Reg. 1.32</p>	<p>POLAROID 107 2.41 Reg. 3.35</p> <p>CX 126-20 1.23 Reg. 2.06</p> <p>CX 135-20 1.23 Reg. 2.06</p> <p>CINÉ SUPER 8 3.49 Reg. 5.38</p> <p>KX 135-36 3.88 Reg. 6.32</p> <p>FLASH-CUBES 1.19 Reg. 2.01</p>
--	---

PRIX VALIDES JUSQU'AU 22 JUIN 1971. OUVERT 9 H A.M. À 10 H P.M., 7 JOURS PAR SEMAINE

IMPORT BAZAAR



TASSE À CAFÉ IRLANDAIS
 .89

FAUTEUIL "THRONE"
 TOUJOURS EN DEMANDE
 VOUS ÊTES SANS DOUTE L'UNE
 DES REINES QUI EN RAFFOLENT

FAUTEUIL \$99.50
 BOUT DE PIED \$35.99

CARPETTE NUMDAH
 2x3 \$4.99 3x4 \$7.99 4x6 \$13.99

Balancoire de vannerie
 FABRICATION-MAIN
 DE LA COLONIE BRITANNIQUE
 DE HONG KONG \$29.98

PANNEAUX DE LIÈGE
 1.69 ch.
 ou \$18.99 la caisse

MEUBLES EN ROTIN
 COUVERTS D'ÉCORCE
 À DES PRIX
 ANTI-INFLATION
 DE TRUDEAU

CHAISE "SWEETHEART" \$12.88

FAUTEUIL PAON \$24.99

IMPORT BAZAAR
 VOUS OFFRE

Encens
 D'ORIENT
 à compter de 35¢

ODEURS DE FRUITS, D'ÉPICES, DE FLEURS...
 ACCESSOIRES INDIENS

CHANDELLES DE PAIX \$2.99

CHANDELLES SUR SABLE
 SUSPENDUES \$5.99

CHANDELLES MOULÉES
 À LA MAIN
 POUR TOUS LES GOÛTS
 (MÊME POUR LES MYSTIQUES)

VERRES MEXICAINS SOUFFLÉS À LA MAIN
 À DES PRIX CLAIRS COMME CRISTAL

.98 .79 .98 1.59 .69
 1.99 .89

FLEURS NATURELLES SÉCHÉES
 DU BRÉSIL ET D'AUTRES
 RÉGIONS EXOTIQUES,
 TELLE LA CALIFORNIE

COULEURS RICHES à compter de 89¢

PORCELAINE JAPONAISE BLANCHE
 IMPORTÉE DE CE MERVEILLEUX
 PAYS QUI A VULGARISÉ LE RADIO
 À TRANSISTORS

5 ARTICLES — 1 COUVERT \$1.59

FERBLANTERIE MEXICAINE
 OUVRÉE À LA MAIN

BAIN DE SIÈGE...
 UN COUSSIN LE TRANSFORME
 EN FAUTEUIL \$69.00

\$15.99 \$24.99 \$29.99

MYSTAL... le mystérieux
RÉVÉLATEUR D'AMOUR

SAISISSEZ LE GLOBE
 ET VOUS CONNAITREZ
 VOTRE POTENTIEL SENTI-
 MENTAL

89¢

SANDALES EN CUIR
 DE BUFFLE
 \$6.99 à \$8.99

NE MANQUEZ PAS DE VISITER
 NOTRE BOÛTIQUE DE BIJOUX
 ET VÊTEMENTS.

SABOTS \$7.99

KURTA
 BLANC \$6.99
 COULEURS \$7.99

COLLIER DE PERLES \$4.99

ANNEAUX EN CÉRAMIQUE \$4.00

NOTRE ARTISAN CRÉERA
 SUR DEMANDE,
 SPÉCIALEMENT
 POUR VOUS, QUELQUES ARTICLES DE CUIR.

ANIMAUX à compter de \$4.99

APPLIQUES MURALES à compter de \$4.99

TISSU MIRÉ
 l'art antique des
 intouchables des indes

PEAUX DE MOUTON
 DES COULEURS À FOISON
 SUR LE MUR
 SUR LE FAUTEUIL
 SUR LE PARQUET \$15.99

MARMITE À RIZ GIGANTESQUE \$249.50

POTS DE CUISINE EN VERRE COLORE

BLEU-VERT-ROUGE
 AMBRE-JAUNE
 4 FORMATS
 de \$1.99 à \$2.99

BOUTEILLE À LAIT À L'ANCIENNE MODE, FERMANT SOUS PRESSION \$1.99

ALUMETTES \$3.79

ENCENS \$1.79

CARILLON CHINOIS
 EN LAITON
 L'ÉLU DE
 VOTRE CŒUR

OREILLERS D'AMOUR
 DE PARTOUT DANS LE MONDE

VELVETINES —
 VELOURS COTÉLE —
 VINYLES —
 TAPISSERIES MAROCAINES —
 COTONNADES RICHES
 EN COULEURS À COMPTER DE \$1.99

FAUTEUIL GÉANT en rotin évidé \$48.00
 FAUTEUIL BAQUET \$9.99

BOUT DE PIED \$17.99

MEUBLES EN ROTIN



MONTREAL-OUEST
 SHERBROOKE ET
 WESTMINSTER
 488-6514
 10-18 LUN. MAR. MER. SAM.
 10-21 JEU. VEN.

Vente d'Ouverture

CENTRE-VILLE
 SAINTE-CATHERINE ET
 PEEL
 866-6166
 10-18 LUN. MAR. MER. SAM.
 10-21 JEU. VEN.

APM: la course au leadership soulève peu d'enthousiasme

par Lysiane GAGNON
C'est à une salle à moitié vide que les candidats au leadership de l'Alliance des professeurs de Montréal se sont adressés hier soir, à peine une centaine d'enseignants s'étant rendus à cette "soirée d'information".

Impossible, donc, de prévoir ni même de pressentir à partir du climat de cette assemblée quelle sera l'issue du scrutin de jeudi, alors que les enseignants devront choisir parmi les 48 candidats les 13 membres du prochain conseil d'administration. Tout au plus peut-on penser que le pourcentage des enseignants qui se rendront voter ne sera guère plus élevé qu'il y a deux ans, alors que 1,700 membres sur 9,000 avaient participé à l'élection.

C'est donc sans grand enthousiasme que les enseignants présents hier soir ont écouté les discours... que plusieurs candidats ont d'ailleurs décidé d'écourter. La majorité de l'assistance étant déjà visiblement engagée d'un côté ou de l'autre, et seulement un candidat a récolté des applaudissements vraiment nourris: Mlle Huguette Lamarre, qui se présente au poste de secrétaire au nom de l'Association des enseignants de Verdun, dont les 400 membres viennent de s'intégrer à l'Alliance.

Cinq des sept candidats à la présidence se sont succédés au micro (M. Lafranchise était introuvable, et M. Gérard Lachance, dégoûté par la faible participation à l'assemblée, est parti sans se prévaloir de son "temps de parole").

Ceux qui paraissent encore s'affronter de près au poste de président, MM. Rodrigue Dubé et Robert Chagnon, ont repris les thèmes qu'ils ont développés ces derniers temps avec leurs équipes respectives.

M. Dubé a mis l'accent sur une réforme de structure susceptible selon lui de permettre à "la base" de l'Alliance de prendre vraiment les choses en main: "Finie le temps où les 13 membres du conseil d'administration s'enfermaient dans une tour d'ivoire; nous proposons un congrès annuel où chaque école, chaque région, participera à l'élaboration des politiques du syndicat". M. Dubé a également fait état du manque de formation syndicale chez les membres et de l'absence de mécanismes d'animation au sein du syndicat; l'équipe Dubé propose, comme première étape dans une politique d'animation, la formation de chefs de secteurs et des paliers intermédiaires entre l'école et le conseil d'administration, sur la base de cinq régions administratives de la CECM.

Le "problème" de la CEQ
M. Chagnon, de son côté, a insisté sur les tâches qui attendent le prochain conseil: la constitution d'un syndicat fort à l'échelle de l'île de Montréal, seule formule susceptible de "faire face à la centralisation excessive du ministère de l'Éducation et aux problèmes culturels et sociaux que posera la restructuration scolaire de l'île de Montréal". M. Chagnon a en outre laissé clairement entendre qu'il favorisait l'intégration des syndicats d'enseignants à la CSN ou à la FTQ, en déclarant que "le problème de notre affiliation à la Corporation des Enseignants du Québec n'est ni un problème d'individus, ni un problème de structures: la CEQ devra un jour sortir de son isolement pour rejoindre les autres syndicats. D'ici là, l'Alliance doit prendre le leadership de la bataille au sein de la CEQ, afin qu'elle abandonne définitivement son statut corporatiste."

M. Dubé n'a pas abordé ce dernier thème, mais a lui aussi fait état de la nécessité de constituer à partir de l'Al-

liance un syndicat unifié à l'échelle de l'île de Montréal. Un autre candidat à la présidence, M. Jacques Desprez, a insisté pour sa part sur les problèmes vécus au niveau de l'école par chaque enseignant: "Nous sommes des exécutants, non des créa-

teurs, parce que nous ne possédons pas le contrôle de notre métier. Notre seule arme, c'est notre syndicat, qui nous entraîne trop souvent dans des luttes stériles, et dont les militants ont perdu contact avec les membres."

Pour les cinq membres de l'équipe Desprez, la participation au syndicat passe d'abord par l'engagement de l'enseignant sur le plan pédagogique: "Quand les enseignants sauront ce qu'ils veulent faire dans leur école, ils sauront quoi faire de leur syndicat".

Enfin, M. Jean-Claude Marsolais a expliqué pourquoi il se présente comme indépendant à la présidence, estimant à la lumière de son expérience à l'Alliance (dont il fut trésorier) que la constitu-

tion d'équipes constitue le plus souvent des "associations de circonstances" qui se défont après l'élection. Ses vœux sur la participation se rapprochent de celles de l'équipe Desprez, et il insiste en outre sur un assainissement des finances et l'éta-

blissement de priorités en ce qui concerne les services. L'autre candidat à la présidence, M. Jean-Guy Mailloux, a réussi à mettre un peu de vie dans une assemblée tout à fait terne, en se lançant dans un discours à l'emporte-pièce d'où il ressort entre au-

tres choses que la "formule syndicale", c'est un peu comme "le cheval et le bogey", ça a fait son temps, et que l'heure est venue de songer à la formule corporatiste et à l'établissement de liens avec les "clubs sociaux" d'hommes d'affaires.

Woodhouse VENTE 60^{ème} ANNIVERSAIRE

LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS D'AMEUBLEMENT AU CANADA. ÉTABLI EN 1911

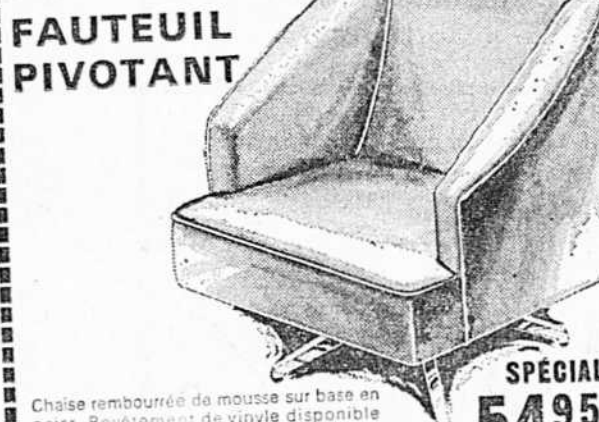
NOUS CÉLÉBRONS DE FAÇON ÉCLATANTE AVEC DES AUBAINES INOÛTÉES DANS TOUS LES RAYONS...
3 DERNIERS JOURS!

POUR LA FÊTE DES PÈRES



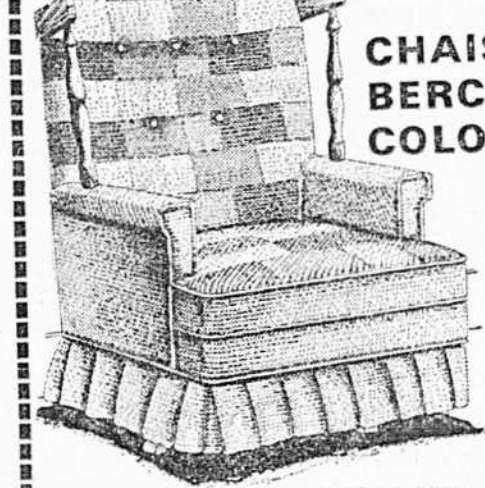
BERCEUSE PIVOTANTE

Chaise, à haut dossier à motif piqué, rembourrée de mousse. Revêtement de vinyle extensible disponible dans un choix de couleurs.
RÉG.: 69⁹⁵



FAUTEUIL PIVOTANT

Chaise rembourrée de mousse sur base en acier. Revêtement de vinyle disponible dans un choix de 7 couleurs.
RÉG.: 74⁹⁵



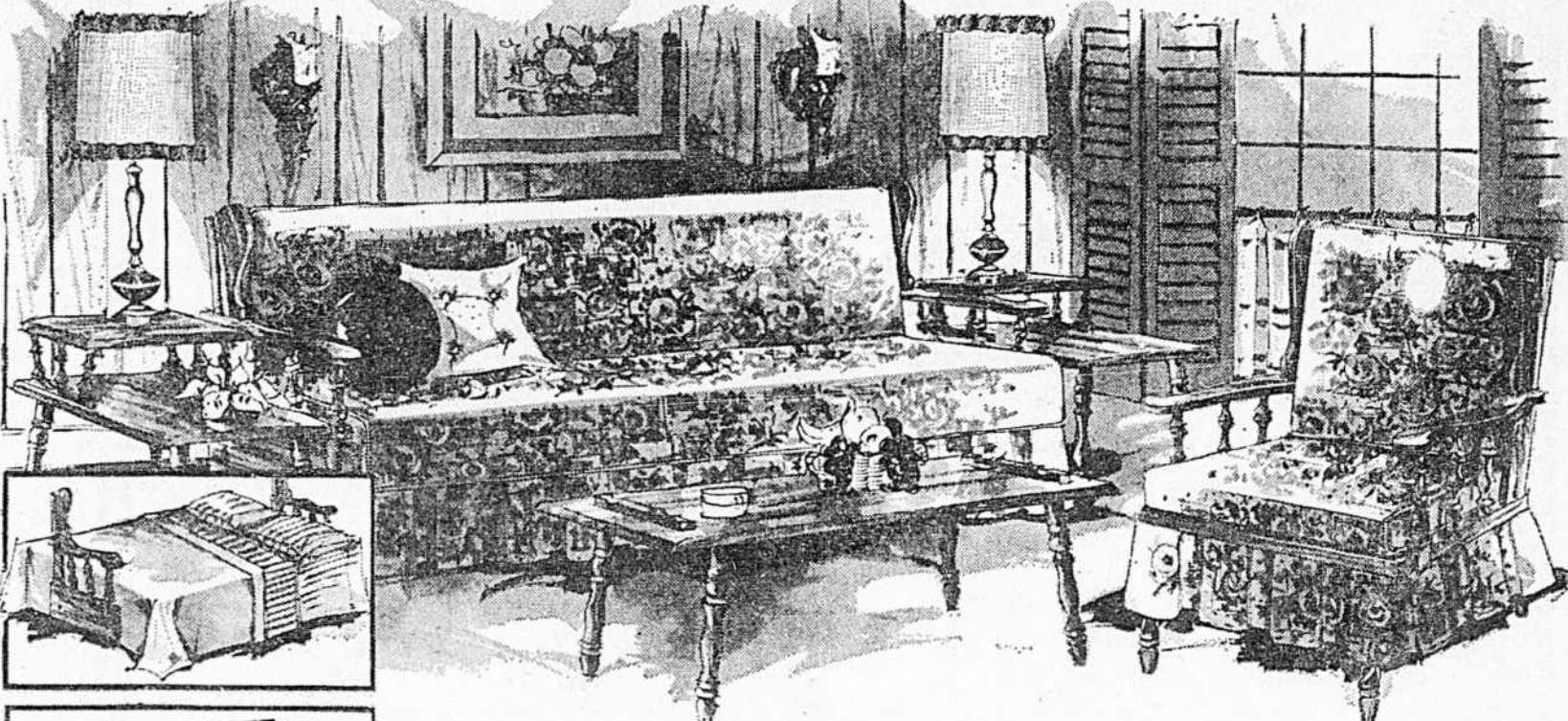
CHAISE BERCEUSE COLONIALE

Le siège et l'intérieur du dossier sont recouverts de tissu Herculon multicolore et le reste de tweed rouge deux tons. Base en acier.
RÉG.: 89⁹⁵

ÉTAGÈRE DE COIN FINIE ÉRABLE

Idéale pour ranger les bibelots de tous genres, des souvenirs de famille, etc. Mesure 57" de hauteur x 24" de largeur x 18" de profondeur.
RÉG.: 39⁹⁵

SPECIAL 29⁹⁵ seulement

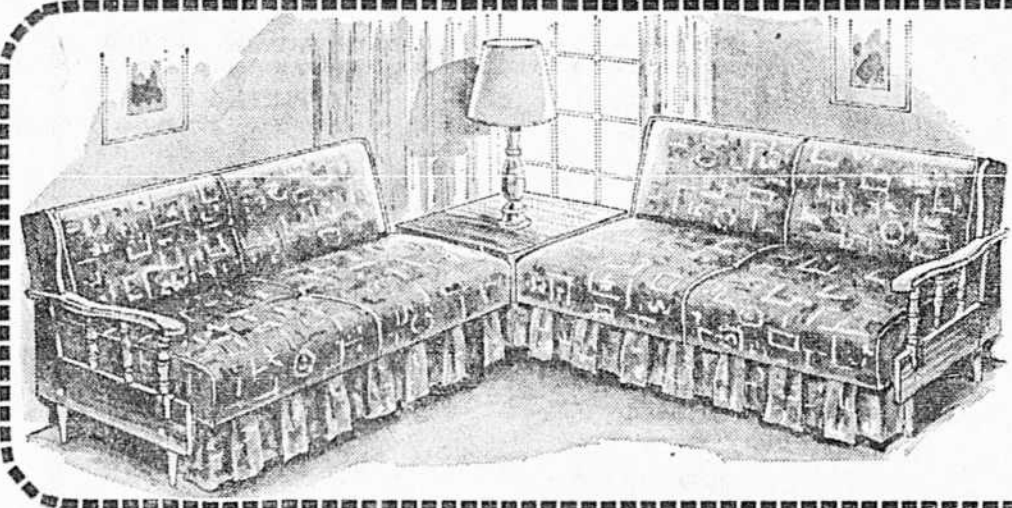


ENSEMBLE DE VIVOIR 5 MCX

Ce mobilier, de style colonial, créera une ambiance chaleureuse dans votre salon. Sont inclus, un sofa de 78" de long qui se transforme en lit double ou un chesterfield et la chaise appareillée. Le revêtement d'un tissu imprimé vous est offert dans un choix de teintes ravissantes. Bois apparent sculpté. Plus 2 tables-étagères et une table à café de même conception.

SPECIAL 179⁹⁵

RÉG.: 219⁹⁵ *\$8 par mois*



MOBILIER de SALON 3 MORCEAUX

L'ensemble de style colonial comprend 2 sofas de 72" de long se transformant facilement en lit double. Le revêtement de toile de lin deux tons à motif floral est offert dans l'or, le rouge et le bleu. Bois apparent lustré. Plus une table de coin de 30" assortie avec l'ensemble.

RÉG.: 209⁹⁵

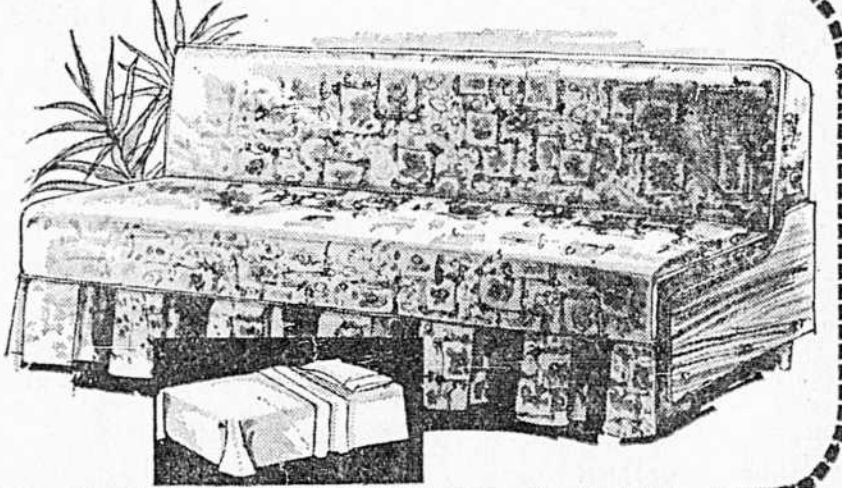
SPECIAL 169⁹⁵ *\$8 par mois*

SOFA-LIT CONFORTABLE

Sofa de 72" de long transformable aisément en lit double. Construction de ressorts spiraux doubles. Rembourrage de feutre et de mousse. Choix de revêtement: Canadiana (imprimé colonial), Wilcox (toile imprimée traitée au Scotchgard) et Flora (épaisse toile imprimée). Côtés en contre-plaqué fini noyer.

RÉG.: 79⁹⁵

SPECIAL 64⁹⁵ *\$4 par mois*



DINETTE DE STYLE COLONIAL 5 MCX

Conçue dans l'esprit du temps des pionniers... Comprenant une table dont les côtés se rabattent et 4 chaises appareillées. Dossiers incurvés et pattes sculptées de façon attrayante. Fini salem. Construits solidement pour une plus longue durée.

RÉG.: 129⁹⁵

SPECIAL 99⁹⁵ *\$4 par mois*



LES COCCINELLES
durent plus longtemps
L'économique
VW 1600
\$59⁵⁰ COMPTANT et PAR MOIS
Garantie 24 mois et 24,000 milles
Voiture pour livraison immédiate



OUVERT DE 9 A.M. À 6 P.M., JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 P.M., SAMEDI JUSQU'À 5 P.M.
915 est, rue Ste-Catherine
FACE À LA PHARMACIE MONTRÉAL
Tél.: 845-9261

3956 est, ONTARIO (près de Pie-IX) Tél.: 527-9251
10672 Boul. PIE-IX (Mtl-Nord) Tél.: 324-1610
3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tél.: 766-2343
1180 Boul. LABELLE (Chomedey) Tél.: 688-9750

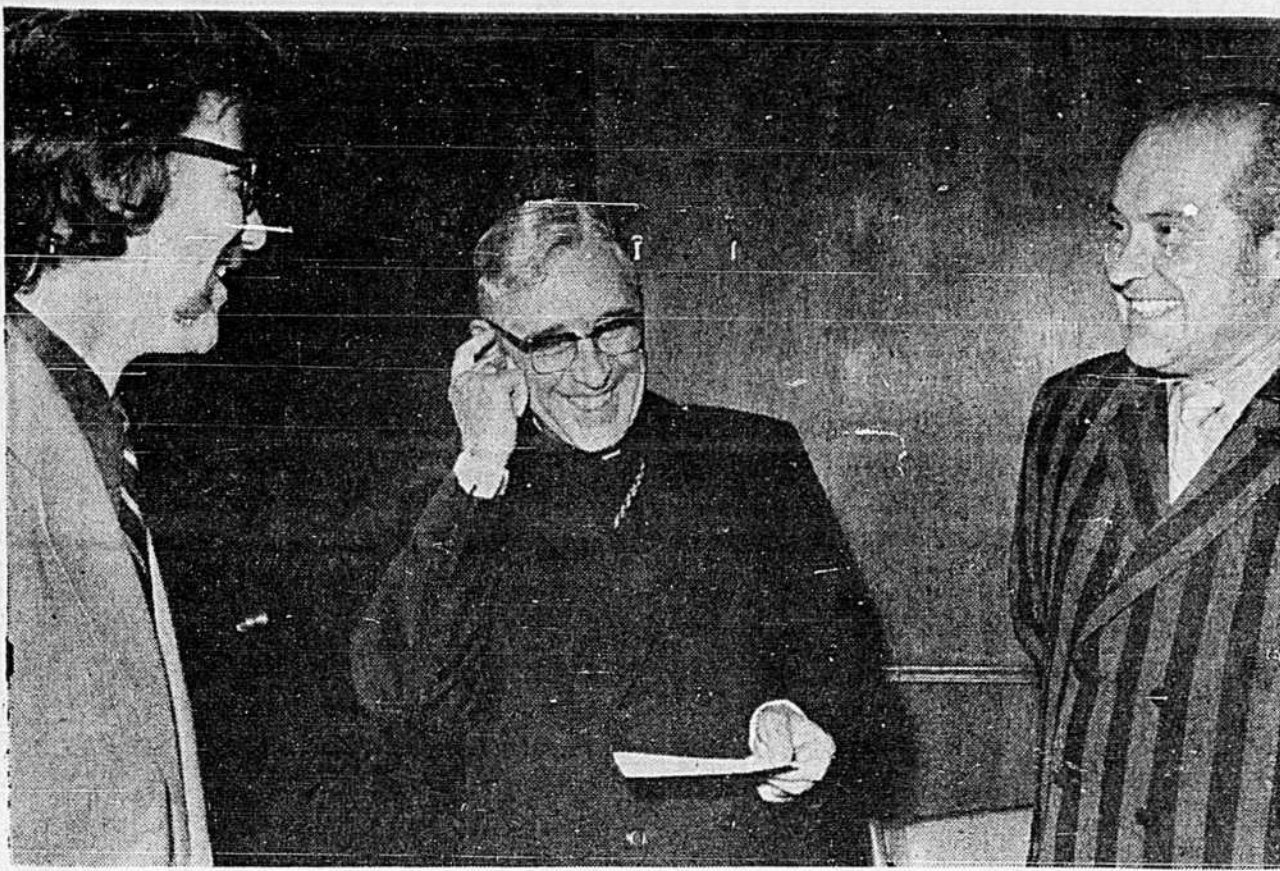


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Mgr Grégoire a marché pour \$3,000

Trois mille dollars de médicaments anticholériques vont très bientôt quitter le Canada à destination du Pakistan, grâce à une initiative du Rallye Tiers-Monde de Montréal-Est. En effet, sur les \$30,000 recueillis lors de la dernière marche de la Faim, qui groupait quelque 7,000 personnes, le Rallye Tiers-Monde de Montréal-Est a fait appel à Mgr

Grégoire, archevêque de Montréal, qui a remis à cette organisation les \$3,000 qu'il a gagnés lui-même comme marcheur. Cette somme, sous forme de chèque, a ensuite été remise par l'abbé André Lamoureux au représentant d'Oxfam (Canada), qui se chargera de l'achat des médicaments requis.

Progrès marqués dans le dépistage du cancer de la gorge depuis dix ans

par Claire DUTRISAC

"Monsieur, si vous avez entre 50 et 60 ans et si vous êtes enrôlé depuis quelque trois semaines, voyez un spécialiste."

"Monsieur, si vous éprouvez de la gêne pour avaler, et particulièrement de la gêne pour avaler d'un seul côté, voyez un spécialiste."

Ce sont là les deux seuls symptômes qui permettent, s'ils servent de guides au patient, de prévenir le cancer de la gorge.

Le Dr Yves Cachin, chef du service de chirurgie cervico-faciale et O.R.L., à l'Institut Gustave-Roussy (le célèbre institut de Villejuif), est l'une des plus grandes autorités dans le domaine des cancers de la tête et du cou; il est l'invité d'honneur du congrès de la Société canadienne d'otolaryngologie qui prend fin aujourd'hui, à Montréal.

Le Dr Cachin a insisté sur le fait qu'il disait "Monsieur" et non "Madame". C'est que la fréquence de ce type de cancer est beaucoup plus grand chez les hommes que chez les femmes. Ces dernières, en ce qui a trait au cancer du larynx, ne re-

présentent que trois pour cent des cas et six pour cent dans le cancer de la langue.

Quelle est l'incidence de la cigarette dans ces types de cancer? Le tabac influence sûrement le développement de cancers de la cavité buccale et du larynx. Le fumeur de cigarette qui inhale la fumée est plus exposé que le fumeur de pipe.

Mais il est un autre facteur, moins connu celui-là, qui offre un champ d'élection à ces cancers: c'est l'alcoolisme chronique. Des recherches faites en France ont établi qu'en O.R.L., 60 pour cent de ces cancéreux boivent plus d'alcool que les autres.

D'autres facteurs influent également, mais dans une proportion difficile à établir: les facteurs socio-économiques. Ces cancéreux semblent plus nombreux dans les milieux défavorisés. Entrent aussi en ligne de compte des facteurs professionnels. Par exemple, on a relié directement le cancer du nez au raffinage du nickel et à l'ébenisterie (à cause de l'odeur des vernis).

Dans les dix dernières an-

nées, a déclaré le Dr Cachin, au cours d'une entrevue accordée à la presse, on a accompli de grands progrès grâce à l'apparition et au développement de nouvelles techniques et d'appareillages modernes, grâce également à une plus grande coordination entre les hôpitaux et les centres de cancer. Il reste que 25% seulement de malades ont des chances de guérison totale après cinq ans de survie.

Il existe en France une vingtaine de centres spécialisés dans le traitement des cancers. Celui de Villejuif est le plus célèbre. Ces centres sont prolongés par un service de soins à domicile. Les hôpitaux généraux ont également des services de cancérologie.

Et les cas dits de "phase terminale", ceux pour lesquels on ne peut guère ou rien? A Villejuif, ces patients sont dirigés vers une annexe placée sous la juridiction du Centre. Cependant, pour éviter d'en faire un hôpital "d'incurables", selon un terme bien connu de notre population, on envoie également dans cette annexe des

patients en traitement actif et curables.

Cette solution est plus coûteuse que si l'on plaçait dans une institution distincte les cas de "phase terminale", mais elle est plus humaine pour les malades.

La Société canadienne d'otolaryngologie est relativement jeune puisqu'elle a été fondée en 1946. Le président actuel est le Dr Paul Fugère, de Québec.

La Société a reçu cette année 45 nouvelles adhésions; elle compte quelque 300 membres dont plus de la moitié ont participé à son congrès. Elle va entreprendre d'établir, pour la formation de ces spécialistes, des normes qui soient à l'échelle nationale.

**NOUS AVONS COUPÉ LES PRIX!
ÉCONOMIE JUSQU'À 11.20
SUR LES TONDEUSES SUNBEAM
4 JOURS SEULEMENT!**

Tondeuse à gazon électrique Sunbeam à lame jumelée

Ord. 55.97
ACHAT BONI **44⁷⁷** ch.

Tondeuse Sunbeam fiable, moteur puissant de 1½ c.v., lame jumelée de 18" de largeur, poignée chromée basculante, 5 réglages de hauteur de coupe. Roues de 6". Légère: 30 lb environ.

Tondeuse à gazon électrique Sunbeam à lame simple rotative

Ord. 62.97
ACHAT BONI **54⁹⁷** ch.

Modèle 71, cette tondeuse est dotée d'une lame simple rotative, d'un moteur de 2 c.v., interrupteur "on-off" et 5 réglages de hauteur de coupe. Roues de 6" en caoutchouc et poignée chromée basculante. Carterbleu.

Outillage de jardin

EN VENTE A TOUS LES MAGASINS MIRACLE MART

les tribunaux

Le policier ignorait que la drogue était dans son auto

Gerry Ryan, un policier municipal suspendu qui a déjà prononcé de multiples conférences devant les jeunes de Montréal pour les mettre en garde contre les dangers de la drogue, a déclaré hier qu'il a été littéralement "terrassé" lorsque l'on a fait la découverte de 5.6 onces de haschisch dans le coffre à bagages de sa voiture.

Le prévenu, qui témoignait devant un jury que préside le juge Peter V. Shorteno, hier après-midi, a déclaré qu'il avait lui-même accompagné les policiers à son auto, après que ceux-ci eurent découvert, dans son domicile de

la rue Davaar, une pipe dans laquelle il y avait des traces de cette même drogue.

Il a cependant déclaré n'avoir été aucunement au courant de la présence de ce haschisch, qui était disposé entre deux morceaux de carton rattachés par du ruban gommé.

La pipe trouvée dans son logis, déclara-t-il, avait été laissée là par l'un de ses amis new-yorkais, qui l'avait achetée ici, mais n'avait pas voulu l'emporter dans un voyage à Vancouver et dans divers Etats de l'ouest américain.

D'autre part, selon ses dires, sa voiture n'était ja-

mais fermée à clef parce que les clés "ne faisaient pas".

Et l'auto avait été stationnée quelque deux semaines devant une épicerie, au moment de son arrestation.

Deux livreurs infidèles de Sa Majesté

Deux chauffeurs à temps partiel pour le ministère des Postes, à l'occasion des Fêtes, recevront leur sentence la semaine prochaine, pour avoir volé des colis confiés au courrier de Sa Majesté.

Dans le premier cas, le prévenu, Laurent Blais, de la rue Sainte-Emilie, a reconnu sa culpabilité devant le juge en chef André Fabien.

Sa sentence sera prononcée le 21.

Dans l'autre cas, Paul Legault, également du district Saint-Henri, a également fait l'aveu d'avoir pris illégalement 400 colis, en décembre dernier.

Sa sentence sera prononcée le 23 par le juge Louis Paradis.

Le procureur de la poursuite, Me Gerald Tremblay, a souligné que les deux prévenus étaient passibles d'une peine de dix années de pénitencier pour avoir profité de leurs emplois pour voler le public, et que ce même public devait savoir que les tribunaux ne traitaient pas de tels délits à la légère.

Cautionnement malgré une accusation de tentative de meurtre

Un individu de 40 ans, accusé de tentative de meurtre sur la personne de son épouse, à Pierrefonds, a été libéré sous cautionnement, hier après-midi, par le juge Jacques Trahan, après que ce dernier eut déclaré que chaque cause se décidait en regard de la preuve qui était faite devant la cour, et que, dans ce cas, devant les garanties offertes, il croyait de son devoir de libérer le prévenu.

Le tribunal a pris cette décision dans le cas d'Emil Andeney, qui est accusé d'avoir fait feu sur son épouse de 37 ans, à la suite d'une querelle

de ménage qui, incidemment, n'était pas la première dans ce foyer de la banlieue ouest de Montréal.

Selon un témoin, le prévenu serait allé chercher sa carabine pour s'enlever lui-même la vie, mais, à son retour, aurait déclaré qu'un accident venait de se produire.

Et qu'il fallait appeler une ambulance. Et la police tout aussi bien.

Comme la victime est dans un état critique à l'hôpital, l'enquête préliminaire a été ajournée à huitaine.

Quant au prévenu, il devra fournir un cautionnement immobilier de \$15,000 ou un dépôt de \$10,000 et trois cautionnements ordinaires de \$950 chacun.

SANDALES HINDOUES

Une offre très spéciale de

A. Gold & Sons

Il nous fait plaisir de pouvoir vous offrir ces traditionnelles SANDALES HINDOUES faites à la main par d'astucieux artisans indiens. Modelées à partir de véritable peau de buffle brute, nos SANDALES HINDOUES sont tannées à l'huile avec toute la patience qui caractérise les habitants des Indes.

Faites un judicieux achat en prévision de la chaude saison. "Portez à votre compte"... et ne tardez pas!

Procurez-vous-les MAINTENANT à \$5. Cette fin de semaine-ci seulement.

\$5. POINTURES 6 à 12

LAPAIR

TANT QU'IL Y EN AURA

COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES

Ajoutez 75¢ pour frais de port et de manutention plus 3% de taxe pour chaque paire. (Portez à votre compte ou auxrez un compte-courant).

861-2451 — 388 O., STE-CATHERINE
353-5050 — LES GALERIES D'ANJOU
695-9171 — FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
866-7711 — 960 O., STE-CATHERINE

A. Gold & Sons
MONTREAL



UNE ANNONCE POUR PAPA!

ÉCONOMIE JUSQU'À 30%!

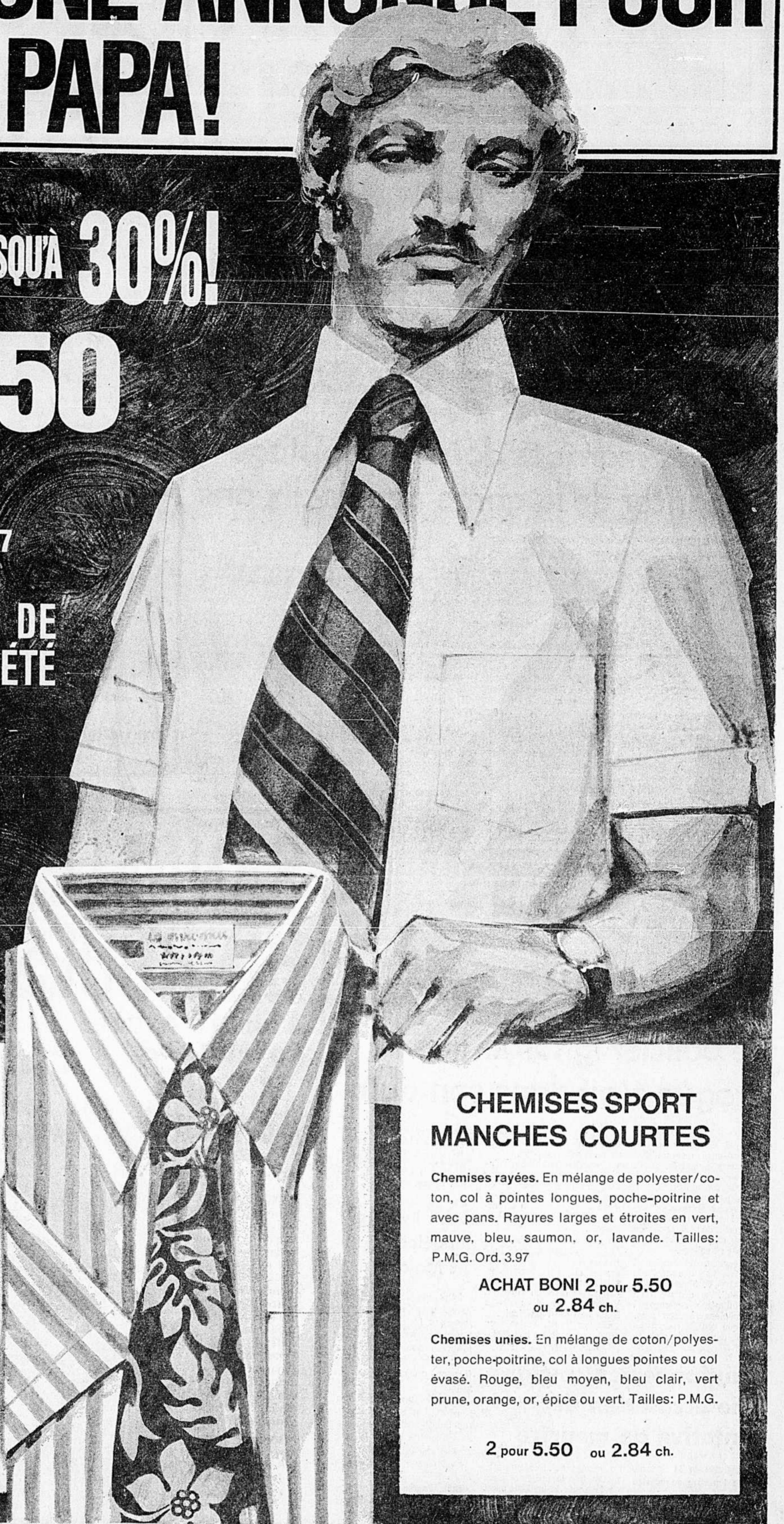
2 pour 5.50

Ordinairement jusqu'à 3.97

VASTE ASSORTIMENT DE FRAÎCHES CHEMISES D'ÉTÉ

Cette annonce est destinée à Papa... mais il faut que toute la famille soit au courant! Notre choix de chemises estivales est dans la note mode ainsi que nos prix! A qualité égale, ces chemises sont insurpassables! Même si vous n'êtes pas encore père vous pouvez profiter de notre offre!

Chemises pour hommes.



CHEMISES HABILLEES MANCHES COURTES

Chemises rayées en tissu à pressage permanent 65% polyester et 35% coton, col à pointes longues assorti et une poche-poitrine. Profusion de rayures en bleu/or, bleu/rouge, havane/vert, lavande/vert. Encolures: 14 à 16½. Ord. 3.97

ACHAT BONI 2 pour 5.50
ou 2.84 ch.

Chemises unies. En mélange de polyester et coton à pressage permanent, col à pointes longues ou évasé 2 pièces, boutons assortis. Lavande, menthe, rose, bleu pâle, havane, or, saumon, gris, beige ou pêche. Encolures: 14 à 17.

2 pour 5.50 ou 2.84 ch.

CHEMISES SPORT MANCHES COURTES

Chemises rayées. En mélange de polyester/coton, col à pointes longues, poche-poitrine et avec pans. Rayures larges et étroites en vert, mauve, bleu, saumon, or, lavande. Tailles: P.M.G. Ord. 3.97

ACHAT BONI 2 pour 5.50
ou 2.84 ch.

Chemises unies. En mélange de coton/polyester, poche-poitrine, col à longues pointes ou col évasé. Rouge, bleu moyen, bleu clair, vert prune, orange, or, épice ou vert. Tailles: P.M.G.

2 pour 5.50 ou 2.84 ch.



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

• Longueuil
Place Longueuil

• Rue Sherbrooke est
Place Versailles

• Pont-Viau
Centre commercial

• Plaza Alexis Nihon
Atwater et Ste-Catherine

• Chomedey
Centre commercial St-Martin

• Plaza Côte-des-Neiges
6700 Côte-des-Neiges

• West Island Mall
Trans-canadienne sortie 35

• Greenfield Park
Plaza

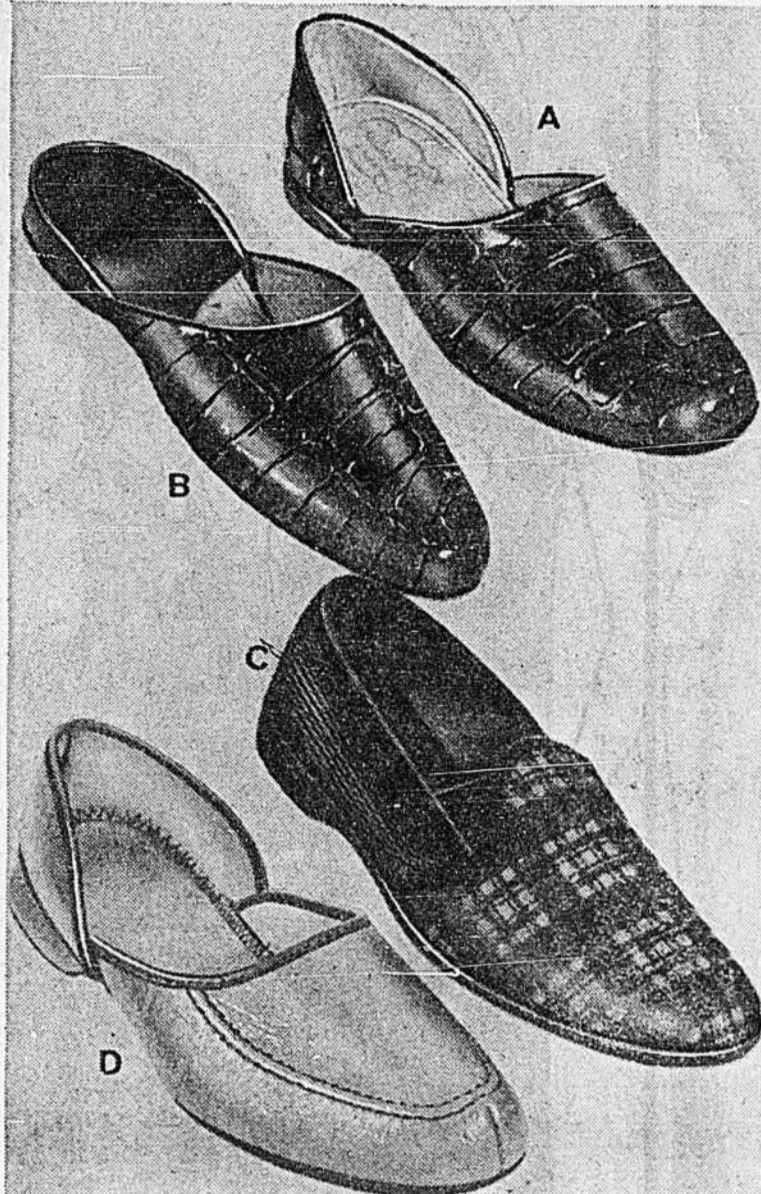
• LaSalle
Place LaSalle

• Châteauguay
180 boul. d'Anjou

• Jean Talon
4325 est, Jean Talon



DES IDÉES CADEAUX POUR FÊTER PAPA!



Pantoufles en cuir à 1.53 de rabais!

A & B. Des pantoufles d'excellente qualité pour hommes. Empeignes en cuir noir à imprimé "CROCO". Choix de 2 styles: arrière fermé (A) et style mule (B) Pointures: 7 à 12; pas de 1/2. **ACHAT BONI** Ord. 5.97 **4 44** la paire

Pantoufles "Leisure Tread" pour hommes

C. Pantoufles confortables en velours côtelé à motif plaid "Black Watch", insertion élastique noire sur le côté. Semelles moulées en éponge. Pointures: 6 à 12. **ACHAT BONI** Ord. 3.47 **2 66** la paire

Pantoufles Opera de marque canadienne

D. Pantoufles pour hommes. Empeignes en vinyle, semelles et talons en vinyle et fausse-semelle en tissu éponge de ton or. Teinte de bambou. Pointures: 6 à 12; pas de 1/2. Tous ces styles pré-cités sont en quantités limitées. **ACHAT BONI** **1 66** la paire



Oxfords sport pour hommes

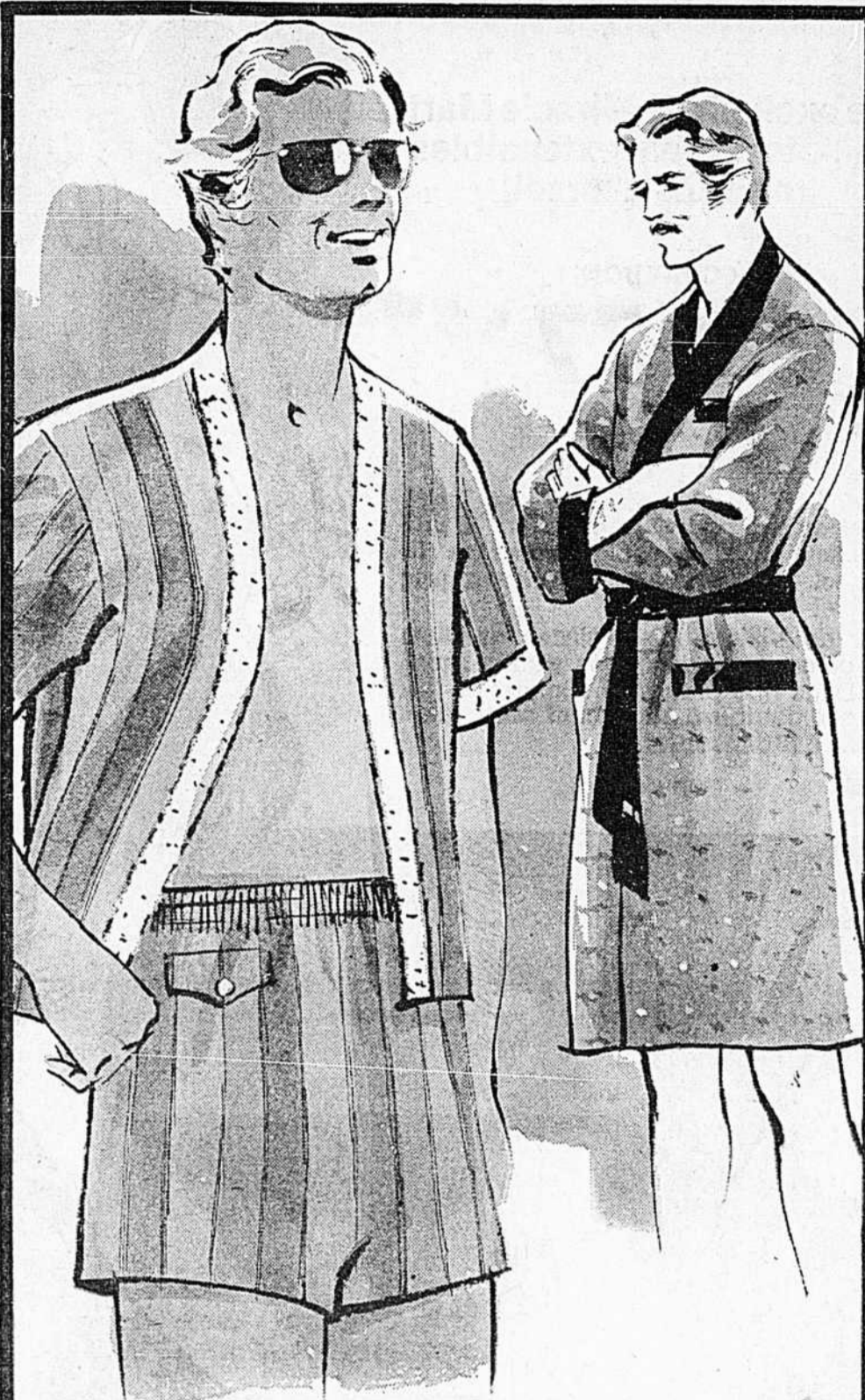
Souliers à 2 oeilletons, bout mocassin et surpiqûre blanche contrastante. Semelle éponge et talon compensé. Tout en daim brun foncé ou en vinyle avec liseré assorti. Pointures: 6 1/2 à 11. Quantité limitée. **ACHAT BONI** **3 77** la paire



Sandales en cuir "Antique" pour hommes

Valeur exceptionnelle! Parfaites pour l'été. Courroies de cuir, semelle de mousse et talon qui ressort. Brun antique ou chameau antique. Pointures: 6 à 11; pas de 1/2. Quantité limitée. **ACHAT BONI** **2 77** la paire

Chaussures



Ensemble Cabana à manches courtes pour hommes

ACHAT BONI
4 44
l'ens.

En pur coton et doublé de tissu éponge. Le haut est à manches courtes et la culotte à taille élastique. Imprimé de bleu, vert ou or. Tailles: P.M.G.

Robes de chambre pour hommes en boîte-cadeau pour Papa!

ACHAT BONI
5 99
ch.

Robes de chambre longues en acétate et rayonne, ceinture et garniture noire au poignet, à la poche et au col. Bleu, or, rouge vin. Tailles: P.M.G.

Vêtements pour hommes

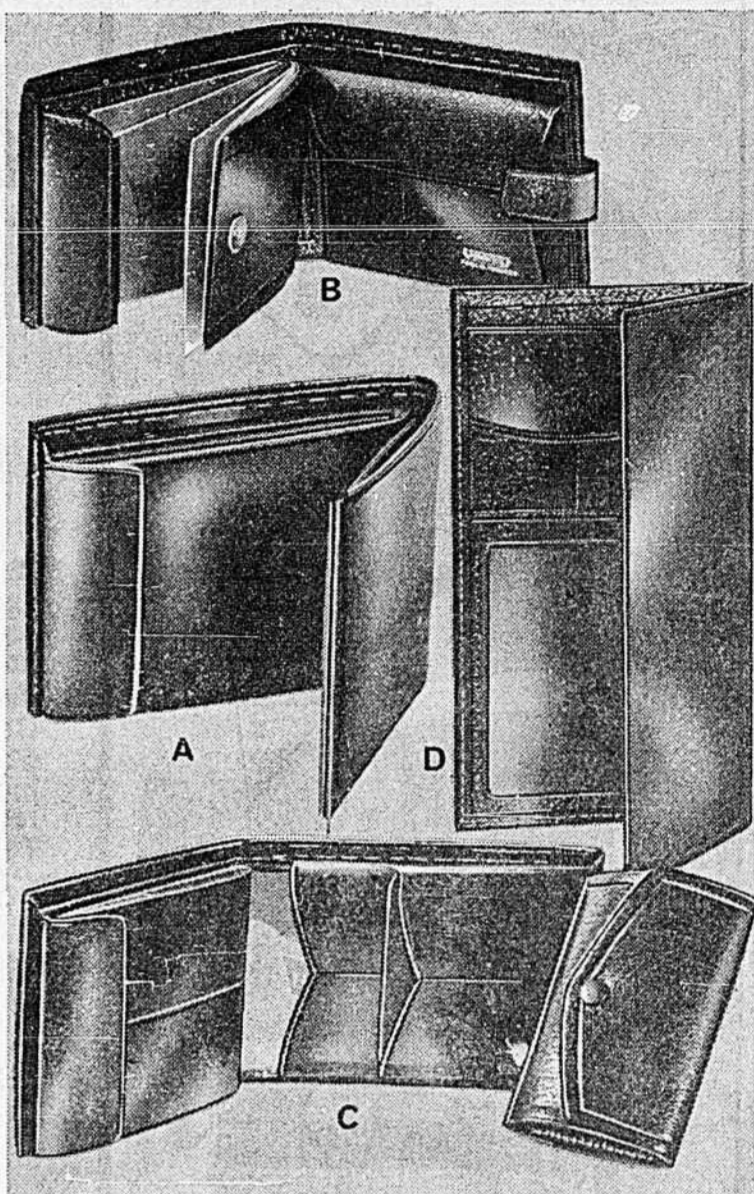


Pyjamas à pressage permanent

En boîte-cadeau! 50% Fortrel/50% coton, pressage permanent. Manches et jambes longues. Garniture contrastante au col et aux poignets. Bleu, or, mauve, rouge, beige. Tailles: A.B.C.D.

Vêtements pour hommes

ACHAT BONI
4 99
ch.

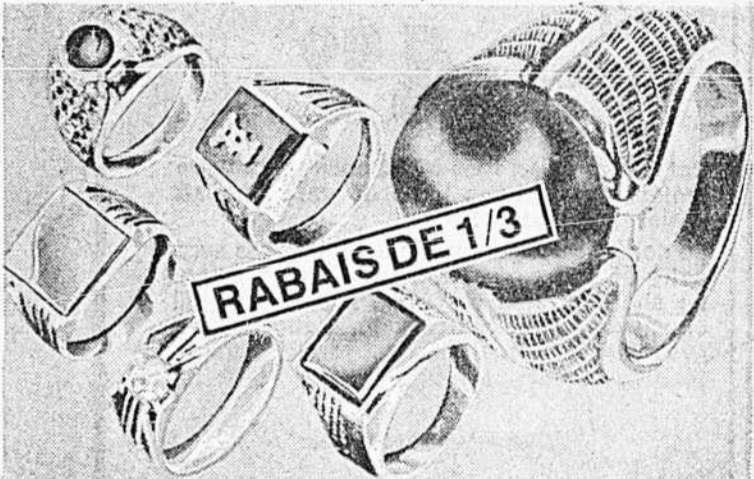


Portefeuilles en cuir pour hommes

ACHAT BONI
A & B **3 77** ch. C & D **4 77** ch.

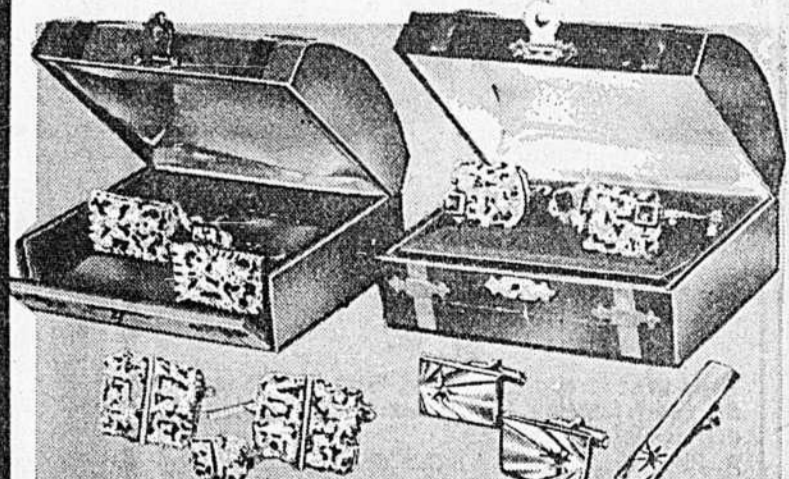
A. Portefeuille avec étui pour photos et cartes. En maroquin ou en cuir de bison. Noir, brun.
B. Portefeuille avec étui pour photos et cartes, portemonnaie, fermeture à bouton pression. Cuir de bison.
C. Portefeuille et étui pour clés, étui de photos et cartes. Etui assorti pour les clés. Veau Montana. Brun.
D. Portefeuille de poche poitrine avec cache simple. En veau de bison ou Montana. Brun.

Articles en cuir pour hommes



Bagues en or 10 kt.

Notre assortiment complet de bagues pour hommes a été réduit du tiers! Bagues en or de 10 carats, chevalières avec initiale, autres avec pierre. **ACHAT BONI** Ord. 21.97 à 49.97 **14 65** à **33 32** ch.



Ensemble de boutons de manchettes

A prix spécial pour la Fête des Pères! Notre choix comprend: des modèles sertis de pierre, des styles classiques, abstraits, modernes. Chaque ensemble comprend: boutons de manchettes et pince-cravate. Dans boîte-cadeau à intérieur velours. **ACHAT BONI** **3 77** l'ens.

Bijoux



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

● Longueuil
Place Longueuil

● Rue S.nerbrooke est
Place Versailles

● Pont-Viau
Centre commercial

● Plaza Alexis Nihon

● Chomedey
Centre commercial St-Martin

● Plaza Côte-des-Neiges
6700 Côte-des-Neiges

● West Island Mall
Trans-canadienne sortie 35

● Greenfield Park
Plaza

● LaSalle
Place LaSalle

● Châteauguay
180 boul. d'Anjou

● Jean Talon
4325 est, Jean Talon



VENEZ PROFITER DE NOS ACHATS BONIS!



Ensemble de corsage et de short Jamaïque

ACHAT BONI **4.99** l'ens.

Cet ensemble en frais tricot coton sera votre préféré pendant vos jours de vacances, au chalet et sur la plage!
Le corsage sans manches est à rayures avec patte en avant et quatre boutons en laiton. Le short jamaïca est à taille élastique, pli cousu en avant. Haut rouge, blanc et bleu avec jamaïca marine ou haut rouge, blanc et bleu avec jamaïca rouge. Tailles: 10 à 18.

Vêtements sport pour dames



Short "Hot Pants" et Jamaïque

ACHAT BONI **1.99** ch.

Vous avez le choix de short "Hot pants" ou de short jamaïca tous deux en pur nylon extensible! Tailles 10 à 18.
A. Short "Hot pants" à motif jacquard, bande de taille élastique et pli cousu en avant.
B. Short jamaïca à motif jacquard, bande de taille élastique et pli cousu en avant.
Ces deux styles en marine, bleu, rose et vert.

Vêtements sport pour dames

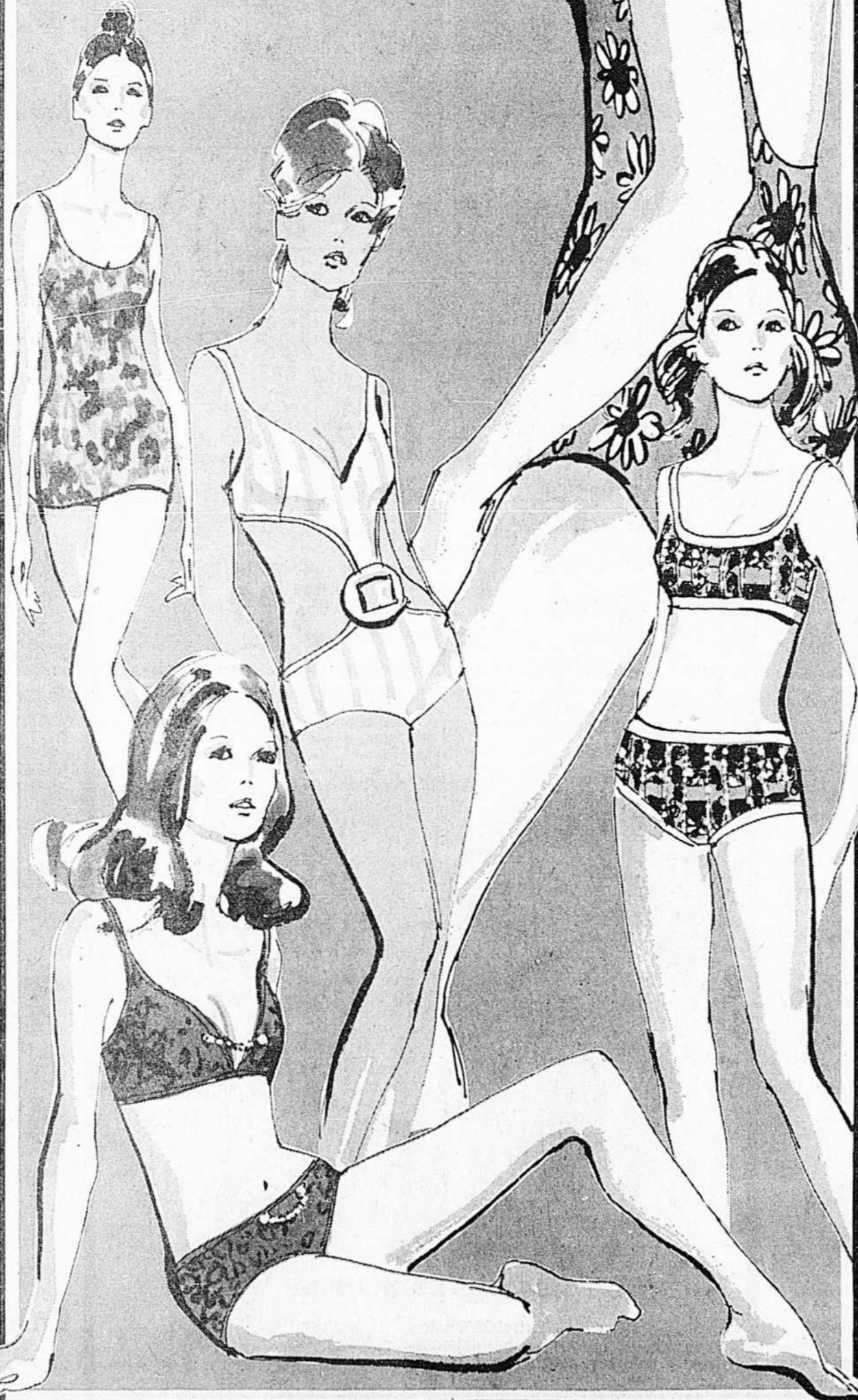
Une exclusivité Miracle Mart!
Maillots de bain extensibles importés d'Israël!

ACHAT BONI **7.77** ch.

Ces maillots de bain sont faits en Israël exclusivement pour Miracle Mart. D'une coupe seyante qui avantage toutes les silhouettes! Profitez de notre offre à prix modique!

Choix de bikinis, de 2-pièces, maillots d'une pièce, styles découpés, d'autres avec jupe. Dans une profusion d'imprimés floraux, géométriques ou à motif cachemire. Tailles: 8 à 18 dans ce lot.

Maillots de bain



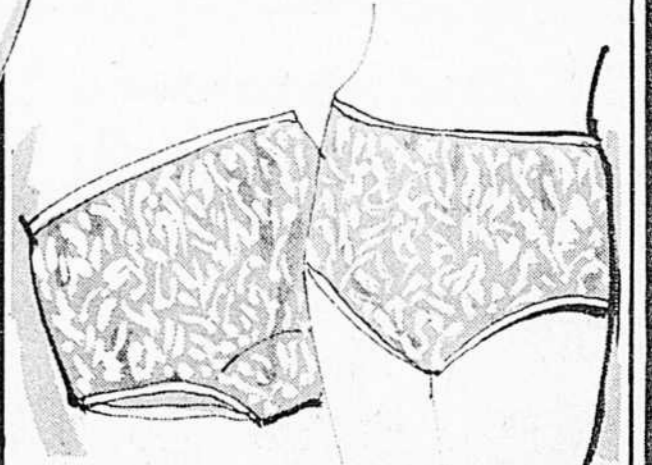
Fourreaux en popeline à pressage permanent

ACHAT BONI **2** pour **\$5** ou **2.77** ch.

Valeur remarquable! Ces fourreaux en fraîche popeline vous permettront de passer un été agréable!

A. Modèle sans manches avec glissière en avant, col Claudine et 2 poches.
B. Style sans manches, devant boutonné, col Johnny et 2 poches.

Ces deux modèles sont présentés en imprimés divers. Tailles: P.M.G.

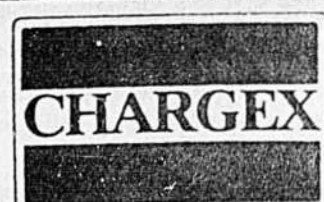


Culottes en nylon extensible

Ord. 57c ch. ACHAT BONI **3** pour **1.27** ou 47c ch.

Culottes fraîches pour l'été! En nylon extensible à délicat imprimé floral. Style court, élastique à la taille et aux jambes. Rose, bleu, jaune, lilas. Taille universelle.

Lingerie pour dames



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

● Longueuil
Place Longueuil

● Rue Sherbrooke est
Place Versailles

● Greenfield Park
Plaza

● Pont-Viau
Centre commercial

● LaSalle
Place LaSalle

● Plaza Alexis Nihon

● Châteauguay
180 boul. d'Anjou

● Chomedey
Centre commercial St-Martin

● Jean Talon
4325 est, Jean Talon

● Plaza Côte-des-Neiges
6700 Côte-des-Neiges



MODES DE 24 HEURES À PRIX MINIMES!

Vêtements de nuit en
frais coton/Fortrel*

SEULEMENT **5⁸⁸**
ch.

Trois jolis styles campagnards pour la jeune citadine. Modèles à empiècement blanc, dentelle et encolure volante. Gais carreaux rouge ou marine. Tailles: P. M. G.

A. Longue robe paysanne à taille élastique et ourlet à volant.
B. Ensemble Hot Pants, nuisette et short assorti.
C. Ensemble Hot Pants ravissant et pratique, corsage court.

* Marque déposée

Lingerie



Soutien-gorge/culotte
en nylon extensible

Souples et naturels, on les enfle et on les oublie. Au choix: beige, marine, noir ou violet. Les jeunes en raffolent!

Vêtements de soutien

ACHAT BONI
99^c
l'ens.



Pigeonnant en tricot nylon

Seyant à souhait, modèle légèrement rembourré, armature qui ne gêne pas et dentelle fine. Blanc ou chair. Tailles: 32 à 36 A, B, C.

Vêtements de soutien

Ord. 5.00
ACHAT BONI
3³³
ch.

Robe gitane
ultra-seyante

ACHAT BONI **5⁸⁸**
ch.

Coton imprimé et style jeune pour cette jolie robe gitane. Taille, encolure et manches élastiques, volant dans le bas et garniture croquet. Tailles: P. M. G.

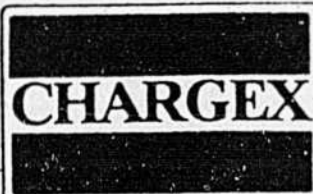
Vêtements de détente

Ens. Hot Pants
avec sur-jupe

ACHAT BONI **5⁸⁸**
l'ens.

Modèle jeune, combinaison sans manches avec short à revers, bordure contrastante devant et à l'encolure, fermeture glissière. Petite jupe amovible. Gaie popeline imprimée, lavable sans repassage. Tailles 7 à 15.

Vêtements de détente



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

• Longueuil
Place Longueuil

• Rue Sherbrooke est
Place Versailles

• Pont-Viau
Centre commercial

• Plaza Alexis Nihon

• Chomedey
Centre commercial St-Martin

• Plaza Côte-des-Neiges
6700 Côte-des-Neiges

• West Island Mall
Trans-canadienne sortie 35

• Greenfield Park
Plaza

• LaSalle
Place LaSalle

• Châteauguay
180 boul. d'Anjou

• Jean Talon
4325 est, Jean Talon

Coups de feu près de la maison du juge Barbeau

Un agent de l'escouade de sécurité de la Sûreté du Québec, qui montait la garde près de la demeure du juge Alphonse Barbeau, au 541, rue Dunlop, à Outremont, a fait feu à deux reprises tôt hier, en direction d'un individu d'allure suspecte qui rôdait près de la maison.

L'incident est survenu vers 3 h. 30 du matin. L'individu, qui n'a pas été atteint par les balles du policier, a pris la fuite à pied et le policier n'a pu le rejoindre.

Les agents de la SQ qui poursuivent l'enquête ignorent s'il existe un lien entre cet incident et la condamnation à la prison à vie de Francis Simard, membre du commando FLQ qui a enlevé et tué le ministre Pierre Laporte.

Rappelons que c'est le juge Barbeau qui a prononcé la condamnation de Simard.

Le juge Barbeau, comme d'autres magistrats et d'autres personnes mêlées aux enquêtes ou aux procès du FLQ, sont sous constante surveillance afin d'empêcher des attentats possibles.

Cette surveillance, qui a été établie au moment de la crise d'octobre, se poursuit toujours.

Le chanoine Viateur Raymond est nommé vicaire capitulaire de Saint-Jérôme

par Jean-Guy DUBUC

Le chanoine Viateur Raymond a été désigné vicaire capitulaire (administrateur) du diocèse de Saint-Jérôme pendant la vacance du siège. Il administrera donc le diocèse en attendant que soit nommé par Rome l'évêque remplaçant de Mgr Emilien Frenette, dont le pape Paul VI a accepté la démission la semaine dernière.

Le chanoine Raymond aura pendant ce temps la plupart des pouvoirs réservés à l'évêque, sauf quelques-uns comme celui de convoquer un synode. Il n'a pas, en général, le droit d'innover durant cette période.

Le nouvel administrateur, choisi par l'assemblée des chanoines, est parfaitement préparé pour remplir cette fonction. Il était, jusqu'à maintenant, directeur diocésain de la pastorale et de l'Office des paroisses, en plus d'être membre du conseil de l'administration financière et du comité interdiocésain de pastorale de Montréal.

Démission de Mgr Frenette

Mgr Emilien Frenette, âgé de 66 ans, a dû remettre sa démission pour raison de santé. Il avait dirigé le diocèse durant 20 ans, soit depuis sa fondation en juillet 1951.

Né à Montréal, Mgr Frenette fut ordonné prêtre en 1930. Il laissait alors le Grand Séminaire avec une licence en théologie et un baccalauréat en Droit canon. Il poursuivit ensuite ses études en lettres, pédagogie et sciences sociales à l'Institut catholique de Paris. Nommé professeur au séminaire de Saint-Jean, il y enseigna jusqu'à sa nomination comme évêque de Saint-Jérôme.

Le diocèse a aujourd'hui 166,398 résidents auxquels s'ajoutent 200,000 visiteurs de fin de semaine.

Rappelons que Mgr Frenette a souvent pris des positions d'avant-garde principalement dans les questions sociales. Il s'est aussi fortement engagé dans la réforme des structures scolaires.

Un programme d'échange d'étudiants du Québec conçu sous une nouvelle formule

par Lysiane GAGNON

M. Robert Beale, passé à l'histoire pour la manière virile avec laquelle il a dirigé les enfants italiens de Saint-Léonard vers l'école anglaise, vient de lancer, de concert avec le secrétaire-trésorier de l'Association des vétérans, M. Marcel Labelle, un "programme d'échange d'étudiants du Québec" visant à "l'introduction des francophones aux anglophones" (sic) et à faire du Québec une sorte de "club social où les citoyens peuvent apprendre à se respecter réciproquement, langue et culture, avec un intérêt sincère pour la survie des deux" (re-sic).

Il s'agit, plus précisément, d'un programme qui serait offert aux parents d'enfants de 10 à 13 ans. Ces derniers seraient envoyés pendant une semaine dans des foyers de "l'autre" langue, avec tout un éventail de garanties en ce qui concerne la sécurité, les loisirs, etc. Histoire de favoriser la compréhension mutuelle entre francophones et anglophones, toute question de politique mise à part, précise M. Beale... qui, du même souffle, enchaine: "Nous voulons éviter d'autres "Saint-Léonard".

Quant à la "direction du Québec" des "Vétérans de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation au Canada" — "under royal patronage" — devise: "serrons les rangs", laquelle endosse officiellement le projet, elle déclare dans un communiqué avoir étudié "les deux principales factions au Québec du point de vue politique, sociologi-

que, psychologique et (avoir) été entièrement convaincu que la réquisition principale de ce perpétuel malentendu résulte du manque de communication pour arriver à un compromis satisfaisant pour une société à mener une existence calme et commune". Voilà. Au cas où un lecteur se serait égaré dans cette transcription fidèle d'un communiqué vraisemblablement traduit littéralement de l'anglais, signalons que le texte ne précise pas en quoi consistent ces "deux factions" dont il est fait mention.

Pour la réalisation de ce projet, on compte sur des subventions gouvernementales, dans le genre "50 p. cent financé par le fédéral, 25 p. cent financé par Québec".

"Le gouvernement fédéral, disent les initiateurs de ce programme d'échange, a été impressionné par notre programme et nous a révélé verbalement son désir de nous subventionner mais à condition que le gouvernement provincial effectue un engagement d'aide financier en signe de consentement en vu d'exécuter notre programme au Québec" (re-re-sic). Ledit gouvernement provincial n'a pas encore répondu concrètement à cet appel.

C'est pourquoi, afin de financer le programme (qui devrait se concrétiser l'été prochain, dans l'esprit de M.M. Beale et Labelle), on a trouvé l'idée d'une sorte de loterie, dont les prix seraient cinq bourses d'étude. On compte engager des étudiants pour vendre les billets: si un étudiant vend

25 livrets de 12 billets chacun, sa commission s'élèvera à \$75 par semaine. Ces emplois d'été sont d'ores et déjà disponibles.

Les initiateurs du programme ont récolté toute une série "d'endossements" (sic) plus prestigieux les uns que les autres, du lieutenant-gouverneur à la Students' Society de McGill, en passant par la Fédération des Unions de familles, la Banque de Montréal, M. Peter Bronfman, la Home and School Association et le Protestant School Board of Greater Montreal.

Le projet est également parrainé — comme en atteste une série de lettres — par une importante partie du cabinet provincial, c'est-à-dire le premier ministre Bourassa et les ministres Cloutier (Affaires culturelles), Saint-Pierre (Éducation), Teley (Institutions financières), Quenneville (ministère responsable du placement des étudiants), Goldbloom (Environnement). Ainsi donc, il semblerait qu'un nom se donne plus facilement que de l'argent, puisque les ministres québécois ont accepté de patronner le programme d'échange en question, sans pour autant avoir semblé envisager sérieusement la possibilité de participer à son financement (c'est ce qui se lit en filigrane dans les lettres émanant des ministres).

L'idée de ce "programme d'échange" (rendons à César ce qui est à César) est de M. Beale, et c'est avec une martiale allégresse que les Vétérans ont décidé de l'appuyer.

BASEBALL

IGA

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 JUIN 1971

OBTENEZ DES TIMBRES Gold Star AVEC TOUS VOS ACHATS EXCEPTÉ SUR BIÈRE ET CIGARETTES

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

POUR L'ADRESSE DU MAGASIN IGA LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

COMPOSEZ 324-5700

VOUS POUVEZ GAGNER

\$50 ou \$2

Un télécouleur

Une Ford Pinto

sedan



UN TOTAL DE 12 TÉLÉCOULEURS G.E. 19 SERONT GAGNÉS, UN À CHAQUE SEMAINE PENDANT 12 SEMAINES.

PROCEDEZ-VOUS VOTRE CARTON SÉRIÉMENT AU MAGASIN IGA PARTICIPANT AUCUN ACHAT REQUIS

CETTE SEMAINE — JOUTE ÉLIGIBLE DIMANCHE 20 JUIN 71

VOYEZ LA LISTE DES GAGNANTS AU MAGASIN IGA LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

7	1	9	0
L O S	M O N	A T L	H O U
A N G	T R E	A V S	A U S
E L E	E A L	T A N	T O N
S			

GAGNANTE DU HUITIÈME TÉLÉ-COULEUR G.E. 19"

Mme CLAUDETTE NELSON

11719 LAGAUCHETIÈRE

POINTE-AUX-TREMBLES

Grande Vente

MAXWELL HOUSE

CAFÉ INSTANTANÉ

POT 10 OZ

1.49

CERISES

BING — DE CALIFORNIE

SUCRÉES ET JUTEUSES

PRODUIT E U

CANADA No 1

LB 49

PLAN MISE DE CÔTÉ POUR BATTERIE DE CUISINE FLAMENCO CHOISSEZ PARI 2 COULEURS DÉCORATIVES ET ATTRAYANTES SERVICE INITIAL DE 6 PIÈCES OU SERVICE À COMPLETER DE 6 PIÈCES POUR SEULEMENT 20 CERTIFICATS DE MISE-DE-CÔTÉ

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE

CE TITRE ENCORE DISPONIBLE

VOL. 139 No 1 39¢

NECESSITE DE LA MAISON

PAPIER DE TOILETTE MODERNE POT 59¢

1 EPAISSEUR BLANC OU ROSE 4 ROUL. 59¢

PELLICULE de plastique ROUL 35¢ ROUL 69¢

STRETCH 'N' SEAL 50" 35¢ ROUL 100" 69¢

CIRE LIQUIDE DECOR FORMAT 27 OZ 1.19

DÉTERSIF BOLD POUR LA LESSIVE FORMAT KING SIZE 1.69

NETTOYEUR LESTOIL TOUT USAGE — RABAIS 4" FORMAT 15 OZ 50¢

EMPOIS GLIDE A JET FORMAT 20 OZ 69¢

ADOUCISSEUR DE TISSUS FLEECY FORMAT 128 OZ 1.49

NOURRITURE ALPO POUR CHIENS — SAVEURS ASSORTIES 3 BTES 14 1/2 OZ 89¢

PRODUITS BEAUTÉ & SANTÉ

DENTIFRICE COLGATE	DENTIFRICE ULTRA BRITE	SHAMPOING ALBERTO VO-5 SEC. REG. GRAS
FORMAT FAMILIAL 89¢	FORMAT GEANT 67¢	BOUT. 7.5 OZ 99¢
FIXATIF LADY PATRICIA POUR CHEVEUX	FIXATIF LADY PATRICIA POUR CHEVEUX	CRÈME RINCE TAME
FORME OU DOUX 89¢	FORME OU DOUX 99¢	BOUT. 8 OZ 1.09
LAMES À RASOIR GILLETTE	LOTION AQUA VELVA APRE RASAGE	DÉSODORISANT ARRID À JET EXTRA SEC SANS ODEUR
POT. DE 5 69¢	BOUT. 4 OZ 79¢	FORMAT 4 OZ 89¢
LOTION JERGENS À MAINS	LAIT de BEAUTÉ NIVEA	COMPRIMÉS INSTANTINE BAYER
BOUT. 10.5 OZ 79¢	BOUT. 3 OZ 79¢	BOUT. DE 50 79¢
BROMO SELTZER	SELS de FRUITS ENO	SIROP MATHIEU CONTRE LE RHUME
FORMAT FAMILIAL 99¢	FORMAT REG. 73¢	BOUT. 5 OZ 69¢

MÉLANGES À GÂTEAU ROBIN HOOD

SAVEURS VARIÉES

POT 18 OZ

29

EAU MINÉRALE MONTCLAIR

NATURELLE

BOUT. 30 OZ

28

CRISTAUX SWING

A SAVEUR D'ORANGE

POT 5 ENV 3 1/2 OZ

75

JUS DE LEGUMES E.D. SMITH GARDEN

POT 28 OZ

35



Dépotoir à ciel ouvert à Pointe-aux-Trembles

par Richard CHARTIER

Ça sent mauvais aux abords du dépotoir municipal de Pointe-aux-Trembles!

Les résidents de la rue de la Rousselière en savent quelque chose puisque les limites du fameux dépotoir leur arrivent juste... sous le nez, à la limite de leur propre terrain. Du matin jusqu'au soir, souvent jusqu'après minuit, sept jours par semaine, des camions à ordures ménagères de la compagnie Sanitary Refuse viennent y déverser sans arrêt quantité d'immondices qui dégagent, non moins généreusement, leurs effluves nauséabondes.

Heureusement encore que la municipalité a eu l'idée "géniale" d'installer une clôture autour de ce vaste dépotoir pour empêcher les tout-petits d'aller fraterniser... avec les rats.

Qui plus est, le dépotoir en question est à deux pas de la Crèche Saint-François-d'Assise, comme pour rendre plus évidente encore l'infortune des orphelins qui pensionnent maintenant dans un univers de poussière, de mauvaises odeurs et de bruit.

La poussière est celle que soulèvent les camions pour se rendre à destina-

tion en passant par un chemin de terre; les mauvaises odeurs, outre celle des déchets, proviennent également de l'huile que l'on répand sur le chemin pour rabattre, momentanément, les nuages de poussière. Le bruit, autre forme proliférante de pollution, provient des bulldozers utilisés pour le remplissage.

"Ça fait au moins un mois et demi que ça dure! nous déclare une résidente de la rue de la Rousselière. Puis on nous dit que ça va durer encore trois mois. Vous imaginez!"

On imagine facilement, en effet, que les résidents en ont plein le nez! D'ailleurs, ces derniers vivent leur printemps derrière les fenêtres de leurs demeures, qu'ils sont forcés de garder closes.

Depuis le début des "opérations" de remplissage, le feu a éclaté à deux reprises, menaçant de se propager aux demeures avoisinantes. Ce qui explique assez bien le jet d'eau que l'on déverse sans arrêt sur les immondices fraîchement arrivées.

Un jeune homme de la rue de la Rousselière résume ainsi la situation: "C'est écœurant d'être forcé de vivre dans des conditions semblables. On trouvera bien un moyen de nous la fermer..."



Les résidents de la rue de la Rousselière, à Pointe-aux-Trembles, sont unanimes à qualifier "d'écœurante" une telle situation: à deux pas de leur maison, un

dépotoir s'étale à ciel ouvert sur une vaste étendue, dégageant des odeurs assez caractéristiques de tels lieux...

Grande Vente



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 JUIN '71 NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

STEAK DE RONDE

TRANCHE COMPLÈTE DÉOSSÉE OU RÔTI DE GROUPE

COUPE SILVERSIDE "TABLERITE"

BOEUF DE MARQUE ROUGE OU DE MARQUE BLEUE

1.09 LB

SURLONGE COMPLÈTE

TABLERITE MARQUE ROUGE OU BLEUE PRÉPARÉE SECON VOS SPÉCIFICATIONS POUR LE CONGÉLATEUR DOMESTIQUE MOYENNE 25 A 28 LB

99¢ LB

RÔTI DE POINTE

DE SURLONGE "TABLERITE"

BOEUF DE MARQUE ROUGE OU BLEUE

1.39 LB

BACON MAPLE LEAF

SANS COUENNE

PAQUET 1 LIVRE **59¢**

IGA VOUS OFFRE

LA MEILLEURE QUALITÉ BOEUF INSPECTÉ PAR LE GOUVERNEMENT SERVICE PERSONNEL SATISFACTION GARANTIE

FOIE DE BOEUF

DE CHOIX TRANCHE

55¢ LB

IGA SOUHAITE A TOUS LES PAPA UNE TRÈS JOYEUSE FÊTE DES PÈRES

JAMBON CUIT

TRANCHE HYGRADE PQT 5 OZ

59¢

SAUCISSES

HOT DOGS HYGRADE PQT 1 LB

59¢

BONNE TABLE

PÂTES AU POULET 3 PÂTES 12 OZ **1.00**

PÂTE DE FOIE BONNE TABLE EN VRAC LB **89¢**

SALADE PATATES CONT. OU DE CHOU 16 OZ **39¢**

CORNICHONS CORONATION BREAD'N BUTTER POT 24 OZ **49¢**

CORNICHONS CORONATION SUCRÉS, MÉLANGÉS POT 24 OZ **49¢**

OLIVES FARCIES MANZANILLA CORONATION POT 15 OZ **75¢**

OLIVES ORDINAIRES QUEEN CORONATION POT 15 OZ **59¢**

OLIVES FARCIES MANZANILLA GATTUSO POT 12 OZ **65¢**

OLIVES ORDINAIRES QUEEN GATTUSO POT 15 OZ **55¢**

JAMBON MAPLE LEAF GENRE PICNIC BTE 1 1/2 LB **1.59**

JAMBON CUIT MAPLE LEAF BTE 1 1/2 LB **1.75**

RAGOUT POT-AU-FEU CHEF BOY-AR-DEE BTE 30 OZ **68¢**

DINER CORDON BLEU RAGOUT DE BOULETTES RAGOUT DE BOULETTES ET PATATES FORMAT 30 OZ **99¢**

SAUCE À LA VIANDE FREDDY POUR SPAGHETTI POT 12 OZ **65¢**

SAUCE AUX TOMATES FREDDY POUR SPAGHETTI POT 12 OZ **49¢**

SAUCE CONDOR HOT CHICKEN OU B.B.Q. RABAIS 6' ENV. RÉG. **20¢**

PRODUITS DE MARQUE IGA

CAFÉ EN GRAINS IGA ROYAL GUEST SAC 1 LB **87¢**

CAFÉ EN GRAINS IGA SUNNY MORN SAC 1 LB **86¢**

BREUVAGE AU CHOCOLAT INSTANTANÉ IGA BTE 1 LB **41¢**

SACHETS DE THÉ IGA ORANGE PEKOE BTE 60 **65¢**

SACHETS DE THÉ IGA SUNNY MORN SAC 100 **73¢**

PAPIER CIRÉ IGA ROUL 100' **41¢**

PAPIER ALUMINIUM IGA ROUL 12" X 25' **35¢**

SACS À SANDWICH IGA 2 POTS DE 25 **35¢**

VENTE JOURS DU DOLLAR CHEZ IGA

JUS DE TOMATES BRIGHT CANADA DE FANTAISIE 6 BTES 19 OZ **1.00**

BLÉ D'INDE IDÉAL EN CRÈME CANADA DE FANTAISIE 7 BTES 10 OZ **1.00**

LÉGUMES MÉLANGÉS RAYMOND CANADA DE CHOIX 6 BTES 19 OZ **1.00**

NOURRITURE CHUM POUR CHIENS 7 BTES 15 OZ **1.00**

POUDRE À RÉCURER AJAX 4 FORMATS 14 OZ **1.00**

PAPIER DE TOILETTE DELSEY DEUX ÉPAISSEURS COULEURS ASSORTIES 3 POTS 2 ROUL **1.00**

POIS VERTS ROYAL ROSE GROSSEURS ASSORTIES CANADA DE FANTAISIE 6 BTES 10 OZ **1.00**

FÈVES COUPÉES VERTES JAUNES LYNN VALLEY CANADA DE CHOIX 10 BTES 14 OZ **1.00**

GRAISSE PURE MAPLE LEAF 4 POTS 1 LB **1.00**

BISCUITS ASSORTIS McVITIES 5 POTS 5 1/2 OZ **1.00**

BISCUITS PEEK FREAN DIGESTIVE, GINGER CRIPS, NICE, SHORTCAKE, PRINCESS, SMALL RICH TEA 3 POTS 8 OZ **1.00**

SERVIETTES HYGIENIQUES KOTEX 2 BTES DE 12 **1.00**

PRODUITS CONGELÉS

FILET DE PERCHAUDE CONGELÉ — 40 FATHOM LB **55¢**

FISH & CHIPS CONGELÉS À LA MORUE HIGH LINER POT 24 OZ **79¢**

FRAISES CONGELÉES YORK CANADA DE FANTAISIE POT 15 OZ **55¢**

GÂTEAU AUX BANANES CONGELÉ — SARA LEE POT 14 OZ **69¢**

PATATES FRITES YORK CONGELÉES RÉGULIÈRES ONDULÉES JULIENNES CANADA DE FANTAISIE PQT 2 LB **45¢**

JUS D'ORANGE CONGELÉ DE FLORIDE OLD SOUTH BTE 6 1/2 OZ **22¢**

PAIN DE VIANDE KAM FORMAT 12 OZ **49¢**

PÂTES ALIMENTAIRES GATTUSO ASSORTIES SAC 2 LB **39¢**

KETCHUP HEINZ AUX TOMATES BOUT 11 OZ **29¢**

TISSUS FACIAUX KLEENEX DEUX ÉPAISSEURS COULEURS ASSORTIES 3 POTS 200 **1.00**

TARTES IGA POMMES 24 OZ — SUCRE 20 OZ RAISINS, NOIX, CITRON 22 OZ 3 TARTES **1.00**

KIK COLA DISPONIBLE POUR LA RÉGION DE MONTREAL SEULEMENT 7 BOUT 30 OZ **1.00** PLUS DÉPOT

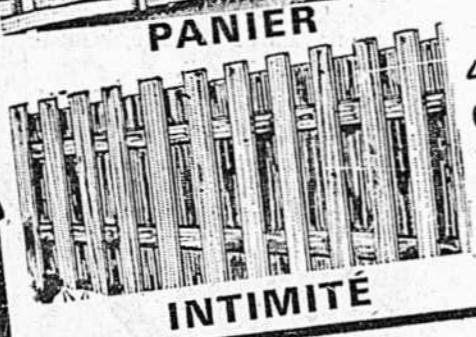
TOMATES ROYAL GUEST CANADA RÉGULIÈRE 4 BTES 28 OZ **1.00**



WOODHAVEN

CLÔTURES EN SECTIONS DE 8 PIEDS ÉPINETTE PRÉ-COUPÉE

48" de haut	\$4.72
60" de haut	\$5.90
72" de haut	\$7.08



PANIER

48" de haut	\$6.04
60" de haut	\$7.23
72" de haut	\$8.42

POTEAUX cèdre 4x4.
Non inclus. 25¢ p.l.

INTIMITE

CABANE à JARDIN

Livrée et érigée 6' x 8'

- Plancher en aspenite
- Murs extérieurs en cladwood
- Couverture en vinyle translucide industriel.

\$169

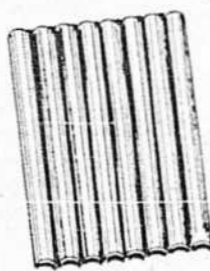
GLADWOOD — Nouveau produit de particules, imperméable, fini relief. Garantie contre délamination. Prend la peinture ou la teinture, distribuée exclusivement par "Weldwood Canada".

PANNEAU 3/8" x 4' x 8'

\$5.95

PANNEAUX TRANSLUCIDES

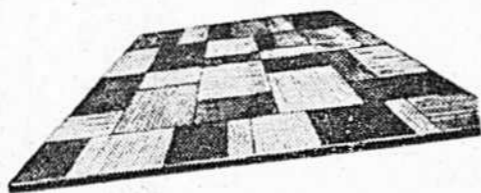
Pour clôtures ou auvents
Densité industrielle



44" x 96"

\$6.95

DALLES à PATIO

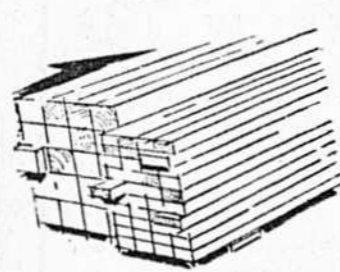


16" x 16" **85¢**

24" x 30" **\$1.95**

Rouge ou gris — Supplément pour livraison

BOIS D'ÉPINETTE



1" x 2"02 p.l.
1" x 6"07 p.l.
2" x 3"06 p.l.
2" x 4"08 p.l.

S'AGRANDIT

et vous invite à visiter nos nouveaux étalages
**PLUS D'ESPACE — PLUS DE MARCHANDISES
PLUS DE CHOIX**

... MAIS DES PRIX TOUJOURS INCROYABLEMENT BAS

CÈDRE AROMATIQUE

pour garde-robe

40 P.M.B. **\$1225**

20 P.M.B. **\$625**

PEINTURE



Latex int., ext.	\$369 gal.
Semi-lustre à l'huile	469 gal.
Email à plancher, gris ou rouge	439 gal.

Dural Marque de garantie

TUILES

POUR CUISINE, SALLE DE BAIN
1/2" 4' x 8'

Carrelage 4" x 4"	\$895
Mosaïque 1" x 1"	\$995

Discontinué

ARBORITE

8 couleurs décoratives
1/16" x 4' x 8'

\$1475

MAZONITE

1/4" 4' x 8' uniforme	\$160
1/4" 4' x 8' perforé	\$225
1/4" 4' x 8' uniforme	\$325
1/4" 4' x 8' perforé	\$400

MARQUETERIE



Merisier rouge
Rustique sur treillis de coton

.21 p.c.

PRÉ-MÉLANGÉ

Béton — 90 lbs	\$145
Sable et ciment 80 lbs	\$145
Mortier 80 lbs	\$145
Sable 70 lbs	.80
Ciment 80 lbs	\$135

TEINTURE



Rez **\$6.95** gal.
Cabot **\$7.95** gal.

Plusieurs couleurs

ASPENITE

1/4" x 4' x 8' **\$339**
1/16" x 4' x 8' **\$399**
Le panneau extérieur à mille usages

CARREAUX À PLANCHER

12" x 12"
Vinyle amiante
Choix de couleur

.16

DIVERS SPÉCIAUX

1" 4' x 8' Stirofoam	\$175
4' x 8' Préfinis à partir de	\$299
Pickwick 1" x 8" embouté	.14
Déclin 1" x 10" en pin	.18
1 1/4" x 4" Pin embouté pour galerie	.14

WOODHAVEN

CASH AND CARRY

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION



4630, ch. CHAMBLY, ST-HUBERT 676-0347- 861-8125

Près du terrain d'aviation

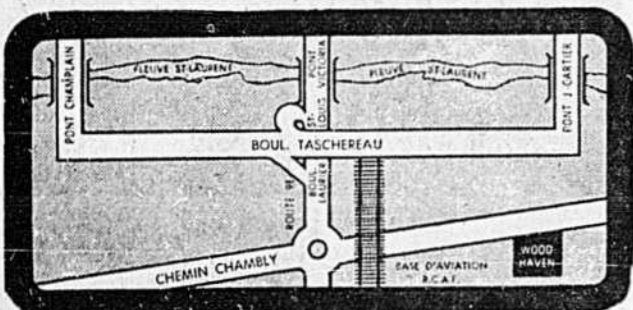
HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 8:30 a.m. à 6 p.m. Jeudi et vendredi 8:30 a.m. à 9 p.m. Samedi 8:30 a.m. à 5 p.m.

ECONOMISEZ

SUR TOUS NOS AUTRES PRODUITS

Gyproc, laine, ciment, clôture, cèdre, tuiles, plancher, arborite, moulures, ferronnerie, teinture, peinture, aspenite, bibliothèque, portes intérieures, tuiles à plafond, miroir, portes de douche, coupe-froid, bardeaux, fibre de verre, clous, colle, etc.

Direction par ponts Jacques-Cartier et Victoria



- Financement sur les lieux
- Livraison disponible
- Menuisiers compétents

- Stationnement gratuit
- Estimation gratuite

Direction par L.-H. Lafontaine

